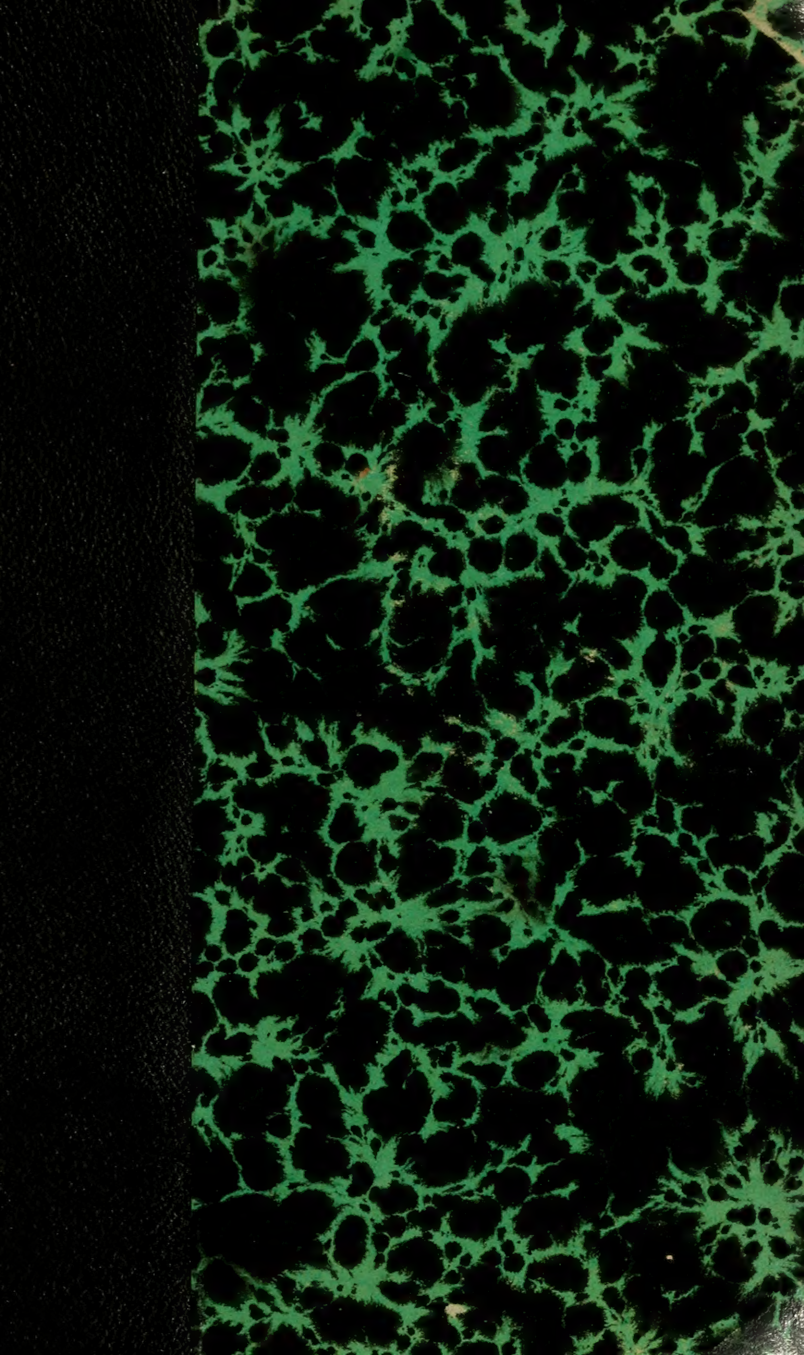
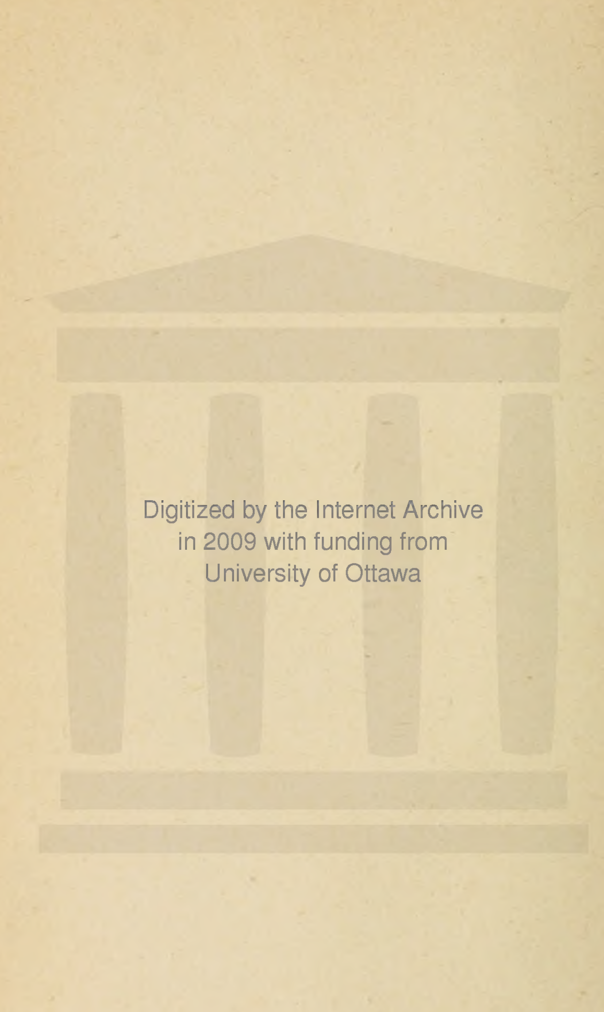








NOTRE FORCE FUTURE

DU MÊME AUTEUR

La Route du Tchad. — 1 vol. in-8.

Traité de Culture tropicale. — 1 vol. in-8.

Le Congo méconnu. — 1 vol. in-8.

JEAN DYBOWSKI
Membre de l'Académie d'Agriculture de France
Professeur à l'Institut National Agronomique
Ancien Directeur Général de l'Agriculture et du Commerce
de la Régence de Tunis
Inspecteur Général de l'Agriculture Coloniale

NOTRE FORCE FUTURE



PAYOT & CIE, PARIS
106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1919

AVERTISSEMENT

Ce livre nous a paru nécessaire.

Nécessaire, parce que au moment où les grands problèmes de notre organisation d'après-guerre sont posés, il faut que tout ce qui peut conduire à des solutions justes et meilleures soit dit.

Nécessaire encore, parce qu'alors que tant de maîtres éminents de la parole ou de la plume étudient, devant le public tant de questions d'ordre primordial auxquelles ils apportent les solutions que leur inspirent leur savoir, leur compétence et leur patriotisme, aucun d'eux ne fait cependant entrer en ligne de compte, avec sa valeur réelle, les solutions qui découlent de notre force coloniale.

L'explication de cette abstention ne peut venir que d'une seule cause et résulte d'une seule raison : ceux qui ont entrepris l'étude des questions auxquelles ils apportent la contingence de leur talent sont étrangers, sinon

aux questions coloniales elles-mêmes, du moins à la connaissance profonde, acquise sur place, et de nos territoires lointains et de l'énorme contribution que leur sol, que leur climat, que leur fertilité naturelle peuvent apporter au développement de notre force future.

Ce n'est pas sans raison que l'on a dit : « mieux vaut ne pas aborder une question plutôt que d'en déduire des solutions qui n'ont pas une valeur absolue. » Or, en la matière qui fait l'objet de ce livre, l'expérience personnelle, acquise sur place, l'examen approfondi, sous tous leurs aspects, des questions si nombreuses est, plus encore que pour nulle autre, nécessaire et indispensable.

Certes, les déductions qui sont apportées ici n'ont pas la prétention, qui serait sans doute excessive, d'imposer des solutions de valeur absolue. Du moins voudra-t-on, peut-être, leur accorder le mérite d'être le résultat de longues études, patiemment poursuivies, et la déduction d'une trituration de la matière que rend professionnellement indispensable la pratique de l'enseignement.

Il nous a semblé qu'il était de notre devoir, puisque ces paroles n'avaient pas encore été dites, de rappeler, en les fixant dans les pages

qui vont suivre, les grands services que nous ont rendus déjà les territoires lointains. Mais surtout, il ne nous faut pas oublier, au moment où toutes les forces vives doivent être mises en action, l'énorme réservoir d'énergies que représente notre empire d'outre-mer.

Dix fois plus vaste que notre territoire métropolitain, peuplé d'habitants dont le nombre dépasse d'un tiers celui de notre population, notre réserve coloniale apporte, dans la solution des grands problèmes économiques, politiques et sociaux un poids tel qu'il ne peut-être considéré par personne comme négligeable.

L'heure est venue de dire et de démontrer clairement, une bonne fois, s'il constitue, comme certains l'ont pensé, une charge, un poids lourd presque inutile, ou si, au contraire, il peut devenir la base de notre force, de notre richesse et de notre développement futurs.

Notre pensée est que c'est de lui que doit nous venir la solution de plus d'un des angoissants problèmes qui se dressent devant nous, de toute la grandeur et de toute l'amplitude des destinées mêmes de la nation. Car l'implacable guerre, en bouleversant jusque

dans les couchés les plus profondes du pays tout ce que des siècles avaient établi et consacré et qui formait les assises des sociétés anciennes, conduira nécessairement les peuples vers des solutions nouvelles.

Nous pensons qu'une de ces forces, la plus grande peut-être, nous viendra de nos terres lointaines. Admirablement fertiles, riches de puissantes réserves elles nous rendront, sous l'effort raisonné et conscient, les trésors que les siècles ont accumulés dans leur sein. Le démontrer, tel est le but de ce livre.

NOTRE FORCE FUTURE

CHAPITRE PREMIER

Préparons l'après-guerre. — Nos forces productrices passées. — Nécessités de modifier nos méthodes. — Méthodes allemandes et méthodes françaises. — Union nécessaire entre la science et l'industrie. — Procédés adaptés aux forces nationales.

Quand aura tonné le dernier coup de canon, quand libérée enfin du lourd fardeau de la défaite qui pendant près d'un demi-siècle aura pesé de tout son poids sur sa destinée, la France, ayant rendu tout son éclat à l'auréole de sa gloire ancienne, pourra regarder en face l'horizon vaste et lumineux de son avenir.

Alors s'imposera le devoir, à cette heure décisive, de tracer le programme de la vie nouvelle dans laquelle elle entrera la tête haute et le regard clair.

Riche de sa gloire, rehaussée de l'éclat de son passé, forte de sa puissance affirmée sur les

champs de bataille et surtout fière de ses enfants, dont le sang généreux et vermeil aura, pour la défense du sol sacré, coulé à flots, elle aura le devoir d'assurer à ceux qui auront échappé à l'effroyable tourmente une vie meilleure, moins étriquée, plus sûre des lendemains.

Et de même qu'au cours de la dure et féroce guerre rien n'a pu être laissé au hasard et que la victoire ne sera venue que par la précision apportée aux prévisions, de même la beauté, l'éclat aussi bien que l'étendue de son avenir ne pourront être assurés que par l'organisation méthodique et la mise en valeur intégrale des forces qui pourront la conduire vers une vie économique établie sur des bases sûres et précises.

Alors s'imposera l'obligation d'agir, comme aujourd'hui sonne l'heure où il faut prévoir, c'est-à-dire tracer d'une main sûre et ferme les lignes de cette action future. Et que de questions se pressent devant l'esprit ! Car chacun comprend qu'elle ne peut plus être ce qu'elle était avant, notre vie. Il la faut tout autre. Elle devra s'adapter aux besoins nouveaux, aux exigences plus grandes qui s'imposent, aux difficultés plus sévères qu'il faut résoudre. Et ces solutions, on ne les peut éluder. On ne les peut remettre au lendemain sous peine de laisser fuir à jamais l'occasion unique qui s'offre à nous et de perdre le fruit superbe, mûri à point sous les chauds éclats de la dure bataille, de tant d'héroïques efforts.

C'est là, certes, une nécessité qui s'impose avec une telle force à l'esprit qu'elle a inspiré déjà de nombreux documents qui apportent, à l'examen de la question, des données d'une incontestable valeur. Mais l'heure est trop grave, les décisions à prendre trop lourdes de conséquences, les résolutions qui en découleront trop importantes pour que le problème posé ne soit examiné sous toutes ses faces, car du plan adopté peut, d'une façon définitive, découler une stabilisation des faits qui, acceptés par nous, pourront engager à jamais l'avenir de toutes nos forces vives.

Après la guerre des armes viendra la lutte économique dans laquelle chaque nation devra s'efforcer de réserver la part qui doit normalement lui revenir.

La difficulté des solutions favorables se présente d'autant plus grande — il faut bien l'avouer — qu'il est fort rare, pour ne pas dire impossible, que les intérêts économiques des peuples ne soient, pour la plus large part, antagonistes. Et il sera certes, plus aisé de se mettre d'accord sur des questions générales de politique extérieure que de régler, sans les léser, les intérêts de chacun.

On peut donc poser en principe que si, déjà, le règlement des comptes présentera des difficultés multiples au point de vue politique, il en sera bien autrement encore quand viendra le moment de régler l'important chapitre des relations économiques entre les peuples alliés.

Pour arriver à des solutions qui puissent assurer notre avenir il est avant tout nécessaire que nous sachions nettement ce que nous voulons, que nous définissions vers quelle orientation nous devons marcher et surtout quelle voie nous allons suivre pour atteindre, au mieux et au plus vite, le but de nos destinées.

Graves problèmes. Loin de moi la témérité d'en vouloir tracer le programme et à plus forte raison d'essayer d'indiquer les solutions possibles. Mais du moins il semble nécessaire de connaître, dans tous leurs détails, quelques-unes des causes qui peuvent influer sur les déterminations à prendre. Il apparaît, par suite, qu'il convient de préciser exactement l'ensemble des causes agissantes. Tout d'abord apparaîtront à l'esprit celles qui ont jusqu'à présent servi de base à l'organisation même, à la consolidation, à l'accroissement de notre fortune, c'est ce que l'on peut désigner sous le nom d'ensemble de : notre force passée. Et de suite se pose la question de savoir si le pur et simple développement de ces forces passées peut suffire pour répondre aux exigences de l'heure présente et aussi de l'avenir. Il semble qu'il serait bien téméraire de le prétendre.

Les modifications apportées, aussi bien à notre façon de vivre, qu'aux exigences lourdes d'un renchérissement qui, pour une bonne part, restera définitivement acquis et qui pour l'autre même ne s'atténuera qu'au cours de nombreuses années,

imposeront la nécessité de moyens d'existence profondément modifiés. Alors deux solutions apparaissent pour atteindre le but. Elles conduisent par des chemins diamétralement opposés.

Lorsque l'homme est aux prises avec les difficultés de la vie il songe à atténuer la rigueur des exigences matérielles par des moyens qui découlent de ses aptitudes mêmes et de son esprit de soumission ou de combativité. Si, lassé, désabusé, non confiant dans sa force, il n'a pas le courage de réagir, il adoptera la solution qui consiste à réduire ses dépenses par le moyen des plus rigoureuses économies. Il se rationnera, il éloignera de lui tout ce qui, en rendant la vie plus agréable, apporte à l'esprit une action plus vive. C'est l'enlisement voulu, méthodique, progressif qui conduit par l'amoindrissement moral et matériel à la déchéance.

Que si, au contraire, il est doué d'un tempérament plus fort, d'une mâle énergie, d'une volonté tenace, il s'ingéniera à trouver le moyen d'assurer à lui-même, et aux siens, une existence meilleure en créant des ressources nouvelles qu'il saura faire naître par un louable effort de volonté et un labeur qui triomphera de tous les obstacles.

C'est là une méthode générale qui s'applique aussi bien à la nation qu'aux éléments individuels qui la composent. Et si aujourd'hui il nous faut choisir entre les deux systèmes qui se présentent à nous, qui donc oserait donner le conseil de

suivre la « théorie du moindre effort » plutôt que d'assurer notre développement par la création de ressources nouvelles qui nous donneront le moyen d'affirmer toute notre force et d'acquérir, de haute lutte peut-être, mais sûrement et glorieusement, la place qui doit nous revenir dans le monde ?

Veut-on jeter les yeux sur ce qu'étaient avant la guerre les bases de notre richesse? Nul n'oserait prétendre qu'elles sont dues au large développement de nos industries nationales. Et pourtant nous aurions, chez nous-même, trouvé les bases de la plupart des grandes productions qui ont depuis la seconde moitié du siècle dernier révolutionné le monde.

Un de nos plus grands défauts est d'ignorer ceux qui ont été, par leur science, par leurs découvertes, les précurseurs de toutes les grandes inventions modernes. Trop facilement nous sommes enclins à la critique et nous ressemblons fort, en tant que nation, à ce pamphlétaire qui, ne trouvant de sujet à sa satire, se décriait lui-même. Si connaître ses défauts est une vertu, méconnaître ses qualités est une bien grave erreur, car c'est se retirer à soi-même tout esprit d'entreprise et d'initiative, c'est en même temps l'enlever aux autres. Non certes, on ne nous fera pas le reproche, qui serait bien immérité, de nous glorifier, et nous poussons bien loin, trop loin même, les principes du : *propria laus sordet*. Notre esprit

empreint d'un scepticisme excessif nous a fait dire, et, qui pis est, appliquer sans cesse, l'adage du « nul n'est prophète en son pays ». Ce doute de nous-mêmes, nous le poussons si loin que nous devons y chercher pour la plus grande part, peut-être, la cause de la stérilisation de nos efforts. Que de fois n'avons-nous pas vu des bases d'industries n'être admises et appliquées chez nous que lorsque l'enseignement nous en est revenu de l'étranger... après qu'elles ont été inventées chez nous !

Méfions-nous de ce terrible sentiment de dénigrement qui a, pour corollaire, l'admiration de ce qui vient de l'étranger. De là est venue notre faiblesse industrielle. De là aussi est née la force productrice de nos rivaux qui ont su profiter de notre défaut et s'empresser de « démarquer le linge ». Que de fois nous nous sommes ainsi laissé faire et, suivant l'expression vulgaire, « refaire » aussi.

Il est à écrire, le livre qui retracera l'histoire de nos chercheurs, de nos inventeurs, de nos savants, de nos explorateurs, de nos précurseurs en toutes choses. Leurs travaux, le dur et ingrat labeur, sont restés, chez nous, sans gloire et qui pis est, peut-être, sans récompense, comme sans déduction pratique. Peut-être serait-il redoutable de dresser la liste de ces novateurs de tous rangs, morts dans la plus noire misère. Ce serait mettre à nu une de nos plaies. Cependant ne serait-il pas

salutaire d'apporter à ce mal l'action bienfaisante du grand air et de la pleine lumière qui, souvent, guérissent les plaies paraissant les plus incurables ?

Voyez comment l'Angleterre ou l'Allemagne ont, de toujours, traité ceux qui ont apporté au pays le concours de leur talent, de leur savoir ou de leur énergie. En Angleterre tout se récompense par un don national qui permet à celui qui a servi utilement la Patrie de terminer à l'abri du besoin, souvent même dans l'aisance, une vie laborieuse. Veut-on un exemple pris entre cent ? Il nous paraît plus caractéristique que tout autre et plus ignoré encore que la généralité des cas. Citons donc.

Stanley venait de parcourir le « continent mystérieux ». On fit en son honneur des fêtes sans précédent et cependant l'habileté de Brazza, la mise à jour, par Casati, de ses procédés de conquêtes avaient sans doute quelque peu terni les rayons de sa gloire. Largement doté de revenus princiers qui lui furent servis par l'État, il termina dans les honneurs une existence dont les privilèges le récompensaient largement de ses vigoureux efforts. Ennobli par le roi, il repose dans l'abbaye de Westminster.

Foureau, après quinze ans de labeur opiniâtre et de nombreux voyages dans le terrible pays de la soif et de la mort, obtient enfin, grâce au legs privé institué par Renoult des Orgeries dont

disposait la Société de Géographie et auxquels vinrent s'ajouter quelques maigres subsides des ministères, de réaliser son rêve caressé chèrement, patiemment préparé, par tant de voyages préliminaires, par tant d'études méthodiquement conduites, par tant de cartes dressées avec une admirable prévision, la grande traversée du Sahara. Au prix d'une énergie au-dessus de tout éloge il remplit son programme de points en points. Il aboutit au Tchad. Là ce qui reste de ses effectifs se joint à la mission Joualand venue du Soudan occidental et aux forces amenées du Congo par Gentil. Rabah, le grand conquérant noir qui désolait toutes les contrées de l'Afrique centrale est tué, ses troupes dispersées. Le centre africain revient à la vie. Le commandant Lamy, compagnon de Foureau, périt glorieusement dans l'action.

Foureau revient en France. Je n'oublierai jamais le retour de mon ami. Nous étions tout au plus une centaine à l'attendre à la descente du train. Et là j'entends le ministre venu pour le recevoir lui demander : « Comptez-vous repartir ? » Et lui simplement répondit : « M. le ministre, j'ai cinquante ans et voilà vingt ans que je voyage dans le Sahara. »

Demander à Foureau s'il repartirait ? quelle ironie amère ! N'était-ce pas méconnaître la valeur de ce suprême effort qui nous ouvrait le cœur de l'Afrique. N'était-ce pas rabaisser le prix de ce

chef-d'œuvre de patience, de force indomptable, d'énergie virile qui aurait dû se terminer pour son auteur dans une apothéose de pure et juste gloire ?

L'Académie des sciences, émue de la situation modeste dans laquelle se trouvait notre grand explorateur, car ces voyages coûtent à leurs auteurs, mais, chez nous, ne rapportent jamais rien, eut la délicate pensée de lui attribuer un prix auquel s'ajoutait une somme de cinquante mille francs. Et ce fut tout. L'Etat ne lui accorda rien. Sans doute on comptait que le don de la somme offerte par l'Institut suffisait.

Cela me rappelle ce geste de notre éternel Joseph Prudhomme qui, voyant un mendiant, va à lui et lui dit sévèrement : « Comment, vous demandez l'aumône, mais les lois et la morale l'interdisent ». Puis dans un mouvement de générosité il lui donne deux sous ajoutant : « Tenez prenez ceci, mais ne mendiez plus. »

Et lorsque peu d'années après, nous conduisîmes à sa dernière demeure celui qui avait donné au pays un territoire immense et le meilleur de sa vie, nous étions peu nombreux et nulle pompe officielle n'honorait le convoi. Qui peut dire aujourd'hui où repose ce héros qui fut un grand citoyen français ? Sa dépouille n'aurait-elle pas mérité de reposer au Panthéon où ses hautes qualités morales et la gloire qui s'attache à son nom n'auraient certes pas diminué l'éclat du renom de ceux qui y reposent.

Si ce fait était isolé on pourrait dire : c'est une erreur, mais il s'accompagne de tant d'autres que l'on n'aurait que l'embarras du choix pour citer tous les cas où les inventeurs, où les propagateurs d'idées nouvelles sont morts à la peine et n'ont acquis de juste renom que longtemps après leur disparition. Ils sont la grande exception ceux qui, comme Chevreul ou Pasteur, ont pu, de leur vivant, assister au triomphe de leurs idées et voir appliquer dans la pratique les découvertes que leur génie avait su indiquer et préciser. Combien d'autres dont les travaux ont apporté au monde entier des bienfaits d'une inestimable valeur, ont disparu sans recevoir la récompense de leurs travaux ! Il en est certes, et combien, dont les applications connues de tous sont pour tout le monde d'origine ignorée.

Qui donc mettra un nom sur l'auteur des merveilleuses applications du froid ? Et pourtant que ne lui doit-on ? Sur cette découverte repose notre alimentation meilleure, notre hygiène plus grande et le développement d'industries considérables. Et cependant Tellier est mort, il y a peu d'années, dans la plus noire misère.

Sait-on davantage qui fut l'auteur de l'importante découverte des phosphates de l'Afrique du Nord ? Et cependant ce fut et ce sera encore pour longtemps une source intense de richesses. Puis, encore, c'est à ces phosphates que nous devons les rendements meilleurs de nos terres, le déve-

loppement et la beauté de nos cultures. Et cependant ce n'est pas Thomas qui a tiré le profit des indications qu'il avait généreusement données.

Car c'est là encore une des caractéristiques de nos savants : ils travaillent pour l'humanité et non pour eux. Quand, en Allemagne, un *herr professor* découvre un fait nouveau quel qu'il soit, serait-il même de nature à soulager les maux de l'humanité, immédiatement il le commercialise. Un brevet le met à l'abri de la concurrence. Des capitalistes s'empressent de lui offrir tous les fonds nécessaires à l'exploitation de sa découverte. Des industriels offrent à l'inventeur lui-même des situations largement rétribuées et l'Etat non seulement autorise les professeurs d'université à diriger des exploitations industrielles, mais les encourage à entrer dans cette voie.

Il en est tout autrement chez nous. Des règlements d'administrations interdisent aux fonctionnaires et même aux professeurs des établissements scientifiques de se livrer à l'exploitation de leurs découvertes en acceptant des situations dans les entreprises industrielles ou financières. Aussi estil de coutume courante, dans le monde scientifique, quand une découverte jaillit d'en faire connaître tous les détails par une communication présentée à une de nos académies.

Le résultat de cette façon de procéder est généralement déplorable et dans tous les cas porte un sérieux préjudice et à l'industrie nationale et

à l'inventeur lui-même qui n'en tirent, ni l'un ni l'autre, aucun profit.

Nombreux sont les exemples qui le démontrent, et il est surprenant de voir combien de grandes découvertes faites chez nous n'ont reçu d'application qu'à l'étranger ou n'ont été appliquées chez nous qu'après avoir été exploitées au dehors.

On a oublié les admirables travaux de Chevreul sur les matières colorantes. Elles ont devancé, et de combien, toutes les applications qui ont fait la fortune d'une des plus grosses industries allemandes. Lorsque Moissan mit définitivement au point son four électrique, il en divulgua les secrets dans un remarquable mémoire, et, pas un instant ne lui vint à l'esprit l'idée d'en tirer directement parti. N'en fut-il pas de même de Curie et de Becquerel avec le radium. Peltier et Caventou ont-ils gardé par devers eux, pour en tirer profit, leur admirable découverte des propriétés curatives de la quinine? La note serait longue s'il fallait seulement signaler les principaux savants semant ainsi d'une main généreuse et largement ouverte les germes de vie, de fortune ou de bien-être dans un admirable geste de complète abnégation.

Et c'est ce geste qui caractérise l'esprit français. Oui, certes, il y aurait plus de profit à agir autrement, et nous devons nous méfier de notre premier mouvement toujours large, généreux jusqu'à l'excès. Et ne pensons pas qu'il y ait intérêt,

même abstraction faite de soi-même, à agir ainsi. J'en citerai un exemple qui me paraît absolument démonstratif.

Au cours de ses remarquables travaux Achille Müntz qui fut un des savants qui contribuèrent le plus largement à doter la science agronomique moderne de découvertes de premier ordre étudia spécialement la nitrification intensive et l'établissement des nitrières à grands rendements. Il établit comment dans le cas de guerre, alors que les arrivages du Chili viendraient à faire défaut, la France pourrait établir de ces nitrières. Ses conclusions avaient une portée pratique considérable, et le mémoire qu'il publia en 1905 sur la nitrification intensive et l'établissement des nitrières à grands rendements fit sensation dans le monde scientifique.

Comme il venait de présenter son mémoire à l'académie je lui demandai : Vous êtes-vous couvert par un brevet?

— Un brevet, mais pourquoi faire?

— Mais pour garantir la propriété de votre remarquable découverte à la France et à vous-même.

Et simplement avec, peut-on dire, toute la naïveté du savant, il me répondit :

— Vous avez sans doute raison, mais je n'y avais pas pensé.

La conséquence prévue ne manqua pas de se produire. Le procédé de Müntz fut appliqué dans

les pays scandinaves et en Allemagne et ne trouva aucune faveur chez nous. Les capitalistes ne voulaient s'engager dans l'exploitation des procédés qui n'étaient pas garantis par un brevet.

Ce simple exemple, qu'il serait aisé de faire suivre d'un grand nombre d'autres, conduit à constater l'énorme distance qui jusqu'à présent a séparé le savant de l'industriel. Il est juste d'ajouter que l'éloignement de l'industriel au savant est resté, jusque avant la guerre, tout aussi grand. Depuis lors il semble s'être opéré des modifications heureuses.

Il faut que la guerre comble le fossé qui sépare la science de l'industrie. Il est indispensable que la science qui est à la base non seulement de la découverte de tous les procédés nouveaux, mais aussi de leurs applications et des moyens de les industrialiser, pénètre, par la grande porte, largement ouverte, dans l'usine, chez l'industriel. Il faut que celui-ci comprenne tout l'intérêt qu'il a à prendre sans cesse comme guide le savant dont les conseils le conduiront, par la voie la plus courte, aux résultats les meilleurs. Il faut que le jour vienne où l'industriel et le savant parleront le même langage, auront les mêmes méthodes pour arriver au même but. De ce jour la France sera forte de toute sa puissance productrice venue de ses laboratoires, des travaux qui s'y exécutent, des découvertes qui y naissent chaque jour et qui, enfin, passant intégralement dans son industrie,

l'imprégneront d'une vigueur nouvelle lui permettant de soutenir victorieusement encore, la lutte qui se prépare pour après que sera venue la paix des armes.

Mais pour arriver à ce résultat il est nécessaire que nous prenions confiance en nous-mêmes. Car s'il est dangereux de trop présumer de ses forces et surtout de s'enorgueillir d'hypothétiques mérites, il ne l'est pas moins de mésestimer notre propre talent pour réserver toute notre admiration et nos louanges à ce qui vient du dehors.

Au surplus, pas plus dans l'industrie qu'en toute autre matière, il n'est de méthodes uniques. Et de même que dans les arts chaque école a ses qualités, de même dans la production positive il peut exister des procédés d'organisation qui se devront inspirer des capacités individuelles aussi bien que de l'ensemble des circonstances économiques qui peuvent dominer la production. Autant les bases mêmes d'organisation ne doivent jamais être méconnues et devront toujours présider à la création des branches de l'activité humaine, autant celles-ci devront s'inspirer des circonstances et conserver une souplesse suffisante pour s'adapter aux dominantes du milieu ambiant.

Trop souvent on nous a opposé les méthodes allemandes. Nier qu'en Allemagne elles ont conduit à des résultats parfois remarquables ce serait nier l'évidence. Mais de là à conclure que nous de-

vons les calquer et les transporter d'une pièce, chez nous, ce serait commettre une grave erreur. On admire, par exemple, l'organisation des laboratoires allemands qui comportent dans certaines industries plus d'une centaine de chimistes. Ceux-ci sont divisés par groupes. Chacun d'eux a une tâche nettement circonscrite. Ils sont spécialisés dans un compartiment très étroit. Rien n'est livré à leur initiative en dehors du champ limité qui est assigné à leurs investigations.

On peut comparer cette organisation à celle d'une ruche ou d'une termitière, où chaque catégorie d'insectes a une fonction à laquelle ses aptitudes se sont adaptées. C'est la loi de la division du travail poussée jusqu'à ses dernières limites puisqu'elle atteint non seulement la spécialisation de la fonction, mais même l'adaptation par disposition ou développement des organes. Rien n'est instructif comme de suivre l'évolution de ces insectes, et les livres de notre célèbre entomologiste Fabre en montrent les surprenantes lois.

J'ai eu pour mon compte l'occasion d'observer, au Soudan, la formation de formidables fourmilières et les migrations de leurs habitants qui s'avancent en rangs tellement serrés qu'ils forment un véritable bandeau qui progresse droit son chemin, flanqué de ceux des sujets adaptés à la lutte et armés de mandibules robustes dont nous eûmes souvent à souffrir.

Telle est la spécialisation poussée jusque dans ses dernières limites. La nature l'a dès longtemps créée, et nous en retrouvons des exemples non moins remarquables dans le règne végétal où à chaque plante est dévolue une fonction spéciale. Les économistes tels que Bastiat, en préconisant cette méthode dans le travail, n'ont donc eu qu'à s'inspirer des enseignements que nous donne le grand livre de la nature quand on sait y lire et l'ouvrir à la bonne page.

Les Allemands semblent avoir poussé jusque dans ses dernières limites cette spécialisation et leur évolution scientifique s'en ressent. Chaque attaché à un laboratoire a une fonction spéciale. Il ne connaît que le fragment de recherche auquel il est affecté. Ses découvertes se limitent à la tâche qui lui est dévolue et il en reporte les constatations à son chef, pour lequel il travaille. Ce dernier a ainsi la besogne toute préparée et il lui appartient de déduire les conséquences des recherches de ses multiples ouvriers auxquels on ne peut donner le titre de collaborateurs car ils ignorent la pensée du maître à qui il est loisible de cacher à ses subordonnés, la conséquence de leurs travaux fragmentaires qui ne forment jamais un tout dont on puisse tirer un parti direct.

Aussi, celui qui a participé à la découverte d'un fait nouveau pouvant recevoir des applications pratiques, donc lucratives, participe rarement à

la publication de ses découvertes et n'en reçoit jamais la récompense morale, par la notoriété qui s'attache à la nouveauté des faits découverts.

Peut-être trouvera-t-on que ces méthodes de travail sont celles qui conduisent aux plus rapides et plus nombreux résultats. Il est possible que telle en soit la conséquence dans les déductions matérielles, mais l'on peut affirmer qu'il en est tout autrement au point de vue du but général à atteindre. Car si cette organisation conduit à des applications immédiates il est impossible de soutenir qu'elle forme l'esprit de ceux qui y sont astreints. Elle peut être excellente chez l'Allemand dont l'esprit n'est généralement pas délié, primesautier et ouvert aux vues de large envergure. Elle serait détestable chez nous où les résultats remarquables qui sont obtenus sans cesse dans les découvertes de la science découlent de la collaboration intime et étroite, de la communauté de vue, de pensées, de sentiments qui existe entre l'attaché et le maître que ses assistants appellent familièrement « le patron » et qui reste, toute sa vie durant, le véritable guide et l'ami de ses élèves. C'est que chacun de ceux-ci connaît toute la pensée de ce maître. Et c'est ainsi qu'il se crée de véritables familles scientifiques qui assurent la tradition, la perpétuité de l'effort et qui ont pour conséquence l'enchaînement des découvertes.

C'est ainsi que le génie d'un Pasteur passe dans

l'esprit d'un Duclaux et se transmet à un Roux. L'homme disparaît, son esprit, sa force productive, son âme scientifique restent, se perpétuent et fructifient sans cesse.

La voilà la méthode française. Veut-on prétendre que nous la devons abandonner pour adopter celle des Allemands ? Nous ne pourrions commettre de plus lourde erreur.

Au surplus la nôtre a donné ses preuves et il serait facile de montrer quel nombre considérable de découvertes, faites chez nous, ont été appliquées d'abord outre-Rhin pour nous revenir ensuite. Ceci peut conduire à la déduction que nos méthodes de recherches sont bonnes, et dans tous les cas elles ont l'avantage d'être adaptées à nos aptitudes, à nos esprits et à nos mœurs. Si donc nos industries n'ont pas donné des résultats en rapport avec la masse énorme des travaux et découvertes de nos savants, c'est pour une tout autre cause, et il semble incontestable qu'une de ces raisons réside dans le manque d'esprit scientifique, apporté à l'usine, aussi bien qu'au manque d'esprit pratique, c'est-à-dire tourné vers les résultats immédiats dans la plupart des laboratoires.

Cependant il faut reconnaître qu'il est de remarquables exceptions et plus d'un de nos grands maîtres s'est efforcé de diriger l'effort vers les conclusions d'ordre pratique.

Je n'ai pas oublié les leçons du maître éminent que fut Sainte-Claire Deville qui disait : « L'indus-

trie de l'avenir devra tenir le plus grand compte des sous-produits. De leur utilisation peut dépendre le succès de l'entreprise. » Ni non plus celles de l'illustre Pasteur, disant dans une de ses leçons : « Quand deux voies de recherches A et B s'offrent à moi et que j'entrevois plus d'applications en B qu'en A je n'hésite pas à abandonner cette dernière pour suivre la question B. »

Nous n'avons pas su assez profiter de ces conseils venus de si haut. C'est que nous comptons toujours sur la solution que l'esprit inventif et prime-sautier avec sa souplesse qui sera si besoin, doublé d'énergie et de volonté, nous apportera au moment voulu.

Cette guerre, elle-même, n'est-elle pas le plus remarquable exemple de « débrouillage » qui existe ? Nous avons tout improvisé et nous avons tenu. Et c'est parce que nous avons tenu que nous avons inspiré aux nations, qui peu à peu se sont groupées autour de nous, une confiance chaque jour grandie et une admiration pour la valeur de tous ces soldats qui, de pacifiques citoyens qu'ils étaient la veille, sont devenus de merveilleux guerriers quand il s'est agi de défendre le sol sacré de la patrie.

Quand on écrira l'histoire économique de cette guerre, on sera étonné d'apprendre tout ce qu'il a fallu créer et comment, avec quelle étonnante souplesse d'esprit on a improvisé. C'est de là qu'est venue la plus grande part de nos succès. Et il

n'est pas exagéré de dire que c'est à cette improvisation que nous devons la victoire. Nous n'avions rien au début, et la déclaration des hostilités nous a pris au dépourvu. Pas d'armement, pas de matériel, pas de matières premières pour fabriquer nos poudres. Sait-on d'où nous tirions le phénol, base de la fabrication d'explosifs et même ces explosifs eux-mêmes ? Pour une bonne part d'Allemagne. Et, à un moment, l'angoissant problème de savoir comment les produire était posé. L'Amérique pourvoyait pour une part à nos besoins et cette part pouvait elle-même nous faire défaut avant la participation de ce grand peuple à la guerre.

Alors nos chimistes et nos ingénieurs se sont mis à l'œuvre et, de toutes pièces, par une admirable synthèse, on a fabriqué des phénols purs, donnant à nos explosifs la supériorité qu'on leur reconnaît. L'alcool, lui aussi, transformé en éther, était indispensable pour la fabrication des poudres. Notre production en était insuffisante. Alors toutes nos betteraves, productrices de sucre, ont été distillées. En même temps, le riz d'Indo-Chine, le manioc de Madagascar, le mil du Soudan sont venus apporter un important appoint à nos distilleries qui se sont transformées pour traiter les matières les plus diverses et jusqu'aux pommes de la Normandie et de la Bretagne, aux figues d'Algérie, aux caroubes de Tunisie et aux dattes du Sahara.

Mais cette transformation de la matière sucrée

en alcool fit une grande brèche dans la production du sucre de consommation. On décida de le remplacer par de la saccharine. Improviser cette fabrication n'était pas chose aisée. Prohibée dans l'usage courant, avant la guerre, il n'existait pour la produire industriellement ni appareils, ni matière première. Le permanganate de potasse, base indispensable de cette fabrication, manquait totalement. C'était, en effet, les importants gisements de potasse de Stassfurt et en Alsace de Soultz et de Cernay, qui nous approvisionnaient ; on eut recours aux gisements de natron des régions sahariennes et qui, jusque-là, étaient inexploités.

Ne sont-ce pas là de remarquables exemples d'initiative? Et cette guerre n'a-t-elle pas été faite tout entière d'improvisations? Nous avons su parer à tous les besoins d'une lutte dont nous ne soupçonnions ni la durée, ni la rigueur. Pour répondre aux procédés barbares de l'ennemi nous avons dû forger des armes nouvelles sans lesquelles nous aurions retardé encore l'heure de la victoire.

La nécessité de ces adaptations nous a conduits, malgré les difficultés qu'imposent la pénurie de la main-d'œuvre et la rareté des matériaux, à construire de nombreuses usines. Elles ne sont, certes, pas comparables aux gigantesques organisations qui existent en Allemagne. Mais faut-il penser qu'il n'est point de salut en dehors des groupements qui réunissent des centaines de millions ?

Cela ne semble nullement démontré et si certes les frais généraux pèsent plus lourdement sur des entreprises trop étriquées, par contre les risques peuvent devenir plus grands quand les proportions dépassent certaines limites. Que les circonstances économiques viennent à changer, et telle fabrication peut se trouver subitement modifiée ou même abolie et les conséquences peuvent en être désastreuses pour les capitaux qui se sont engagés dans de trop larges mesures.

La guerre va se charger, sans doute, de démontrer qu'il en peut être ainsi et les très grandes entreprises allemandes peuvent se trouver, soudain, dans une situation précaire si les débouchés ou les matières premières viennent à leur faire défaut.

C'est, semble-t-il, toujours une erreur que de vouloir calquer fidèlement les méthodes employées par d'autres peuples. L'habileté consiste à les adapter aux aptitudes et aux possibilités productrices de la nation. Les grandes directives peuvent rester les mêmes, mais s'imaginer que le succès d'une entreprise, quelle qu'elle soit, doit nécessairement se renouveler quand on vient à la calquer sur des entreprises similaires alors que les circonstances qui l'entourent et qui créent le milieu, sont autres, est une de ces erreurs que nous avons trop souvent commises et j'aurai l'occasion d'en citer des exemples et d'en montrer les fâcheuses conséquences, lorsque nous avons voulu,

en particulier, les transplanter dans nos colonies.

Certes il ne faut pas nous leurrer et déclarer que tout est parfait chez nous. Connaître ses défauts conduit vite à les atténuer sinon à les déraciner. Mais, d'autre part, ne pas savoir apprécier ses qualités est non moins dangereux car c'est annihiler une force qui doit être la base de toute entreprise : la confiance en soi. C'est le seul moyen de l'imposer aux autres et de réussir.

CHAPITRE II

Nouvelle orientation économique des peuples. — Effets d'une protection excessive. — Nécessité du groupement des forces productrices. — L'industrie ne peut prospérer si elle ne détient les sources de production de matières premières. — Revendications allemandes. — Nécessité d'élargir les bases de notre production. — La production coloniale.

Avec cette justesse et cette précision qui caractérisent ses appréciations, M. Victor Cambon dit en conclusion d'un de ses livres [1] :

« Beaucoup parmi nous s'imaginent encore qu'au sortir de la tempête le soleil éclairera de nouveau une ville inchangée où tous — moins nos héros morts, — reprendront comme auparavant leurs occupations, leurs plaisirs, leur dilettantisme un moment interrompus. C'est une aveugle illusion. »

Oui, certes, ce serait s'illusionner profondément que de croire que nous retrouverons, quand tout sera rentré dans l'ordre de la paix, les mêmes

1. *Notre Avenir*. Payot et C[ie], Paris.

conditions d'existence que celles d'avant la guerre. Tout aura été bouleversé : les centres d'activité déplacés, les modes de production profondément modifiés, et surtout les courants économiques dirigés dans des sens nouveaux. Il ne faut pas douter — car il est nécessaire que telle soit notre volonté affirmée chaque jour avec la dernière énergie — que le coefficient de la production allemande sera sinon complètement détruit, ce qui est impossible, du moins singulièrement atténué. Les raisons en sont multiples. Elles relèvent de l'ordre moral et de l'ordre économique.

Il ne faut pas douter que toutes les générations, qui ont vu ou seulement compris les atrocités de cette guerre dont les procédés sauvages ont été imposés par un ennemi sans conscience, sans dignité et sans honneur, ne pardonneront jamais aux hordes barbares qui ont souillé notre sol, leurs vols, leurs dévastations, leurs meurtres. Ils voudront se souvenir eux-mêmes et ils lègueront la haine aux générations futures des procédés de la « Kultur ». Dès lors ils refuseront, au mépris même de leurs propres intérêts, s'il le faut, tout ce qui viendra de la race à jamais maudite. Et ce sera déjà une des causes qui modifiera profondément les courants commerciaux. Nous saurons nous méfier du « Made in Germany » quand bien même il nous viendrait sous les formes les plus déguisées et sous le couvert des nations qui se sont imaginé qu'il était permis de sauvegarder sa dignité

en restant « neutres » en présence du brigandage et du meurtre. Voilà pour le côté moral.

Mais le côté économique leur impose des déductions qui marquent, à leur tour, leur influence sur les modifications profondes qui auront été apportées à la production mondiale. Un laps de cinq années qui aura été une période de suractivité et de surmenage dans la production spécialisée de l'organisation de la guerre et aussi dans la solution des problèmes qui en sont la conséquence, aura fait naître, aussi bien chez nous que chez nos alliés, des procédés nouveaux, l'utilisation de substances jusque-là perdues, la récupération de matières dont les applications étaient négligées et, en général, le développement de la production industrielle. En même temps la guerre nous aura fait voir les défauts de notre organisation, le manque absolu de nos moyens de transport et surtout peut-être l'insuffisance de notre approvisionnement en matières premières, bases de notre production industrielle.

L'industrialisation de la matière produite par ceux-là mêmes qui la font naître, est un des points qui mérite, au plus haut degré, de retenir l'attention. Elle a, par voie de réciprocité, un effet direct et immédiat sur l'approvisionnement des industries.

Il est singulier de constater jusqu'à quel point l'évolution des conditions générales de la production suit un cycle qui se renouvelle dans le temps

et dans l'espace. L'examen des circonstances de la production, alors que les moyens de locomotion et de transport faisaient défaut, amène à constater que d'autre causes peuvent intervenir et provoquer les mêmes effets et les mêmes conséquences.

C'est ainsi que, sans qu'il soit besoin de remonter à plusieurs siècles en arrière, nous trouvons une période où chaque province, bien mieux, chaque village produisait tout ce qui était nécessaire à sa vie. Vie atténuée d'ailleurs, réduite à de faibles exigences et surtout exempte des raffinements, chaque jour plus développés et semble-t-il plus nécessaires, plus indispensables. Et alors une région produisait du blé et consommait du pain blanc. Une autre basait son alimentation sur la production du seigle. Ailleurs on se contentait de galettes de sarrasin ou de maïs. Aujourd'hui dans toute les villes on mange le même pain blanc, comme dans tous les villages, la même miche, ayant la même composition et ne différant guère que par la forme ou la dimension.

Il en était de même pour les légumes. Du château à la plus humble chaumière, c'était le nombre restreint de plantes. Choux, navets, carottes, auxquels sont venues s'ajouter les précieuses pommes de terre.

J'ai eu l'occasion d'examiner, au point de vue de la production, un document datant de l'an 301. Je veux parler de l'*Edit du Maximum* de Dioclé-

tien. Il porte en lui-même un enseignement puissant car il montre que, de tout temps, l'entrave apportée à la liberté du commerce n'a donné que des résultats inverses de ceux que l'on en attendait. Il est certainement regrettable que nos dirigeants ne se soient pas souvenus de ce document car il leur aurait montré les conséquences néfastes qu'une réglementation étroite peut apporter dans le prix des denrées.

A la suite d'une réforme monétaire il se produisit une perturbation profonde dans les transactions. La misère devint extrême. La situation fût telle que l'empereur s'en inquiéta et crut devoir prendre en main la défense des intérêts généraux.

« C'est alors que Dioclétien [1] promulgua l'*Édit du Maximum*, croyant ainsi mettre facilement un terme à la misère publique et rétablir, entre la monnaie nouvelle et les objets d'alimentation, l'équilibre qui existait, antérieurement à la réforme monétaire. Mais ce décret eut le sort de tous ceux qui jamais furent rendus dans ce but ; au lieu d'apporter un remède au mal existant, il eut un résultat complètement opposé, car il précipita le pays encore plus avant dans la ruine. »

Mais si ce document présente, si j'ose dire, un véritable intérêt d'actualité, au point de vue de la réglementation, il nous renseigne en même

1. *Edit du Maximum*, par E. Lepaule.

temps, d'une façon certaine et précise, sur ce qu'étaient alors les ressources de l'alimentation. Et l'on constate, non sans surprise, que déjà à peu près tous les légumes qui formaient les ressources alimentaires, jusqu'il y a un ou deux siècles, étaient cultivés par les Romains.

Et de même que la population de chaque région était réduite à ses propres ressources alimentaires elle n'avait pour se pourvoir en tout ce qui satisfait aux exigences de la vie, que ce que donnait le pays. Chacun cultivait son champ de lin ou de chanvre. On le faisait rouir, puis filer, et le tisserand du village transformait le textile en bonne et grosse toile, bien solide et inusable.

Après avoir franchi une période industrielle où nous nous sommes approvisionnés, où et comme nous avons pu, en matières premières alimentant nos industries, nous semblons devoir revenir vers un « régionalisme » impérieux et étroit.

C'est que l'on a compris que le stade de la production de la matière première n'est pas celui qui présente le plus d'intérêt. L'industrialisation, puis la commercialisation de ce même produit conduisent à la réalisation de bénéfices sensiblement accrus. Il résulte de cette constatation une modification profonde dans les bases mêmes et de la culture et de l'organisation industrielle.

Ainsi, pour prendre un exemple qui fixera, en les précisant, les idées à ce sujet, voyons ce qui s'est passé dans l'industrie sucrière. Au début le

cultivateur produisait la betterave et la vendait au sucrier à un prix fixé par contrat. Bien vite le sucrier a compris qu'il lui importait de traiter seulement des racines riches et l'achat s'est fait non au poids, mais à la densité, c'est-à-dire à la richesse saccharine de la plante. A son tour le cultivateur a voulu être associé aux résultats de la sucrerie. Il en est devenu l'actionnaire. Souvent même l'usine est montée et alimentée par un syndicat de producteurs. Tout le monde est ainsi intéressé à apporter tous ses soins à toutes les opérations qui commencent avec le travail des terres pour se terminer à la vente du sucre.

Il en est ainsi parfois encore dans la production de l'alcool, par la betterave. Cette forme d'association et de participation de chacun aux bénéfices est certainement la meilleure et accuse une supériorité très grande sur celle des petites distilleries installées chez le cultivateur lui-même et alimentées par sa propre culture.

Voilà donc des exemples qui montrent l'intérêt qu'il y a à transformer la matière première ou produit industriel avec la participation du producteur depuis les opérations qui président à sa transformation jusqu'à l'état de produit vendable.

C'est là assurément une des formes les plus intéressantes de la production. Cependant nous trouvons des exemples de productions culturales créant des denrées non utilisées dans le pays, aussi bien que d'industries réclamant au dehors

les matières premières nécessaires à leur marche. Il faut, à mon sens, considérer ces deux cas comme constituant des situations anormales aussi bien pour l'industriel que pour le producteur.

Un exemple pris dans une position comme dans l'autre va préciser ce qui se passe dans de semblables conditions. Prenons l'un et l'autre dans l'industrie textile.

Chacun sait que nos provinces de l'Est, du Nord et aussi de la Normandie et de la Bretagne produisent des lins qui souvent peuvent rivaliser avec les plus belles qualités de la Hollande. Que devient la paille ainsi obtenue ? Elle était avant la guerre achetée sur place par des courtiers qui l'exportaient en Belgique. Ce sont les eaux de la Lys, rivière dont le nom, depuis les hostilités, a pris une notoriété que lui ont acquis les événements sanglants qui se sont déroulés sur ses rives, qui étaient utilisées pour le rouissage de ce lin français. Après un trempage de plusieurs semaines les fibres séparées par des procédés mécaniques constituent une filasse fine et soyeuse. Exportée en Irlande, elle sert à tisser les admirables batistes dont se parent nos élégantes.

La guerre a bouleversé tout cet échafaudage commercial. Plus de rouissage dans la Lys ; plus d'exportation vers l'Irlande. Nous avons utilisé notre lin à tisser la toile nationale avec laquelle nous avons fait les ailes de nos avions. C'est que des procédés nouveaux sont nés. Au rouissage

long, pénible, coûteux et donnant souvent des résultats aléatoires dans les eaux des rivières, se sont substitués des procédés industriels. Un d'eux en particulier donne des résultats remarquables. En six heures, avec une dépense minime, la paille est rouie dans des conditions telles que la fibre plus résistante donne un rendement plus élevé et constant dans sa valeur industrielle.

Voilà donc une industrie qui depuis le début jusqu'à la fin reste nationale. La part la plus grosse des bénéfices qui était constituée par l'industrialisation du produit, reste dans le pays. Et l'on entrevoit, dès lors, la possibilité de créer dans l'avenir des syndicats de producteurs. Ils auront leur usine de rouissage et aux faibles bénéfices de la culture ajouteront la part plus forte résultant de la commercialisation du produit. Dans ces conditions la France devient maîtresse de son marché. Sa culture n'est plus à la merci des fluctuations d'une vente que la spéculation rendait hasardeuse et instable, et ses bénéfices étant sensiblement accrus elle peut utilement développer ses surfaces emblavées. Il n'est pas douteux que le résultat obtenu par la découverte de rouissages industriels fera plus pour la progression de cette culture que la prime accordée par l'Etat. Très onéreuse pour le budget elle était sans effets sur la culture.

Voilà donc une industrie qui se présente désormais chez nous dans les conditions les plus favo-

rables car nous en tenons toutes les données, et que, producteurs de la matière première, il nous est loisible d'en développer les bases. Il en sera tout autrement lorsque nous serons obligés de demander à l'étranger cette matière première de laquelle dépend l'organisation de notre activité.

Une autre branche de notre industrie textile nous en offre un exemple frappant. Il s'agit de nos filatures et nos tissages de coton. On en connaît l'importance. En temps normal nous importons pour quatre à cinq cent millions de coton. Cette importante quantité alimentait nos centres industriels des Vosges, de la Normandie, de Roanne. Mais la guerre venue il a fallu des quantités plus grandes de toiles, de vêtements, de literies d'hôpital. Il a fallu surtout une quantité énorme de coton de pansement. Des expériences définitivement démonstratives, faites au Jardin Colonial, ont bien montré que l'on pouvait se servir pour le même usage du kapok que produisent toutes nos colonies tropicales africaines, mais ce qui a considérablement accru notre besoin en coton c'est la fabrication des explosifs qui ont la cellulose comme base. Et alors la quantité importée a représenté pour l'année 1917 tout près d'un milliard.

Cet accroissement considérable de dépense tient à deux causes. L'une est le développement de l'emploi ainsi qu'il vient d'être dit, mais il faut considérer qu'en défalcation vient la réduction des importations. On peut donc dire qu'il y aurait

eu à peu près compensation. Mais la raison la plus importante est que le coton a d'abord doublé puis triplé de valeur. Et c'est la cause pour laquelle la dépense devient onéreuse pour notre budget : nous surpayons la matière première.

Situation passagère, dira-t-on, créée par les événements présents. Ce serait s'illusionner gravement que de penser que les anciens prix se retrouveront dès que les hostilités auront cessé. Certes l'augmentation des prix tient pour une bonne part à la situation présente mais il faut chercher ailleurs la cause de la hausse incessante que nous constatons depuis vingt ans.

Elle réside dans une raison d'ordre économique qui apporte en elle une leçon grave à laquelle il faut de toute nécessité réfléchir, si l'on ne veut voir se créer pour nous une situation ruineuse et qui peut nous conduire aux pires conséquences.

Cette raison apparaît, nette et précise, sitôt que l'on examine la situation dans son ensemble. Elle est la suivante : la production mondiale du coton est de nos jours d'environ seize millions de balles (de 462 livres anglaises). Sur ce chiffre la part des Etats-Unis entre pour onze millions de balles. Au début, les neuf dixièmes de cette production étaient exportés et s'en allaient alimenter les industries anglaises, allemandes et françaises.

Le complément de la récolte mondiale était fourni par les Indes, l'Egypte, le Turkestan et quelques autres régions.

L'industrie cotonnière de notre continent était donc nettement tributaire de la production extra-européenne. Elle était entièrement à sa merci. On eut les preuves les plus probantes de cette dépendance quand, en 1903, les exportations d'Amérique, par suite d'une récolte mauvaise, se trouvèrent diminuées et que les prix, par suite de spéculation d'accaparement, subirent une hausse inusitée. Ce fut alors un trouble profond apporté à l'industrie. Partout les usines durent réduire leur production. Un chômage ruineux atteignit l'Angleterre. L'Allemagne perdit du fait de la crise plus de 117.000.000 de marks. L'industrie française ne dut son salut qu'aux débouchés privilégiés que lui offraient ses colonies.

Depuis lors le mal est devenu chronique. Ses causes véritables apparaissent nettement. Elles ont pour origine le fait que les pays producteurs ont compris tout l'intérêt qu'il y avait pour eux à industrialiser leur récolte et à ne l'exporter que sous forme de produits manufacturés. Le fait est indéniable. Il est grave dans ses conséquences pour notre industrie nationale. Il le sera davantage encore quand, tout à l'heure, l'Alsace nous sera rendue et que nous aurons assumé l'obligation d'approvisionner sa principale industrie.

Ce n'est pas le moment d'examiner quel peut être le moyen de porter remède à une situation qui ne peut se prolonger sous peine de voir succomber une de nos importantes branches d'activité. Je

demande la permission d'y revenir. Ce sera l'exemple qui montrera, clairement je l'espère, quelle doit être la situation de notre production en regard de l'industrialisation des produits.

Il semble que les faits qui viennent d'être cités affirment, d'une façon précise, jusqu'à quel point, si nous voulons avoir des industries prospères, nous devons nous préoccuper de ce qui constitue leur base, de ce qui assure leur vie, de ce qui seul peut développer leur prospérité : la production sur le sol national des matières premières qu'elles utilisent.

On peut affirmer que toute industrie qui n'est pas maîtresse des sources de production de la matière première est une industrie dont les bases sont factices et qui peut du jour au lendemain être ruinée. Et si le fait est vrai, comme tout le démontre, s'il est généralisé, s'il s'applique à toutes les industries d'un pays on en peut conclure que la richesse tout entière de ce pays repose sur des bases instables qui peuvent du jour au lendemain s'effondrer, si les conditions économiques sur lesquelles sont fondées ses importations viennent à être modifiées.

Aussi peut-on affirmer que si l'exportation joue un rôle important dans la fortune d'un pays en assurant l'écoulement des produits obtenus par ses manufactures et en alimentant son commerce, l'importation des matières premières exerce une action plus grande encore car d'elle, et souvent

d'elle seule, dépend la possibilité de fabriquer.

Cette vérité semble tellement simple, tellement lumineuse qu'il peut paraître puéril d'y insister. Et cependant rien ne montre qu'elle ait, jusqu'à ce jour, fait l'objet des préoccupations des Pouvoirs Publics. Le ministre du Commerce, l'honorable M. Clementel dont la haute compréhension des lois économiques n'est jamais en défaut, a pris l'initiative, dont il faut lui être grandement reconnaissant, d'instituer une Banque de crédit à l'exportation. C'est parfait et tout fait espérer que son projet sera, en même temps que paraîtront ces lignes, une réalité. Mais je voudrais que l'on se convainque qu'en ce faisant on n'aura accompli que la moitié de la tâche et peut-être même celle par laquelle il eût fallu terminer l'œuvre. Mais voilà, l'autre ne dépend pas directement du Commerce et chaque portefeuille n'est pas nécessairement pourvu d'un titulaire ayant l'active initiative de notre ministre de l'Industrie.

Mais si une action administrative serait utile, en ce sens qu'elle hâterait la solution en soutenant les initiatives privées, c'est surtout sur ces dernières qu'il faut compter. Aussi rien ne doit être négligé pour créer un mouvement nécessaire, basé sur une connaissance plus exacte des conditions économiques qui dominent notre situation générale.

Nos ennemis savent le poids que peut avoir dans la prospérité industrielle et commerciale

d'une nation la libre disposition des centres de production de la matière première.

On sait qu'une des causes, et non la moindre, pour laquelle les pangermanistes allemands ont mis le monde à feu et à sang est leur volonté d'imposer leur hégémonie industrielle et commerciale. Cette volonté transparaît, dans tous leurs actes, comme dans tous leurs écrits. Un document récent émanant de Herr Herzog, conseiller technique du Gouvernement impérial et distribué à tous les chefs de grandes industries allemandes, le montre clairement. La pensée qui l'a inspiré se retrouve tout entière dans la formule qui fut déjà maintes fois exprimée : « Nous voulons le régime de la porte ouverte, la liberté des mers, la faculté pour l'Empire de se procurer toutes les matières premières dont il a besoin pour vivre et prospérer. »

Et à l'appui de ces revendications le conseiller technique précise sa pensée en énumérant les conditions générales qui, à son sens, sont seules acceptables après la guerre. Ces volontés il faut les connaître et surtout s'en souvenir à l'heure où seront discutées les conditions de la paix.

Laissons donc la parole à Herr Herzog :

« Les traités commerciaux de l'avenir qui auront été écrits avec du sang et dictés sur les champs de bataille, professe-t-il dans son rapport, devront stipuler les garanties suivantes :

« 1° Carte blanche sera donnée à l'Allemagne pour acquérir les territoires produisant les matières premières dont elle a besoin, ainsi que le droit illimité de les faire exploiter par ses nationaux. Nulle restriction sur ce point ne saurait être admise.

« 2° Le gouvernement du pays avec lequel nous aurons traité ne pourra exercer ses propres droits de réquisition qu'avec le consentement des fonctionnaires allemands responsables. Des gages devront être déposés pour répondre de l'observation de cette clause.

« 3° Il ne sera jamais permis aux nationaux des pays ayant traité avec nous de faire diminuer artificiellement la quantité des matières premières susceptibles d'être achetées par nous. C'est pourquoi le gouvernement allemand devra pouvoir intervenir sans que les pays étrangers se plaignent qu'on viole leur droit de souveraineté.

« 4° Il ne suffira pas de demander des facilités illimitées pour se procurer les matières premières dans les pays étrangers contractants — leur prix de revient pourrait, en effet, lorsqu'elles parviendront en Allemagne, avoir été majoré de façon inacceptable soit par les frais de transport, le coût des frets, le refus des primes d'exportation accordées à des nations rivales ; le traité de commerce doit rendre absolument impossible la hausse du prix de revient final des matières premières par des moyens arbitraires. On ne pourra pas, par exemple, refuser de construire les lignes de chemins de fer nécessaires pour relier les exploitations allemandes à la côte ou aux grandes lignes; en revanche, les entreprises allemandes pourront user à leur profit du droit d'expropriation.

« 5° Il devra être entendu à l'avance que les fonctionnaires des pays étrangers contractants réprimeront par tous les moyens en leur pouvoir toutes les tentatives de boycottage qui pourront nuire à notre commerce et à nos exploitations. Si de telles tentatives se produisaient, le gouvernement impérial serait consulté de droit, et il aurait à faire valoir son avis en ce qui concerne les peines à infliger aux fauteurs.

« 6° Les droits de propriété dérobés aux détenteurs de brevets allemands leur seront rendus. De plus, une compensation pécuniaire sera accordée auxdits détenteurs pour la perte qu'ils auront subie, jusqu'au moment où leurs droits de propriété leur seront rendus. Enfin, les traités devront comprendre certaines clauses destinées à rendre impossible dans l'avenir le retour de si regrettables abus ».

Ces revendications il faut les garder présentes à la mémoire car si la victoire que nous aura donné le génie de nos généraux et la vaillance de nos soldats les aura pour le moment annulées, ne doutons pas qu'elles resteront dans l'esprit allemand le but de tous leurs actes et la dominante de toutes leurs pensées. Il était du plus haut intérêt de les connaitre car elles nous montrent quelles étaient les préoccupations d'un peuple auquel on ne peut refuser de reconnaître un esprit de l'industrialisation pratique de toute les forces vives, poussé jusqu'aux dernières limites.

Les Allemands ont compris, et il faut que comme eux nous le comprenions et le fassions en-

trer au rang de nos préoccupations dominantes, le principe qui veut que « toute industrie qui ne détient pas en son pouvoir les bases de la production de ses matières premières est une industrie factice et par cela même menacée de ruine ».

Si nous voulons ne pas perdre de vue les considérations qui doivent former les assises sur lesquelles s'édifie la force de la production industrielle, nous saurons, par la coordination de nos efforts, former un tout économique, qui peut faire de nous un peuple dont la force productrice ne sera égalée par nulle autre.

Rien ne nous manque pour arriver à ce but. Qui donc oserait nier qu'un peuple qui s'honore des plus belles découvertes de chimie, de biologie, de mécanique et qui peut s'enorgueillir de tant de noms illustres qui ont reculé au delà de toutes prévisions les limites de la science, ne peut trouver en lui les guides les plus sûrs pour arriver aux applications les plus pratiques ? Et que nous manque-t-il pour ces réalisations? Rien, car notre terre est fertile et rendra chaque jour plus encore quand nos efforts seront guidés de plus près par les applications de la science. Car, encore, notre climat est bon et convient à tant de productions diverses. Et puis nous avons devant nous ce champ vaste, presque inexploité encore de nos terres lointaines. Quand nous les connaîtrons mieux, pour les avoir regardées de plus près, quand nous aurons fait l'inventaire consciencieux, méthodique et

complet des richesses existantes et surtout des possibilités latentes, nous serons étonnés de la puissance qui s'offre à nous et plus encore peut-être de l'avoir, depuis tant d'années déjà, négligée et laissée dans un léthargique sommeil dont il faut que l'ère nouvelle, qui s'ouvre devant nous, la fasse définitivement sortir.

Gardons présent à l'esprit le principe de la nécessité de posséder les sources vives de matières premières qui doivent alimenter nos industries. Il domine toutes les lois de la production et par suite de la richesse nationale. Il s'applique, au surplus, à toutes les matières premières, d'où qu'elles viennent et quelles qu'elles soient. Il nous serait loisible si se n'était sortir du cadre assigné à cet ouvrage de montrer qu'en mettant en commun nos forces métropolitaines et nos forces coloniales nous pouvons répondre à tous nos besoins. Ces forces forment un tout complet et rien n'y manque, si nous voulons exploiter toutes les sources de vie qui s'offrent à nous, pour former de toutes pièces un ensemble qui assurera notre activité intérieure et alimentera largement notre commerce d'exportation. Alors, mais alors seulement, nous pourrons nous dire forts parce que riches. Riches nous le serons par la possession de toutes les matières premières qui forment la base de la productivité nationale.

Et si par malheur d'autres événements aussi cruels que ceux que nous vivons à l'heure actuelle

venaient encore obscurcir notre horizon, nous trouverions en nous-mêmes, sur notre sol métropolitain ou colonial, tous les éléments de la vie, doués de la résistance nécessaire et conduisant au triomphe de nos forces.

Que de leçons, tragiques sur l'heure, pleines d'indications précises pour l'avenir, nous auront apporté les terribles années de la guerre ! Gardons-en à jamais le souvenir. Etudions avec soin les causes et les effets d'événements dont nous n'avons pas été les maîtres et dont il n'a pas dépendu de nous d'éviter, ou même de reculer d'une seule heure, l'accomplissement. Mais ne doutons pas que si nos ennemis se sont senti la force de soutenir une lutte contre le monde entier et s'ils ont pu la soutenir, de fait, si longtemps, c'est qu'ils avaient accumulé chez eux tous les moyens de produire.

Gardons gravées dans nos esprits ces lignes qui précisent les faits et que, dans un mémoire confidentiel, les métallurgistes allemands retraçaient : « Si nous n'avions possédé la Lorraine, nous n'aurions jamais pu mener la présente guerre sur trois fronts à la fois avec seulement quatre ou cinq millions de tonnes de fer allemand plus deux ou trois millions de tonnes de fer austro-hongrois. »

Ces sept millions de tonnes que les Empires du Centre possédaient chez eux c'était le dizième de ce qu'ils ont employé pendant la guerre. Les

mines de Lorraine leur ont fourni le reste. Et voilà qu'il apparaît nettement, de l'aveu même de l'ennemi, que les causes mêmes de la guerre, et que la force de vaincre ont été la conséquence de notre désastre de 1871.

Mais l'on ne fait pas seulement la guerre avec du charbon, du fer, des explosifs et des hommes. Il faut d'autres choses. Et l'industrie moderne réclame des produits que notre sol européen ne peut fournir. L'alimentation même, de l'homme qui fait la guerre ne se limite pas aux seuls produits métropolitains. Si jusqu'à un certain point nos ennemis ont pu remplacer le pain de froment par le seigle, l'orge, le sarrasin et encore par les pommes de terre, les navets et les choux, le riz, les légumineuses, les huiles, le café, le thé, le tabac leur ont fait défaut. Et ces privations prolongées, imposées aux hommes, ont agi sur leur résistance et comptent parmi les causes de leur dépression morale dont la mentalité de leurs prisonniers a si nettement donné la preuve.

Leurs industries, tant vantées, leurs formidables laboratoires ont été impuissants à inventer des produits de substitution. Par quoi remplacer le caoutchouc, la gutta, les huiles de graissage, les textiles ? La science et l'industrie ont des limites qu'elles ne peuvent encore franchir, et la synthèse chimique malgré les extraordinaires progrès qu'elle a accomplis depuis que notre grand chimiste Wurtz s'est fait l'apôtre de la théorie ato-

mique, ne peut se substituer à la production obtenue par le concours des phénomènes biologiques.

Leurs « ersatz » de tous genres n'ont qu'imparfaitement remplacé les produits auxquels on les a voulu substituer. Tels les tissus de papier, les ouates de tourbe, les graissages au graphite, etc.

Nous aurons l'occasion de voir l'erreur énorme commise par les Allemands dans leur envisagement des questions coloniales. Les idées de Bismarck en ont été l'origine. Trop longtemps ils n'ont pas compris quel devait nécessairement être le rôle des régions chaudes dans l'industrie et plus encore, dans la solution des grandes questions économiques. Ils se sont imaginé que leur industrie telle qu'ils l'avaient organisée, formidable et poussée jusqu'aux derniers perfectionnements de l'outillage, pouvait suppléer à tout. C'est là une erreur dont ils vont payer lourdement les conséquences. Il nous faut à tout prix, à nous qui avons dans la main tous les éléments du succès, profiter de cette grande leçon et nous organiser, pour l'avenir, dans de telles conditions que nous puissions mener à bien la solution du vaste problème économique dont les bases sont : produire, transporter, vendre.

Nous venons de le voir, le sol métropolitain ne peut plus nous fournir tous les éléments de la vie moderne et plus encore ceux qui servent de base à nos industries. Ce principe étudié dans ses

détails apparaît par l'examen de l'ensemble des faits, lumineux et défini, nettement démontré. J'emprunterai quelques exemples aux besoins les plus courants de la vie et il me paraît non douteux que la déduction s'en imposera à l'esprit de chacun.

Au surplus l'examen seul de la situation actuelle, l'enchérissement exagéré de la vie montrent que nous vivons dans des conditions anormales dans lesquelles la raréfaction des produits de consommation ouvre le champ libre aux accaparements les plus scandaleux et aux spéculations les plus éhontées. Ce ne sont certes pas les réglementations les plus sévères qui porteront remède à une semblable situation car il est impossible de contraindre les producteurs de vendre à un prix taxé qu'ils ne veulent accepter. Ils sentent qu'ils détiennent dans leur pouvoir le moyen de réaliser des bénéfices considérables et au mépris des intérêts de la masse ils ne songent qu'à leurs profits personnels.

Parcourant, en tournée d'inspection, des régions de culture, je fus surpris de voir qu'alors que les produits culturaux atteignaient un prix tellement élevé, les cultivateurs se contentaient d'emblaver de faibles surfaces. Et comme j'en faisais la remarque, un d'eux me répondit : « Pourquoi donc nous donnerions-nous un surcroît de peine à produire davantage ? Notre bénéfice n'en serait certes pas accru et sans doute même diminué, alors que notre

labeur serait plus dur, car nous avons bien plus de profit à vendre cinq mille choux à deux francs que dix mille au prix ancien de quarante centimes. »

Le raisonnement est simple et pour scandaleux qu'il est, il reste irréfutable si tout ce qu'il a d'immoral n'apparaît pas à l'esprit de celui qui ose tenir de semblables propos.

Pas plus qu'au temps de Dioclétien la réglementation des prix de vente n'y fera rien et il n'est d'autres remèdes que ceux qui s'inspirent de la vérité économique, qui est de favoriser la production de toutes les régions en leur permettant de transporter leurs denrées.

La constatation de ces faits montre que, le voudrions-nous, nous ne pouvons plus revenir vers les bases anciennes de vie primitive des siècles passés. Nous nous sommes accoutumés à un autre genre d'existence, les épreuves de l'heure présente le démontrent plus clairement que jamais. Il nous est impossible par les seules ressources de notre territoire de pourvoir à nos besoins. Les produits extra-européens sont devenus nécessaires à notre vie. Tout le prouve.

Faisons l'inventaire de ce qui correspond aux besoins de notre existence et nous serons étonnés de voir la part considérable que les produits d'importation des régions lointaines ont prise dans notre façon de vivre. Jetons un coup d'œil rapide sur ce qu'est notre alimentation et nous consta-

terons la part énorme qu'y a prise déjà et que prend, chaque jour plus large, la production des pays tropicaux.

Bien rares sont ceux qui, conservant les vieilles coutumes, se contentent, au lever, d'une bouillie ou d'une soupe. Le café, le thé, le chocolat les ont remplacées. Le sucre qui les accompagne serait colonial lui aussi si des lois protectrices ne favorisaient la production du sucre métropolitain de betteraves. Nos corps gras qui étaient : le beurre, le saindoux et le lard trouvent un adjuvant qui chaque jour prend une place plus large dans notre alimentation et qui dérive directement de la noix de coco. Nos huiles indigènes qui avaient pour origine le pavot, l'œillette et le colza ont été remplacées par celles d'arachide, de coton, de sésame et beaucoup d'autres. Le riz et le manioc sont venus apporter un appoint utile, bientôt indispensable à nos aliments féculents. Tous nos aromates qui relèvent agréablement le goût de nos mets : poivre, cannelle, girofle, vanille sont d'origine tropicale. Et quand viennent la fatigue, l'affaiblissement ou la maladie nous avons recours à la précieuse quinine, à la kola, la coca et tant d'autres médicaments venus de découvertes faites dans les régions nouvelles.

Et si notre hygiène alimentaire s'est utilement modifiée, si au cours de la longue période hivernale les légumes frais paraissent encore normalement sur nos tables, c'est grâce à notre Afrique

du Nord qui nous pourvoit abondamment en ces succulentes et savoureuses primeurs qui, il y a si peu de temps encore, étaient le privilège des seules tables des riches. En temps normal, tous les légumes verts : haricots, pois, artichauts, pommes de terre nouvelles arrivent en telle quantité sur les marchés jusque de la moindre ville que le travailleur lui-même les fait entrer dans son alimentation courante. Et l'hygiène alimentaire y a largement gagné.

Si nous voulions passer en revue tous les produits dont nos industries ont besoin, la liste en serait longue : j'en montrerai le rôle dans l'organisation de notre industrie et le développement de notre production coloniale.

Déjà, on le voit, un courant s'est établi et chaque jour la contribution coloniale à nos moyens d'existence, aussi bien qu'à notre activité industrielle devient plus large et plus complète. Et cependant ce n'est là encore qu'un début et l'on entrevoit un avenir prochain où nécessairement cette part deviendra plus large encore à la condition toutefois que nous n'y mettions pas d'entraves. Car il faut bien le dire, si déjà quelques progrès sont accomplis, ce n'est pas à cause de l'aide que l'on y aura apportée et c'est bien malgré l'opposition latente d'un protectionisme excessif que l'on aura trouvé dans la propagation des méthodes nouvelles, des applications inédites et des produits encore ignorés.

C'est que le mal dont nous souffrons a des racines profondes et nous ne le détruirons que lorsque nous aurons pu assainir le terrain dans lequel elles puisent leur vie. Ce n'est pas le lieu d'examiner l'ensemble de la question sous ce jour particulier. Le sujet est trop important et les conséquences trop graves pour qu'il puisse être intéressant de l'effleurer sans se livrer sur ce point à une étude plus large. Mais du moins l'on me permettra de citer un cas d'espèce qui justifiera l'appréciation, qu'*à priori*, on pourrait juger trop sévère ou émanant d'un esprit chagrin, ce qui serait totalement contraire à la réalité des faits.

Le beurre de coco, dont il était question tout à l'heure, va nous montrer de quelle nature et combien graves sont les entraves que peut rencontrer chez nous le développement des industries qui ont pour origine des produits coloniaux et pour débouché l'alimentation de notre population tout entière.

Et d'abord qu'est cette graisse alimentaire ? Exclusivement le produit de l'expression de cette belle pulpe blanche et savoureuse que renferme l'opulente noix du cocotier. Lorsqu'on lui applique encore les modes primitifs de traitement on brise la noix, on extrait la pulpe et on la sèche au soleil. Ce procédé a le grave tort de permettre aux colonies microbiennes et aux moisissures de toutes sortes, de se développer à leur aise sur

ces quartiers de pulpe. Il en résulte des fermentations et des oxydations qui ont pour conséquence de développer les acides gras. C'est ce que l'on désigne d'un mot en disant que le produi rancit. Et c'est sous cette forme que des milliers de tonnes de ce produit sont débarqués, et avant la guerre encombraient les quais de Marseille.

Il existe des procédés de dérancissement et la séparation des produits malodorants étant à peu près complète, on peut obtenir un produit, du moins exempt de mauvais goût. Mais la noix de coco est mieux qu'un produit neutre. Elle a un goût fort agréable. Quiconque a goûté le karri fait aux Indes avec, comme base, la noix de coco fraîche en garde un souvenir délicieux... pour peu qu'il soit gourmet. Mais il y a plus encore. Ces produits qui s'oxydent sont les plus délicats, les plus précieux et ils sont détruits en pure perte. Cependant il existe un procédé qui assure à l'albumen de la noix de coco, au coprah, pour nous servir du terme commercial, sa saveur primitive en abolissant, par une stérilisation, toute les fermentations nuisibles.

Ce procédé je l'ai décrit dans une note présentée à l'académie [1]. Il donne des résultats remarquables en ce sens que l'on peut garantir au produit un degré de pureté initiale égal à celui de notre beurre de table.

1. 26 octobre 1908.

Voilà donc un produit parfait et comme goût et comme origine. En effet il est végétal et bannit par cela même toute appréhension et toute répulsion et se montre très supérieur à tous ces produits qui ont pour base les vieilles graisses de déchet plus ou moins saines et que l'on ramasse un peu partout.

Par surcroît cette graisse de coco est d'une digestion facile et tolérée par tous les estomacs. Le Dr Combes, de Lausanne, qui s'est fait une spécialité des maladies des voies digestives lui reconnaît un coefficient de digestibilité égal à celui du beurre frais.

Il semble qu'en présence d'un tel produit dont le prix avant la guerre était égal à la moitié de celui du beurre de lait, tous les efforts auraient dû être faits pour en faciliter la fabrication et la vente et en faire un produit populaire. Il n'en a rien été cependant. Tout au contraire on a tout fait pour en entraver le libre commerce et la propagation rapide.

Ayant eu à soutenir la lutte pour permettre au produit de se répandre, je puis préciser les moyens que l'on voulut mettre en œuvre pour arrêter l'extension de l'emploi sans nul souci, et de nos intérêts coloniaux et de ceux d'une industrie qui promettait de devenir rapidement florissante en apportant un utile appoint à l'activité des usines de Marseille.

On partit de ce point que la graisse de coco

mélangée au beurre de lait dans une proportion qui reste en dessous de 10 °/o ne peut être décelée par l'analyse et à plus forte raison reconnue au goût. Et ce qui prouve l'excellence de la qualité organoleptique du produit c'est que dans tous les centres beurriers on importait de la graisse de coco pour faire des mélanges et surtout pour la consommer et vendre le beurre.

A juste titre la commission des fraudes s'en émut, car son devoir est de veiller à ce que les produits ne soient pas sophistiqués et restent vendus sous l'appellation qui correspond à leur nature réelle. Elle édicta des mesures sévères interdisant, en particulier, la vente de la graisse de coco dans les établissements qui vendent du beurre de vache. Mais où l'on voulait aller un peu loin et ce contre quoi je dus protester avec la dernière énergie, c'est quand, sous le prétexte que l'analyse chimique ne pouvait reconnaître la présence du coco dans le beurre, on prétendit imposer aux produits du coco un colorant artificiel qui permît d'en reconnaître la trace. Je fis observer que dans ce cas il faudrait aussi colorer l'eau des sources car on ne pouvait accuser sa présence dans les vins légèrement mouillés. Je dois reconnaître que la commission ne voulut pas s'engager dans cette voie, et j'obtins gain de cause.

Mais l'affaire n'en resta pas là. La chambre fut saisie d'un projet de loi édictant une réglementation qui équivalait à une interdiction. Je dus

reprendre la lutte et comme les raisonnements logiques et clairs donnaient raison au libre commerce du produit, je m'entendis dire par un des membres de la commission chargée de l'examen de la question :

« Au surplus, peu nous importe, nous qui sommes les représentants des intérêts agricoles du pays nous avons la majorité et nous ne laisserons pas se propager un produit qui fait concurrence au beurre. »

L'aveu était formel. Peu importe que nos colonies, que nos industries, que la masse des consommateurs trouvent profit à produire, à industrialiser ou à consommer une matière, ce qu'il faut avant tout c'est défendre des intérêts de clocher, c'est-à-dire les intérêts directs de celui qui a sollicité et sollicitera encore les suffrages. Tout est là et le reste importe peu.

Eh bien ! tant que nous examinerons les questions économiques sous cet angle les intérêts vitaux de la nation seront gravement mis en péril. Il semble que la question coloniale se résume en ce seul point : nos colonies nouvelles ne sont pas défendues parce qu'elles n'ont pas d'électeurs et partant pas d'élus, donc pas de défenseurs. Faudra-t-il donc en venir à mettre des bulletins de vote entre les mains de ces braves noirs qui nous ont montré comment ils savaient porter un fusil, mais qui ne comprendront pas, dès longtemps, toutes les beautés de la représentation

populaire telle qu'elle s'opère de nos jours ? Le remède ne serait-il pas aussi dangereux que le mal ? Je pose la question. Elle est vaste de conséquences. Ce serait sortir du sujet que de la traiter ici.

CHAPITRE III

Rôle de la production coloniale. — Elle doit être complémentaire de celle de la métropole. — Évolution dans la production. — Ses conséquences. — Causes de base de la colonisation. — Ses méthodes.

La nécessité de se pourvoir d'une façon régulière et normale en matières premières, base du développement de notre industrie, serait déjà, ainsi que nous venons de le voir, une raison suffisante pour que nous placions au rang de nos préoccupations les plus immédiates le souci de posséder des territoires qui puissent contenir ces sources de vie. Mais cette raison, pour impérieuse qu'elle est, est loin de se présenter comme la seule qui doive déterminer les peuples, soucieux de leur expansion et de leur force future, à se préoccuper de posséder des territoires dans les régions de grande production comme le sont les terres des contrées tropicales ou sub-tropicales. Et quelque puissante que puisse être cette cause il en est d'autres qui ont, elles aussi, un poids et une valeur considérables.

Avant que de les examiner, insistons encore sur la puissance que présente pour l'avenir la possession des terres des régions chaudes.

C'est une notion générale et que chacun possède que celle de savoir que le climat, cet ensemble de circonstances si mal définies et encore plus mal connues, se modifie peu à peu dans un sens nettement déterminé. Notre pauvre vieille terre vieillit. Elle se refroidit. Déjà la végétation et par suite la faune chassée des régions polaires, jadis pourvue d'habitants dont on retrouve les restes conservés, pendant de longs siècles, dans les glaces sont devenues complètement inhospitalières. Des fouilles importantes nous montrent, par des documents précis, tels que ces dessins inscrits sur les parois des cavernes du Tarn, récemment découverts, la présence, aux temps passés des grands fauves sur notre terre de France dont le climat sans cesse refroidi les a peu à peu chassés pour les conduire plus près de l'équateur. Et remontant plus loin encore nous trouvons dans les terrains houillers des empreintes très nettes de végétaux que nous sommes en droit, par assimilation, de considérer comme exigeant des températures élevées. Les couches sous-jacentes ont accumulé, pour notre sauvegarde, de larges provisions de matières, lignites, charbons, pétroles, dont la combustion nous permet de trouver, dans des moyens factices, le pouvoir de résister au froid qui nous menace et nous gagne.

Certes la vie humaine est trop courte pour que nous puissions, par nous-mêmes, suivre le développement constant de cette progression incessante et inéluctable du froid qui nous envahit. Mais ces transformations s'inscrivent sur le grand livre de la nature dans lequel nous apprenons chaque jour à lire plus clairement les enseignements du passé par les déductions du présent.

Et ces enseignements suffiraient déjà pour nous montrer que l'avenir immédiat est dans les régions plus chaudes du globe. Et puis notre civilisation qui progresse avec une vitesse que le temps accroît sans cesse, modifie notre façon de concevoir, de comprendre et de nous adapter aux circonstances nouvelles. L'ère des recherches et des découvertes grandit encore, non pas suivant une progression qui admettrait des déductions se propageant suivant une ligne s'éloignant d'un point de départ, mais suivant un cercle entourant chaque point duquel découlent, suivant d'infinis rayons, une foule, toujours accrue, de suggestions nouvelles encore et conduisant elles-mêmes à un nombre sans cesse plus grand d'affirmations. A mesure que le cercle des connaissances grandit celui des déductions s'accroît avec lui.

Aussi malheur aux peuples qui ne progressent pas. Ce qui était vérité hier ne le sera peut-être plus demain, et, dans tous les cas, deviendra insuffisant pour parer aux exigences croissantes de

la science, de l'industrie qui en découle, de la vie qui s'en déduit.

La vie humaine est trop courte, disai-je, pour que nous puissions assister à la modification des phénomènes biologiques naturels. Cependant, nous pouvons suivre cette évolution si nous prenons un exemple dans l'industrie qui se rattache à la production des végétaux que l'homme utilise.

Tout le monde sait ce que c'est que la culture maraîchère, cette production intensive des superbes légumes qui utilise les procédés les plus perfectionnés et les plus précis. Il y a un quart de siècle, c'était tout autour de Paris, une ceinture large de deux ou trois kilomètres, où, sous une activité intense, il se produisait une quantité formidable de légumes d'un tel choix, d'une telle perfection que dans le monde entier on ne pouvait trouver de produits qui les puissent égaler. Chaque mètre de terre portait, chaque année, six ou huit cultures successives et donnait un rendement brut dépassant généralement dix francs.

C'était aux halles de Paris une activité intense. Dès une heure du matin toutes les rues adjacentes s'emplissaient d'immenses charrettes transportant des montagnes de légumes. La capitale, à elle seule, était incapable de consommer ces formidables quantités. Une grande part était groupée par des commissionnaires, soigneusement emballée et expédiée vers le Nord. La Suède, la Norvège, l'Allemagne, la Russie recevaient cha-

que jour des légumes venus sur le sol de Paris.

Quelles pouvaient être les raisons d'un semblable phénomène ? Elles résidaient, pour une bonne part, dans le talent, j'allais dire le génie, de nos maraîchers parisiens qui sont les maîtres incontestés de la production légumière, et pour l'autre dans les circonstances matérielles nées de l'agglomération parisienne jointe à la douceur relative du climat. Paris entretenait une cavalerie formidable alors que tous les transports ne se faisaient qu'au moyen de chevaux. De là une production énorme de fumiers qui étaient la base de la production maraîchère et le substratum sur lequel poussaient les légumes de choix. Mais que l'on ne s'imagine pas que ces fumiers ont surtout un rôle d'engrais. Leur valeur vient de leur pouvoir de produire, mieux que tout autre, par une fermentation active, une température élevée ; cette chaleur retenue au moyen d'un matériel spécial, cloches ou châssis vitrés, permet d'obtenir des récoltes à contre-saison, des primeurs. Telle était la base de la culture forcée.

Mais des causes inattendues sont venues modifier presque subitement les circonstances qui dominaient cette production. D'une part les moyens de locomotion se sont modifiés. Les tracteurs mécaniques ont remplacé les moteurs animés. La cavalerie a diminué dans des proportions énormes. Les maraîchers n'ont plus retrouvé les bases de leur production. En même temps, et précédant

déjà ces circonstances, nos régions méridionales d'abord, et bientôt, tout notre littoral algérien, mieux desservis par les moyens de transport, ont pu écouler vers les régions septentrionales les produits de leur culture, qu'un climat, plus favorable encore, leur permet d'obtenir en tout temps. Et sur les bases de ces premières indications s'est édifié tout un vaste mouvement de production. Chaque jour plus perfectionnées, les cultures algériennes ont produit plus et mieux. Avant la guerre ces primeurs s'étaient déjà substituées aux produits maraîchers des environs de Paris et des trains complets aménagés avec des wagons isothermes transportaient, jusque dans le nord de l'Europe, les légumes venus sur notre littoral algérien. La *culture aidée* par le climat meilleur est venue remplacer la *culture forcée* par le talent du producteur.

Bientôt les maraîchers de Paris transportant là-bas et leurs semences et leur connaissance consommée de la production, feront de notre Algérie, que vivifieront de vastes retenues d'eau, le jardin de l'Europe mieux encore qu'elle n'était le grenier de Rome.

Un quart de siècle a suffi pour opérer cette transformation et nous faire assister aux causes et aux effets des modifications profondes qui s'accomplissent dans les moyens de production, sous l'influence de la science associée au développement des moyens de transports.

Voilà posée et résolue, semble-t-il, la question qui démontre l'utilité de possession de terres chaudes. C'est la provision d'avenir. C'est l'assurance de productions meilleures, plus abondantes, plus adaptées à nos besoins pour une longue période de temps. Et beaucoup de ces richesses sont latentes. Le sol insondé renferme dans son sein combien de valeurs insoupçonnées encore ? Qui eût deviné que, lorsque la claire vision de l'avenir du grand Jules Ferry nous poussait à donner à la Tunisie notre protection, nous nous assurions les plus riches mines de phosphates du monde ? Combien de temps sont restées ignorées les exploitations de fer, de plomb, de zinc de l'Algérie et de la Tunisie ? Et le sol lui-même, par les cultures possibles, assure aux terres que l'on croyait les moins fertiles une incalculable richesse.

Lorsque avec un sentiment d'ironie on nous abandonnait « les sables du Soudan où le coq gaulois secouerait à loisir ses ergots » on ne se doutait pas quel gage d'avenir on nous laissait acquérir. Le fleuve Niger, coulant ses eaux sur un parcours de 3.000 kilomètres, vivifiera des vallées immenses où des millions d'hectares nous livreront de riches récoltes. Ce sera notre Nil français.

Voilà donc une des raisons, la nécessité d'assurer l'avenir en productions, qui à elle seule justifierait déjà le besoin d'expansion sous la forme de colonisation dans les terres lointaines.

Mais les raisons de la colonisation sont complexes et ne peuvent procéder de ce seul point de vue. S'il en était ainsi elles seraient, semble-t-il à première vue, identiques pour tous les peuples d'Europe. Il n'en est rien cependant. Les causes peuvent être toutes différentes. Elles doivent donc employer des moyens différents aussi bien qu'elles peuvent conduire à des résultats tout autres.

Il faut en effet partir de ce principe que : « la production coloniale doit être le complément de la production métropolitaine. » En examinant cet axiome de près l'on voit de suite que les conclusions seront nécessairement différentes pour chaque peuple colonisateur, chacun, en effet, ayant des aptitudes productrices qui peuvent s'éloigner de celles de ses voisins.

Trop souvent on a voulu comparer notre colonisation à celle de l'Angleterre. Elle n'est nullement comparable, car les bases n'étant pas les mêmes, aussi bien les points de départ que les buts à atteindre diffèrent essentiellement. Un examen rapide de la question la placera facilement sur sa véritable position.

L'Angleterre ayant un territoire inextensible et trop restreint par rapport à sa population, ne peut, par sa propre production agricole, assurer à ses habitants les bases mêmes de son alimentation. Elle est obligée de demander au dehors la moitié de la quantité de viande qu'elle consomme.

Ses céréales sont insuffisantes pour assurer la production, pourtant très réduite, de pain dont elle a besoin. Sa boisson dont la base est la bière ne peut être fabriquée avec la quantité insuffisante d'orge que produisent ses terres. Elle ne produit pas de vin. Voilà donc que la production de ces trois substances de base : viande, pain, boisson, ne peut être assurée sur son propre territoire. Dès lors que devait-elle chercher sur ses terres coloniales ? Le complément de sa production métropolitaine disons-nous. C'était la nécessité de posséder des colonies à climat pouvant, tout d'abord, permettre de produire pain, viande, boisson. L'Australie, les Indes et plus tard le Cap lui ont fourni ce complément indispensable.

En s'emparant de ces régions elle a donc accompli un acte de haute prévoyance économique et assuré déjà, à ce point de vue spécial, l'avenir de son alimentation.

Devions-nous suivre la voie qu'elle avait tracée ? Est-il juste de dire que parce que nous ne nous sommes pas emparés de terres produisant pain, viande et boisson nous avons fait fausse route ? Mais assurément non. Notre situation, à ce point de vue, diffère totalement de celle de l'Angleterre. Nous possédons un cheptel bovin de quatorze millions qui suffit à nos besoins ou à peu près. Nous produisons quatre-vingt-dix millions de quintaux de blé, ce qui nous assure notre pain quotidien et nous fabriquons cinquante millions

d'hectolitres de vin, ce qui nous permet d'exporter. Dès lors nous aurions commis une erreur si nous avions imité l'Angleterre. Et pourtant combien de délégués n'a-t-on pas, périodiquement, envoyé à Londres en apparence pour étudier les moyens de colonisation employés par les Anglais, en réalité pour offrir à quelques privilégiés, pontifes officiels de la colonisation, quelques missions grassement rétribuées. Fort heureusement leurs savantes études n'ont pas été suivies d'effets et sont restées dans quelques cartons de ministères.

Mais, me dira-t-on, et l'Algérie ? Elle semble donner un démenti flagrant à la théorie qui vient d'être énoncée. Simple apparence cependant. D'abord l'Algérie nous est échue non de propos délibéré mais par un ensemble de circonstances dont nous n'étions pas les maîtres et dont il semble inutile de rappeler la genèse. Ensuite sa production qui semble pareille à la nôtre en diffère assez sensiblement. Son blé ? Mais est-il un blé à farine ? Nullement. Le climat en fait un blé dur, riche en gluten et propre surtout à la fabrication des pâtes alimentaires. Il fait concurrence aux blés d'Odessa et non aux nôtres. Son troupeau ? Mais l'Algérie nous fournit surtout des moutons dont nous manquerons car notre régime cultural ne comporte plus de vastes troupeaux d'ovins. Son vin enfin ? Il est complémentaire du nôtre, entre admirablement dans les coupages et au surplus

on s'attache de plus en plus à fabriquer des mistelles et des vins de liqueur. L'Algérie n'est donc pas une erreur économique pas plus qu'elle ne donne une entorse au principe de la théorie de la production complémentaire, plus haut énoncée.

Mais les raisons de la colonisation admettent d'autres causes que celles qui sont d'origine économique. Elles peuvent en effet être d'ordre politique ou social.

L'ordre politique comporte le besoin d'asseoir sa puissance et d'assurer les moyens de l'exploitation économique dont elle est le complément. La guerre nous a montré la force qui nous est venue de nos colonies. Notre armée coloniale qui nous a fourni un contingent de plus d'un million de sujets nous a montré le rôle considérable que pouvait jouer cette force. Et pourtant a-t-elle été assez niée, contestée, dénigrée même ? Je n'oublierai jamais avec quel scepticisme on accueillait la réunion d'une commission où nous discutions les bases de cette formation avec cet homme de volonté tenace, et de rare énergie, qui est devenu le glorieux général Mangin. Et avec quelle foi ardente il défendait sa thèse et avec enthousiasme nous l'approuvions, nous tous qui venions de rentrer de nos longues randonnées dans la brousse et qui savions la valeur, l'incomparable bravoure, et le dévouement sans bornes, de ces tirailleurs sénégalais que nous avions eus sous nos ordres. Nous savions déjà les services qu'ils étaient capables de

rendre. Les mères françaises devront garder à ces braves une éternelle reconnaissance car ils ont épargné, en versant leur sang, la vie de quelques-uns de leurs fils.

Et puis nous ajoutons au chiffre de notre population qui, proportionnellement aux autres puissances d'Europe, décroît d'une façon inquiétante, au point de nous avoir fait passer du deuxième rang que nous occupions en 1850, au septième, avec les quarante millions de population que nous comptions avant la guerre, nous ajoutons, dis-je, cinquante millions de population indigène qui nous apportent non seulement leur productivité, mais aussi leurs besoins et, par suite, assurent l'écoulement de nos produits manufacturés.

Enfin, au point de vue social nos besoins diffèrent totalement de ceux de l'Angleterre. Chez nos Alliés il y a trop-plein de population d'où besoin direct d'émigration. Puis il existe des cadets de famille qui doivent chercher des moyens nouveaux d'activité et à qui les territoires lointains offrent des ressources puissantes. Ces causes font que les sujets anglais se rendent dans les colonies avec l'objectif de s'y installer, d'y faire souche en y constituant une famille. Rien de semblable chez nous. Vouloir considérer les deux cas comme identiques est donc une erreur grave. Les conséquences qui découlent de conditions aussi dissemblables ne peuvent conduire à la même politique, aux mêmes méthodes et aux mêmes conclusions.

La colonisation est donc œuvre essentiellement variable. Edifiée sur d'autres bases elle doit procéder à l'aide d'autres moyens et il est dangereux de copier des systèmes qui ont pu, dans d'autres milieux, donner des résultats excellents et qui, cependant, transportés sur un terrain différent, conduiraient à un insuccès certain. C'est donc faire preuve d'incapacité et d'ignorance que de vouloir calquer les procédés qui ont pu donner dans d'autres pays des résultats favorables mais qui ne peuvent conduire qu'à des déboires si l'on veut les imposer dans des conditions sans analogie.

Différant complètement de l'Angleterre et par nos besoins matériels et sous le rapport social nous ne devons, à aucun prix, ni employer les mêmes méthodes ni, par suite, viser les mêmes territoires. Il nous faut donc improviser des méthodes et surtout les adapter exactement et à nos aptitudes et aux exigences de notre production.

Dès lors se pose la grave question de savoir ce que doivent être nos colonies et comment elles doivent être traitées par la métropole. Il faut dès l'abord bannir le principe qui dit qu'elles sont « faites par la métropole et pour la métropole ». Elles ne seraient plus que des terres vassales et ceux qui s'y rendraient ne pourraient être considérés que comme des ilotes ou des parias. Une semblable conception ne peut trouver crédit dans les temps modernes. Elle est non seulement injuste et illégale mais elle entraînerait la stérili-

sation de tout effort. Et cependant il n'est pas loin de nous le temps où des parlementaires protectionnistes osaient proposer d'interdire de créer sur le sol colonial « la transformation des produits, celle-ci devant être réservée aux industries nationales métropolitaines ».

C'est proprement dire que quiconque se rend dans les colonies se met hors la loi et peut voir l'essor de ses capacités, de ses aptitudes, de sa force créatrice, paralysé par une réglementation étroite, étriquée et à courte vue qui n'admet que les intérêts immédiats et directs de ceux qui habitent le sol métropolitain, sans doute pour la raison qu'ils ont dans leurs mains un bulletin de vote duquel dépend, sinon le bonheur de la nation, du moins celui du député élu, — ce qui n'est pas tout à fait la même chose, on voudra en convenir. Tant que l'horizon national sera borné par une vue à court foyer et d'une myopie dangereuse, tous les efforts qui pourront être faits se briseront contre des obstacles que ces vues trop obscurcies n'auront su éviter.

Il faut de toute nécessité que nous revenions à des conceptions différentes. Non, nos terres lointaines ne peuvent être considérées comme des terres vassales de la métropole et il doit s'établir entre elle et ses colonies une politique d'associations fondées sur les bases des décisions du 28 juin 1791 de l'Assemblée Constituante qui voulait que : « le commerce avec les colonies doit

être considéré comme une affaire de famille et comme s'il était fait entre deux régions d'un même pays. » Car il est impossible d'admettre que ceux qui s'en vont, pour le plus grand bien des intérêts vitaux de la Nation, porter au loin leur force, leur volonté, leur énergie et leurs capitaux ne trouvent qu'obstacles et difficultés à vaincre.

Que demandons-nous pour eux ? Rien d'autre que l'égalité devant la loi. Et il est inadmissible que la culture, que l'élevage, que l'industrie, que le commerce de la métropole soient, par tous les procédés, encouragés, soutenus, subventionnés même et que toute manifestation d'énergie portée sur nos possessions d'outre-mer n'ait pas droit aux mêmes prérogatives.

Peut-être me dira-t-on : mais contre quoi donc protestez-vous ? et peut-il être vraiment question de mesures qui ne soient profitables aux colonies ? Il suffit de connaître les tendances des milieux protectionnistes pour savoir que ce danger existe et que de nos jours il menace encore d'écraser de son poids, dans l'œuf, les projets d'avenir d'une de nos plus jeunes colonies.

Je montrais, tout à l'heure, que les vins d'Algérie étaient admis sans protestations par les viticulteurs français pour la double raison que, pour une bonne part, ils étaient transformés en vins de liqueur, que pour l'autre ils servaient de coupages ou complétaient les rendements de récoltes

déficitaires. La production française qui est dans les bonnes années de cinquante millions d'hectolitres, en France, est tombée depuis le développement des maladies parasitaires de la vigne à quarante millions environ. Il reste donc une marge que l'on veut bien accorder à l'Algérie et à la Tunisie. Mais voilà que nos possessions du nord de l'Afrique se sont accrues du territoire du Maroc. Or le sol, le climat, la situation topographique de cette nouvelle possession conviendront admirablement, au dire même des experts les plus qualifiés, à la production du vin, et qui pis est à un vin dont la qualité, qui est fonction du climat, peut devenir excellente.

C'est. pensez-vous, une bonne nouvelle dont chacun doit se réjouir. Sur ces indications nous élargirons notre production nationale. Le commerce des vins dont si longtemps la France a eu le monopole trouvera, là, des ressources nouvelles. Il se créera des grands crus qui peut-être rivaliseront avec les vins du Cap et au total la colonie et le commerce général d'exportation y gagneront largement.

Détrompez-vous. En faisant ces hypothèses et ces déductions logiques vous avez compté sans l'esprit de clocher. Là encore il se trouvera sans doute des députés qui, comme pour le beurre de coco, diront : « Nous avons à la Chambre une majorité agricole. » Et cette majorité agricole n'étend pas ses vues au delà des barrières métro-

politaines. Elles sont infranchissables pour leurs préoccupations parce qu'elles le sont pour leurs intérêts immédiats.

Et ne pensez pas que ce soit là de simples vues de l'esprit, de pures suppositions. Nullement. La question est fortement discutée, et le moins que l'on veuille admettre c'est une limitation de l'extension du vignoble marocain futur. Vraiment on croit rêver quand on songe que de semblables mesures peuvent, non pas être appliquées, mais seulement venir à l'esprit. Avec Beaumarchais nous dirons : « Rions-en bien vite, de peur d'en pleurer ! »

Non, une nation grande et forte, qui sait prévoir un vaste développement économique ne peut édifier sa force sur de semblables conceptions. Elles sont indignes de son régime de liberté et elles ne sont pas conformes à son principe d'égalité. Car, que demandons-nous, nous autres coloniaux, pour nos colonies ? Rien d'autre que le principe d'égalité. Voyez ce qui se passe. Vous êtes producteurs de sucre de betterave. La cherté de la main-d'œuvre, les faibles rendements, les difficultés de la production font que votre bénéfice est réduit, et pendant ce temps le sucre de canne, produit sous le chaud soleil, avec une main-d'œuvre abondante et peu payée, revient à un prix infiniment plus bas que le coût du fret n'arrive pas à handicaper au point qu'il ne fasse une concurrence directe au sucre métropolitain.

Que va-t-on faire? En bonne logique on devrait s'efforcer d'améliorer tous les facteurs de la production betteravière : sélection, labours à tracteurs mécaniques, engrais plus abondants, puis outillages d'usine plus perfectionnés, syndicats de production et de vente, en un mot mise en œuvre de toutes les ressources que donnent la science, l'agriculture, le commerce. Ceci ce serait la logique, la raison même, et en même temps l'intérêt de chacun, sauvegardé. Mais que de peines à prendre, que d'efforts à accomplir. Aussi est-il plus simple et plus expédient de se contenter de protéger cette production nationale par des dispositions douanières.

C'est la détestable politique « du pain cher » et du sucre cher aussi. Et pendant ce temps nos rendements culturaux restent faibles, nos terres mal cultivées, nos usines mal outillées. Nous tournons dans le cercle vieux du renchérissement de la vie par la substitution, à la concurrence, des mesures de protection.

Mais alors, si protectionnistes nous sommes, restons-le jusqu'au bout, car on ne peut prétendre que seule une catégorie d'individus bénéficieront de ces dispositions au détriment de ceux qui sont en dehors.

A ce sujet je disais dernièrement [1] :

Le mal vient de haut et de loin. Dès longtemps

1. *Revue internationale de sociologie*, 1917.

nous aurions dû orienter autrement notre marché économique et savoir que nous ne devons pas élever autour de la métropole un mur de Chine qui exclue de nos préoccupations tout ce qui est au delà. De même que notre politique intérieure a toujours primé sur la politique mondiale, au point de nous conduire à de lourdes fautes dont nous portons, à l'heure actuelle, toute la charge, de même nous avons voulu limiter la France, donc les intérêts français, aux frontières métropolitaines. Grave erreur dont les conséquences pèsent déjà de tout leur poids sur la situation actuelle et seraient de nature, si nous n'y prenions garde, à compromettre tout notre avenir.

Comment ceux qui édictent nos lois ne veulent-ils avoir de soins, de soucis, de tendresse que pour ce qui se passe sur notre territoire métropolitain ? Faut-il en rechercher la cause dans leur dévouement exclusif à ceux qui leur apportent leur bulletin de vote ? Ce serait exagérer que de leur en faire l'injure. Nous en trouvons une cause plus réelle, plus justifiée, et presque l'excuse, dans le fait que chez nous nos colonies n'ont pas dans les préoccupations de chaque jour la place qu'elles méritent, nous dirons même que nos intérêts les plus directs exigent qu'elles prennent.

Quoi qu'il en soit des fautes commises et des retards apportés au mouvement général d'expansion il est temps, plus que jamais, de se convaincre de la nécessité de trouver, dans nos colonies,

tout le complément de ce qu'utilisent nos industries et de ce qui pourvoit à nos besoins de chaque jour.

L'heure est grave, le moment est solennel, et tout à l'heure s'inscriront dans l'histoire des décisions qui pèseront, pour des siècles peut-être, sur la destinée des nations. Sachons profiter des résultats de tant de sacrifices consentis, de tant d'efforts supportés avec abnégation, et de tout l'héroïsme de la nation qui a, aux yeux du monde, affirmé sa vaillance et sa force par l'admirable élan de ses soldats.

A en juger par notre ligne de conduite antérieure, une inquiétude naît, un frisson de peur nous prend en songeant que si des fautes s'inscrivent dans nos revendications elles peuvent, d'un poids écrasant, peser sur la destinée de la nation tout entière. Disons-nous bien que la guerre ne sera pas terminée quand nous aurons mis bas les armes car alors viendront les discussions qui régleront l'avenir. Et nous nous trouverons en présence du formidable compte à solder. Quelle que soit la générosité magnifique de nos Alliés qui ont tenu à payer, avec cette largesse de vue, cette amplitude du mouvement généreux et beau qui caractérise les fils de la libre Amérique, l'aide autrefois accordée, il ne nous en restera pas moins une charge lourde.

On prévoit un budget qui atteindra douze à quinze milliards — peut-être plus encore, dit-on.

Le revenu de la fortune française y suffira-t-il? Faut-il prévoir que pour avoir été victorieux nous léguerons à nos enfants, avec les deuils dont ils conserveront le souvenir et le culte, des charges qui, si elles sont trop lourdes, paralyseront leurs efforts et les écraseront de leur poids?

Non, tel ne va pas être notre avenir. Tel ne peut être l'horizon du jour nouveau qui se lèvera dans un rayonnement de gloire et qui devra être en même temps l'aurore d'une vie plus large née de conceptions meilleures, de moyens moins mesurés, de ressources plus abondantes. Et ces moyens, ces ressources, où les trouverons-nous ? Car les charges, chacun les aperçoit. Nos villes à reconstruire, nos fermes à rebâtir, notre cheptel à reconstituer, et qui pis est encore nos terres à remettre en état.

A-t-on songé que nos départements les plus riches ont un sol désormais ruiné ? Il faut avoir parcouru les régions reconquises pour s'en rendre compte. Quelles angoisses nous prennent au cœur! Des tombes, des trous d'obus, des fondrières, le chaos ! Voilà nos belles terres des riches départements du Nord. Eh bien les fermes, on les rebâtit, le cheptel, on le reconstitue avec de l'argent, mais la fertilité de notre sol nous ne la rétablirons qu'avec des années! Car il est des régions entières où la terre arable a disparu dans les profondes excavations alors que les roches sous-jacentes ont surgi à la surface.

On prévoit que seule la forêt pourra utiliser ce chaos. Et nous voilà revenus à des siècles en arrière. On peut se demander dès lors comment ces régions retranchées de notre productivité pourront être compensées dans le taux nécessaire des récoltes.

Et alors le bilan s'établit ainsi : d'un côté charges nouvelles, lourdes à tout écraser. De l'autre productivité moindre et récoltes réduites. Je sais, on a dit : on demandera à l'ennemi un impôt de guerre énorme. Compensera-t-il nos dépenses de guerre ? On exigera même, a-t-on dit, que les prisonniers de guerre restent pour travailler à la reconstruction. On ira puiser dans leurs forêts le bois dont nous aurons besoin — chimères que tout cela. Et quand bien même ces compensations et bien d'autres nous seraient accordées, nous n'y retrouverons jamais l'équivalent de nos forces disparues.

Dès lors où le chercher ? car il ne faut se payer de mots. Il faut à tout prix voir clair et préciser la situation. En 1871 nous n'avions pas le choix des solutions, elles nous furent imposées. Il n'en est pas moins vrai que si nous ne savions pas au juste ce que nous perdions en abandonnant l'Alsace et la Lorraine, Bismarck savait, lui, ce qu'il prenait. Ses ingénieurs l'avaient renseigné. Pour nous, nous en connaissions si mal les conséquences que Thiers, à la signature du traité de Francfort, ignorait ce que nous perdions, au point de vue

minier et déclarait qu'en France le fer abondait et que « la prospérité de l'industrie métallurgique dans l'Est était une pure illusion ».

Les maîtres de forges allemands ont répondu à cette pensée quand ils ont dit dernièrement : « La Lorraine entière entre les mains de l'Allemagne constitue une indemnité de guerre et un affermissement pour la patrie allemande, et aussi la garantie d'une paix durable et un gage pour la sécurité de l'Europe ; si l'on néglige cette occasion, le peuple allemand sera, dans une guerre future, voué à la ruine. »

Ayons cette fois-ci plus de clairvoyance et disons-nous bien que la force future des peuples d'Europe réside pour une très grande part dans la nature, l'étendue, la richesse des colonies productrices de matières premières. Dès lors un double devoir s'impose à nous, c'est d'une part de nous hâter d'organiser d'une manière définitive toutes nos possessions lointaines et, d'autre part, de nous opposer de toutes nos forces à ce que la source de puissance, qui lui viendrait de là, soit rendue à l'Allemagne.

Si nous en doutons, écoutons les paroles qu'a prononcées M. Solf, ministre allemand des Colonies, à Munich, le 1er octobre 1918, dans une conférence sur « la Guerre et les Colonies ».

« Récupérer nos colonies est une tâche d'importance nationale qui ne peut être éclipsée par aucune autre. Avant la guerre, les pays tropicaux et sous-tropicaux

fournissaient 50 °/₀ de toutes les matières premières étrangères dont dépendaient nos industries. Les succédanés actuels ne peuvent pas suffire en temps de paix.

« Sans colonies à nous, nous devrons rester dans un état de dépendance et à la discrétion des pays étrangers. Quand la guerre éclata, nos colonies faisaient de bons progrès : nous étions à même de résister aux essais de monopole des autres États. Les traités commerciaux n'offrent pas de garanties ; dans les colonies françaises, l'égalité de traitement n'existait que sur le papier.

« Le gouvernement impérial maintient fermement sa demande : le retour des colonies africaines et de celles des mers méridionales, et exige, en outre, un partage nouveau de l'Afrique, de nature à consolider nos possessions éparses. La Belgique, le Portugal et la France possèdent de grandes et excessives étendues de territoires. Nous ne voulons pas la part du lion. »

Bien mieux la *Gazette de Cologne* disait : qu'il serait encore préférable pour l'Allemagne de renoncer à l'Alsace-Lorraine plutôt qu'à ses colonies.

Nous sommes loin de la pensée de Bismarck qui poussait la France vers un mouvement d'expansion coloniale, disant que de la sorte notre pensée s'éloignerait de l'idée de revanche et que, d'autre part, nous y dépenserions, ainsi, notre trop plein de force et d'activité.

Cette force et cette activité, nous les avons dépensées pour la conquête des territoires lointains. Mais ce ne fut pas en pure perte. Et c'est sous ces

efforts qu'est né notre admirable empire d'Outre-mer qui ne peut être comparé qu'à celui qu'a constitué le premier empire colonisateur du monde : la Grande-Bretagne. Le nôtre vient de suite après, comme étendue, comme situation, comme nombre d'indigènes qui l'habitent, en un mot comme puissance et promesse d'avenir.

Cet empire correspond-il à nos besoins, à notre faculté d'assimilation, à nos aptitudes, à notre savoir administratif : telles sont les questions qui se posent et qu'il importe de résoudre avant de pouvoir tirer des conclusions de notre situation dans le monde et des conséquences qui en peuvent découler.

CHAPITRE IV

Au lendemain de la guerre de 1870. — Institutions privées. — L'origine des grands voyages d'exploration. — Action civilisatrice de la France. — Abolition de l'esclavage. — Constitution du domaine colonial. — Ce qu'il devra être. — Son influence sur notre force productrice industrielle. — Nécessité de préparer la colonisation.

Nous étions au lendemain de nos désastres. La France meurtrie, mutilée, appauvrie, se recueillait. Résignée, elle ne l'était pas. Et s'il lui était interdit de jeter ses regards vers ces lambeaux de sa chair arrachés par la force, du moins toutes les pensées secrètes de ses fils se portaient vers le moment, qui viendrait nécessairement, où se rallumerait la guerre, libératrice cette fois. Et pendant ce temps il fallait préparer l'avenir.

Nombreux furent ceux que tenaillait le désir ardent de se consacrer à des œuvres fortes, préparatrices des grandes actions. Ainsi prit naissance l'organisation de cette phalange d'hommes, militaires ou civils, mais tous patriotes ardents aux

mêmes aspirations, à la même énergie, à la même volonté d'agir. Et puisque, sur l'heure, toute pensée de revanche devait être bannie ils songèrent à rendre au pays mutilé d'autres terres, d'autres provinces, d'où lui viendrait une force nouvelle.

Souvent quelque scepticisme accueillait les élans enthousiastes de ces apôtres. Et cependant avec quelle anxiété on suivait leurs efforts, avec quelle émotion on lisait leurs exploits aux régions lointaines et quelle joie, quelles ovations accueillaient leur retour.

Qui de nous n'a gardé le souvenir profond de ces grandes séances en Sorbonne où les ministres présentaient, à une foule frémissante d'un patriotique élan, celui qui avait su vaincre les obstacles, triompher des périls et rapporter à la France des territoires nouveaux, souvent vastes comme des États d'Europe, et avait élargi notre puissance dans le monde ? Ah les belles et réconfortantes séances ! Et que de vocations sont nées au contact des récits. si simplement exprimés, d'actions glorieuses où s'affirmait l'esprit fort, plein d'initiative, de décision, de volonté de notre race· Et si aux joies des résultats acquis se mêlait la tristesse du souvenir des compagnons morts à la peine, c'était gloire encore que ce sacrifice consenti à la grandeur de l'œuvre.

Et pour ceux qui étaient l'objet de ces inoubliables manifestations, c'était une récompense que de savoir que leurs efforts, que leur peine,

que leurs souffrances n'avaient pas été dépensés en pure perte puisque les foules vibraient à l'unisson de leur cœur, au récit de ces voyages et à la nouvelle des résultats acquis Puis c'étaient toutes les sociétés de géographie de province qui voulaient, à leur tour, saluer l'explorateur revenu des régions lointaines. Et de formidables tournées s'organisaient, et chaque ville entendait la bonne parole.

Si l'on totalise les résultats acquis, au cours du demi-siècle passé. de tous les voyages d'exploration accomplis dans le monde, on reconnaîtra aisément que la part la plus large revient à la France. Ce sera aussi la part la plus belle. Car la méthode d'exploration « à la française » s'affirme non seulement dans les résultats matériels, mais aussi, et surtout peut-être, dans les procédés employés et les conséquences morales qui en découlent. Jamais de déploiement de forces inutiles. Une simple escorte, trop faible pour faire naître la crainte, suffisante pour imposer le respect. Et puis une méthode sage et prudente, une avance progressive et non brutale. Des relations bienveillantes, des cadeaux largement distribués. Voilà pour les procédés employés.

Les résultats ? Une étude méthodique des contrées parcourues ; d'abondantes collections d'échantillons ; un examen attentif du sol, du sous-sol, de la flore, de la faune, des conditions climatériques. Voilà pour le côté scientifique. L'étude des con-

tumes et des mœurs, des transactions commerciales ébauchées, des traités acceptés par les chefs ; telles étaient les conséquences politiques.

Ce sera une des gloires, et non la moindre, de la Troisième République, d'avoir su accomplir sans bruit, presque sans que le reste du monde s'en soit aperçu, une tâche considérable et dont la portée devra peser d'un poids énorme sur ses destinées futures. Elle a obtenu ainsi dans le monde une place enviée et, par un singulier retour des choses, convoitée par ses ennemis qui ont regardé au début avec dédain ce qu'ils considéraient, dans l'obscurcissement de leur esprit, comme une tâche vaine, comme un don-quichottisme inutile. C'est ainsi qu'ils parlaient de notre œuvre de pénétration pacifique, de civilisation, de bienveillance envers les races inférieures, de secours apportés à leur dénuement et à leur détresse.

Car la caractéristique de notre œuvre c'est de n'avoir employé la force que lorsqu'il s'est agi de réduire la sanglante tyrannie d'un Béhanzin ou d'arrêter les massacres d'un Rabah ou d'un Samory. Elle n'a ressemblé en rien ni à l'ancienne domination portugaise dont les missionnaires eux-mêmes s'entouraient de milliers d'esclaves travaillant pour accroître leur bien-être et la fortune des confréries. Ni non plus elle n'a jamais employé les procédés barbares que la brutalité allemande a élevés à la hauteur d'une méthode et d'une institution d'Etat. Ces procédés il faut les

connaître et des documents officiels parlent clair et bien haut. Je les dirai quand nous examinerons quel doit nécessairement être dans l'avenir le sort réservé à la colonisation allemande. Quant à nous, notre influence s'honore d'avoir, toujours et partout, pris la défense des indigènes et d'avoir même souvent poussé cette méthode si loin qu'un excès de confiance, prématurée encore, nous a conduit parfois à des déboires qui ont pu même nous coûter trop cher : un des plus récents de ces exemples a été la constitution de tabors marocains qui, à un moment se sentant forts, se sont retournés contre la nation protectrice et trop confiante. Depuis lors, hâtons-nous de le constater, ces mêmes Marocains, réorganisés par une main ferme, nous ont donné des preuves de fidélité et de dévouement sur les champs de bataille de la grande guerre.

Partout nous avons secouru l'indigène. Partout nous avons fait nos efforts pour relever son état moral et pour l'affranchir d'un esclavage odieux. La fondation de Libreville, au Gabon, l'organisation des écoles indigènes en Tunisie, en Algérie, l'enseignement répandu en Indo-Chine, à Madagascar, en Afrique occidentale, en sont des preuves matérielles.

Quelques campagnes ont été nécessaires, disais-je. Elles n'ont jamais été dirigées contre les indigènes mais contre leurs oppresseurs. Qu'on se rappelle notre campagne du Dahomey organisée

uniquement en vue de la suppression des pratiques odieuses du féroce Béhanzin et des hécatombes périodiques qui décimaient la population. Bien peu ont gardé le souvenir de deux autres campagnes qui l'une et l'autre ont eu pourtant des résultats considérables. L'une d'elles consistait à réduire la puissance de Samory qui parcourait tout le Soudan Central, mettant des régions immenses à feu et à sang, égorgeant les faibles, emmenant de force les hommes pour grossir ses phalanges et ne laissant derrière lui qu'un désert vidé de sa population et pour longtemps rendu stérile par l'incendie. Ce fut un acte glorieux que celui qui détruisit cette force nuisible. Il faut nous souvenir que celui qui de sa main captura le chef redouté fût le capitaine Gouraud à qui nous devons tant de victoires glorieuses. Deux ans plus tard, en 1900, Rabah à son tour tombait aux confins du Tchad. Et du coup s'écroulait l'œuvre de tyrannie de cet autre conquérant féroce qui pendant tant d'années avait désolé le Soudan Oriental.

Alors que pendant un siècle, l'abolition de l'esclavage n'avait été encore qu'un principe dont s'honorait, sans doute, l'humanité pensante, mais qu'elle avait été impuissante à faire respecter, avec la fin du siècle dernier, par le fait des actions vives et fermes de la France, ce rêve passait dans le domaine des réalités. Car tant que nous n'avons pas tenu sous notre autorité les ré-

gions centrales de l'Afrique nous étions impuissants à imposer notre volonté. Dans les contrées non soumises à l'influence européenne, les hordes musulmanes se livraient à leur aise aux incursions armées dans les zones fétichistes où elles prélevaient, par la force, les hommes, les femmes et les enfants d'un âge suffisant pour pouvoir marcher, tuant les êtres trop jeunes et les vieillards, marchandise inutile et encombrante. Alors se formaient les longues caravanes, troupeau humain réduit à une marche forcée au cours de laquelle les faibles tombaient et étaient abandonnés. Les plus forts seuls résistaient à la fatigue excessive, à l'alimentation parcimonieusement mesurée, aux mauvais traitements infligés.

Puis, aux confins des déserts s'organisait la grande caravane qui allait affronter l'horrible supplice de la traversée des vastes espaces. Combien succombaient en route ? Quel nombre considérable d'êtres humains ont jalonné de leurs cadavres les âpres pistes du Sahara ? Qui le dira jamais? Ceux qui plus robustes arrivaient à gagner la ceinture d'oasis qui borde au sud le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, étaient clandestinement introduits et vendus aux chefs des agglomérations des régions sahariennes. Notre administration n'a cessé de lutter contre cette pratique odieuse mais, il faut le reconnaître, elle était impuissante à l'abolir tant qu'elle n'a pas tenu sous son pouvoir les centres où s'opéraient le prélèvement et l'organisa-

tion des grandes caravanes. Se trouvant en présence du fait accompli il ne lui restait plus que le moyen de libérer ces hommes et ces femmes pour constituer des villages autonomes. Tâche ardue car ce troupeau humain ne savait vivre sans maître. Aussi n'est-il pas éloigné de nous, le temps où la pratique du transport des noirs et leur vente clandestine était courante dans tout le sud de notre Afrique du Nord.

J'ai gardé le souvenir d'un incident caractéristique auquel j'assistai il y a de cela une vingtaine d'années. J'étais à Ghardaïa, dans le Sud algérien. Nous déambulions, le soir venu, mes compagnons et moi, dans l'oasis. Soudain déboucha une grande caravane de chameaux dont les télis, qui chargeaient leur dos en façon de besace, semblaient démesurément gonflés. En passant près de la caravane, un de nous, machinalement, frappa d'un coup de badine un de ces sacs. Un cri s'échappa. Arrêter la caravane, la conduire au bureau de l'autorité militaire fut vite fait. Et lorsque les sacs furent tous ouverts, nous comptâmes trente et un jeunes noirs que je photographiai le lendemain. Document précieux que j'ai soigneusement conservé.

Aujourd'hui, si la traite existe elle n'est plus que d'une pratique singulièrement réduite et, dans tous les cas, l'odieuse grande caravane à travers le désert est à jamais supprimée.

Connaît-on dans le public l'énorme portée mo-

rale qu'a eue notre action civilisatrice dans toutes les régions où nous avons exercé notre influence? Ce n'est faire injure à personne que de dire que cette page de notre histoire est trop peu connue et l'on est assez enclin à considérer comme un cliché sans valeur l'expression d' « action civilisatrice » qu'il est juste d'attribuer à notre œuvre de pénétration dans les régions nouvelles.

Il était utile de la rappeler, semble-t-il, car elle montre la portée de nos actes qui, s'ils ont le privilège de nous assurer un empire immense, n'ont pas été pour cela dépourvus d'une part d'idéalisme dont il est le propre de notre race, d'entourer même les entreprises donnant des résultats d'ordre essentiellement pratique.

Le rôle des initiatives privées ou de groupements patriotiques, tels que le comité de l'Afrique française, fut considérable et il est remarquable que si les résultats acquis forment aujourd'hui un tout cohérent, et non seulement plein de promesses pour l'avenir, mais déjà de réalités concrètes, c'est à cette action qu'on le doit. La France a le droit, là encore, de s'enorgueillir de l'œuvre accomplie par ses enfants. Sous la pression des événements qui pesaient si lourdement sur ses destinées, ils ont voulu lui redonner un éclat de gloire, un droit à la reconnaissance du monde, pour avoir porté au cœur des régions barbares les lumières de la civilisation, et avoir accompli un relèvement matériel par les puissants gages

d'avenir dont ils sont venus lui apporter les certitudes.

L'exemple du précurseur que fut Jules Ferry, la parole chaude et vibrante du grand colonial qu'est Eugène Etienne, ont accompli le miracle de créer des vocations coloniales au milieu même de l'indifférence populaire pour les entreprises lointaines et, qui pis est, avec le manque absolu de direction et d'encouragement venu des administrations publiques et du gouvernement lui-même.

On connaît mal les efforts que durent faire, pendant de nombreuses années, certains de nos explorateurs, pour obtenir la faveur de maigres et insuffisantes subventions. L'échec, l'anéantissement de certaines missions d'explorations est, pour la plus grande part, imputable à l'insuffisance des moyens matériels mis à la disposition de ceux qui, abandonnant une vie facile, s'arrachant à l'affection de leurs familles et de leurs amis, s'en allaient courir l'aventure, glorieuse peut-être, mais le plus souvent restée obscure et ignorée. Ils s'en allaient pourtant dans des contrées totalement inconnues chercher, pour le plus grand bien de la patrie et de l'humanité, une contingence nouvelle apportée à la science en même temps que de vastes espaces soumis à notre influence.

Pour certains les joies du retour ont été la belle rançon du dur labeur qui, le plus souvent, a laissé son empreinte profonde sur l'être qui l'avait sup-

porté et en ont abrégé les jours. Il est à faire le livre qui reprendrait l'histoire de chacun de ceux qui ont consacré ainsi le meilleur de leur vie pour apporter à la patrie, meurtrie alors, un rayon nouveau de renommée et de gloire.

Aujourd'hui que l'œuvre est achevée, et clos à jamais le grand livre où se sont inscrites, à chaque page, les actions viriles des découvreurs de mondes, on constaterait non sans tristesse le sort de ces ouvriers de la grande tâche d'hier. Presque tous ont disparu déjà. Et rien n'a, dans l'esprit public, perpétué leur souvenir. En ces temps de statuomanie où de simples fonctionnaires, qui ont consciencieusement rempli leur tâche, sans doute, mais dont le nom s'efface bientôt du souvenir, ont sur des places publiques de la capitale leur statue ou au moins leur buste, rien ne vient perpétuer la mémoire de ceux qui ont, dans de généreux élans, sacrifié leur vie pour préparer ce qui sera notre plus grande force future.

Il n'est pas de plus bel exemple que celui qui nous vient de Foureau que l'on peut considérer comme un des plus grands explorateurs modernes. Ses travaux, ses mémoires, ses livres laissent de ses grands voyages une trace lumineuse. Ayant débuté à ses côtés, dans la vie de voyageur, j'ai pu, mieux que tout autre peut-être, suivre ses efforts, en mesurer l'étendue et en supputer les conséquences. J'ai dit déjà quelles difficultés matérielles il eut à vaincre pour obtenir le droit

de se consacrer à une œuvre nationale et aussi l'insuffisante récompense qui l'attendait après la tâche accomplie.

C'est miracle que, malgré tant de difficultés qu'il a fallu vaincre et qui procédaient de l'insuffisance de moyens accordés aux entreprises d'exploration, l'on soit arrivé cependant à former, des pierres éparses que tant de collaborateurs ont apportées, un édifice formidable qui place la France, presque malgré elle, pourrait-on dire, au second rang des peuples colonisateurs du monde.

Et cependant, nous l'avons vu, nous n'avons été conduits à l'accomplissement de la tâche par nulle action directrice autre que celle venue de l'initiative privée. Nous préparions, ce faisant, notre avenir au double point de vue de nos besoins économiques et de notre force politique dans le monde.

Si nous partons de ces bases il sera aisé de démontrer que les territoires que nous possédons peuvent correspondre très exactement à nos besoins et par cela même assurer à notre développement industriel l'avenir le plus brillant. Mais pour arriver à ce résultat deux conditions sont indispensables. Elles sont le corollaire l'une de l'autre. Il nous faut d'une part organiser notre domaine colonial et de l'autre préparer les hommes qui sont destinés à tirer parti de cette organisation même.

C'est ce que j'examinerai dans les chapitres sui-

vants. Mais il convient, avant tout, de préciser les raisons qui font de nos territoires lointains les terres qui correspondent le plus exactement à nos besoins. Il découle de ce qui a été dit que pour qu'il y ait harmonie entre la production métropolitaine et celle des colonies, que l'une doit être complémentaire de l'autre. Encore faut-il s'entendre sur la portée de cette suggestion et pour le faire, avec autant de clarté et de précision qu'il est possible, prenons des exemples :

Il résulte d'études récentes que le sorgho ou mil, cette grande graminée qui est le fond de la culture de tout le Soudan a, pour le bétail, une valeur alimentaire telle, qu'elle dépasse d'un dixième celle de l'avoine, autrement dit que 110 kilogrammes d'avoine peuvent être représentés par 100 kilogrammes de sorgho. Or notre Afrique Occidentale française en produit environ 15 millions de quintaux qui pour une part sont utilisés pour l'alimentation des indigènes. Que des instructions soient données, et nous en avons les moyens, et notre Soudan doublera ou triplera sa production. Et ce sera alors 25 ou 30 millions de quintaux qui pourront être importés. Mais alors dira-t-on : que deviendra notre culture d'avoine ? Or, notez qu'avant la guerre le prix du sorgho était à peine la moitié de celui de l'avoine. Dès lors que répondre à cette question, sinon que la culture de l'avoine sera nécessairement réduite et fera place dans l'assolement à d'autres cultures de

céréales, blé ou orge, dont nous ne produisons pas assez. Mais empêcher l'importation du sorgho pour la raison que ce produit, plus nourrissant et meilleur marché, peut entraîner la modification du plan de culture ordinaire de nos producteurs, c'est paralyser tout progrès et imposer à la masse un renchérissement des denrées nécessaires à la vie.

Trop de fautes ont déjà été commises dans ce sens et le protectionnisme outrancier dont nous souffrons est la cause la plus directe du renchérissement de la vie et l'entrave la plus effective à tout progrès. A ce compte et pour pousser les choses jusqu'à l'absurde, pour apporter plus de clarté au raisonnement, supprimons le coton qui concurrence le lin, les huiles qui ont détruit la production faite sur notre sol, les légumes et les fruits importés de l'Algérie, etc., etc. Et que l'on ne croie pas que j'invente des exemples invraisemblables. Il a été fortement question de frapper de droits les oranges, les bananes, les citrons, parce qu'ils font concurrence aux fruits produits sur notre sol !

Tant qu'un semblable esprit présidera au règlement de notre vie économique ce sera la négation du progrès par la stagnation dans la routine. C'est une prime donnée à tout ce qui entrave le développement de l'agriculture, du commerce et des conditions meilleures d'existence.

Mais, dira-t-on : Vous ne voulez voir qu'un côté

de la question : la production coloniale? Nullement, car il faut se pénétrer de l'idée que l'on n'arrête pas le progrès, on peut le retarder et c'est une faute dont le peuple qui met ces entraves supporte lourdement les conséquences, mais on ne le détruit pas. Il se développera quand même, ailleurs, au détriment de nos intérêts. Il faut en effet entrevoir le moment où, grâce aux moyens de communications qui se perfectionnent, les distances n'entreront plus en ligne de compte que pour un coefficient de plus en plus réduit. Dès lors chaque partie du globe produira ce que son sol, son climat, ses conditions économiques la rendront le plus apte à produire. Nous allons, quand même, vers la spécialisation. Et de même que j'ai montré que la culture forcée des végétaux, qui était une nécessité quand les moyens de transport étaient encore primitifs et qui disparaît de plus en plus lorsqu'elle est obligée d'employer des moyens dont le coût n'est pas rémunéré par la valeur produite, de même il faudra laisser à chaque contrée, à chaque région le soin de produire ce qui y vient le mieux, au meilleur marché et donne des résultats les plus avantageux.

Si l'on veut bien se pénétrer de ce principe, dont rien ne saurait détruire les bases, on comprendra de suite la nécessité de la production coloniale. Ce n'est donc que sous ces réserves, qui élargissent singulièrement les vues, qu'il faut comprendre le principe de la production complémen-

taire de ce que nous donne la culture métropolitaine.

Dès lors le champ est vaste. Sur huit milliards environ de marchandises que nous importions avant la guerre, le quart au moins, abstraction faite des produits des mines, est représenté par des produits dits « coloniaux ». Sur cette quantité importante nous ne produisons encore que cinq cents millions environ. Il reste, on le voit, une marge énorme pour la progression de cette importation telle qu'elle était avant la guerre et elle devra nécessairement s'accroître. Elle s'accroîtra par le développement de notre industrie et aussi par l'augmentation des besoins qu'aura créés la guerre elle-même.

C'est ainsi que, pour ne citer qu'un exemple, il nous faudra une quantité formidable de bois. Où la prendre ? Dans la région du Nord et de l'Est il ne restera pas un arbre debout dans toute la zone qui fut le théâtre des combats. Partout en France, en raison des besoins croissants imposés par les hostilités, par la nécessité aussi de remplacer, même dans l'industrie, le charbon par le chauffage au bois, on aura exploité nos forêts jusqu'au delà des règles habituelles des coupes. Tous les vieux arbres appelés « réserves » auront été abattus. Toutes les forêts privées qui, chez nous, et c'est une grave erreur, ne sont régies par aucune règle d'exploitation, auront été rasées jusque dans les Landes qui, de stériles qu'elles étaient,

sont devenues, grâce à Bremontier, un des coins les plus riches de la France, le « pin d'or » a été abattu sans mesure. Car d'autre part les propriétaires ne trouvaient plus la main-d'œuvre nécessaire pour récolter la résine que l'on voyait partout déborder les pots et se perdre, malgré le prix élevé de la térébenthine, et de l'autre le prix inusité du bois, l'impérieux besoin de produire, en hâte, des étais de mine et de sape, des poteaux télégraphiques et des traverses de chemin de fer pour les voies nouvelles, hâtivement construites, ont incité les forestiers à faire une part plus large à l'abatage.

Et nous entrerions, faute d'y parer de suite, par des moyens radicaux, dans cette période dangereuse où l'équilibre entre la consommation et la production est rompu. Alors la dégression commence. La dénudation s'opère. Les collines se dépouillent bientôt de l'humus, lentement amassé. Partout le ruissellement de l'eau de surface que rien ne retient plus s'accentue. Le sol s'appauvrit, s'assèche, le climat, lentement, se modifie et nous conduit par l'épuisement des réserves, vers la stérilisation du sol.

Ce qui s'opère ainsi dans le temps on peut le constater dans l'espace. J'ai vu, partant des riches et luxuriantes forêts de l'équateur, la végétation diminuer progressivement à mesure que l'on s'avance vers l'intérieur des terres africaines. Les arbres qui formaient le massif intense de la

grande silve, tant de fois décrite, ne sont plus qu'épars. Le feu, que les indigènes allument périodiquement pour détruire les chaumes desséchés des grandes herbes de la plaine, chasser à leur aise l'abondant gibier et voir de vertes et tendres repousses former l'aliment de leurs troupeaux, a atteint la forêt. Il en a attaqué les confins d'abord. Puis il a pénétré dans le massif, asséchant déjà les arbres moindres qui, au prochain feu, seront l'élément de l'incendie plus intense, plus cruel encore. Et ainsi, peu à peu, avec la succession des ans, la grande végétation s'éteint. La brousse remplace l'intense forêt. Çà et là émergent quelques grands arbres qui élèvent vers le ciel de grands bras noircis comme pour implorer pitié. Ils disparaîtront bientôt à leur tour. Et l'homme primitif, antagoniste des forces vives de la nature, aura, dans l'inconscience de ses actes, dans l'imprévoyance absolue de l'avenir, dans l'insouciance des lendemains, été la cause initiale de la formation des déserts. Alors viendra l'heure où les quelques arbres qui restaient encore seront abattus pour pourvoir aux besoins de construire des demeures, des instruments aratoires, et aussi fournir le bois nécessaire pour cuire les aliments. Et l'on voit sur les marchés des villages les femmes, accroupies sur le sol, présenter devant elles quelques petits tas de bois rabougri, tordu, informe. Ce sont les dernières racines des derniers arbres.

Ainsi sont nés les déserts. L'on objecte parfois

que rien ne le démontre puisque l'on ne trouve pas dans le sol la preuve inscrite. Je viens d'en donner la raison. Encore que cependant l'affirmation naît du fait que, parfois, dans le Sahara où se trouvaient tant de vestiges de la présence de l'homme, aux temps préhistoriques, par les abondants ateliers d'instruments de pierre que l'on y découvre, l'on trouve parfois des fragments de bois silicifié, témoignage irréfutable des anciens peuplements forestiers.

Ceci est pour montrer, par cet exemple poussé aux dernières limites, les conséquences funestes, le danger, que nous fait courir l'exploitation excessive de nos bois. Il nous faudra à tout prix nous ressaisir. Limiter ce déboisement par une réglementation précise sera peut-être une nécessité. Et c'est le rôle de l'État de s'ingérer partout où l'intérêt général est en jeu. Ce n'est pas sans raison que l'on a dit que « la liberté individuelle doit cesser là où la liberté générale commence à souffrir ».

Une réglementation judicieuse peut, dans ce cas, être salutaire. Nous en avons, en la matière, une preuve patente. En Algérie le sol forestier est resté domaine privé. Bien vite les coupes intenses ont détruit les massifs de cèdres séculaires et de chênes énormes. Là aussi les pentes se sont dénudées et la sécheresse s'en est accrue. En Tunisie au contraire on décréta que tout massif forestier était domaine de l'État. Protégée, replantée en

certains points, la forêt s'est accrue, la terre s'est fixée, les abris se sont créés et le climat, peu à peu, va s'acheminant vers des modifications dont le temps accusera les progrès.

Et cependant, dira-t-on avec raison, nous aurons, après guerre, plus besoin que jamais d'un stock formidable de bois. Où le prendre ? La réponse est facile et nette. Dans nos colonies tropicales.

Nous possédons en Afrique et en Asie des réserves qui pour ne pas être inépuisables, car nous venons de voir que tout est périssable sous l'action incessante de l'homme, peuvent nous assurer de formidables produits. En les exploitant avec méthode c'est pour toujours un approvisionnement que l'on peut sans nulle exagération indiquer comme dépassant nos besoins nationaux. A nous d'en réglementer à temps l'exploitation et au besoin d'en limiter l'exportation vers d'autres centres de consommation.

Le colonel Houdaille qui étudia avec précision les possibilités de rendement des forêts de la Côte d'Ivoire donna sur ce point des indications précises qui sont rassurantes pour l'avenir. Dans une récente conférence [1] je disais à ce sujet :

Les bois constituent, dans les grandes forêts de la côte, une richesse considérable. Le colonel Houdaille estime à 80 mètres cubes la quantité

1. L'Afrique occidentale française, *Bulletin de la Société d'Encouragement à l'Industrie nationale*. Juin 1918.

de bois d'œuvre équarri sur vives arêtes, que pourrait fournir un hectare dans les parties les plus riches. La moyenne serait d'environ 50 mètres cubes. Or la forêt a une surface d'au moins six millions d'hectares. On pourrait donc obtenir le chiffre fantastique de 300 000.000 de mètres cubes de bois équarri représentant, au prix du sapin (alors qu'il s agit d'acajou et d'autres essences précieuses), au moins 50 francs le mètre cube, soit une valeur de 15 milliards. La France peut trouver là de puissantes réserves d'avenir.

Voilà pour la Côte d'Ivoire. Mais nous pourrions en dire autant de la région littorale du Gabon-Congo qui renferme tant d'essences précieuses d'ébénisterie et de construction; de l'Indo-Chine dont les forêts sont en grande partie peuplées de thek qui, comme on le sait, est le bois type de la construction navale. Encore, pour fournir des ressources forestières un peu moins puissantes, la Guyane et Madagascar offrent de grandes réserves.

Voyez jusqu'à quel point, et sous ce seul rapport spécial, l'avenir est rassurant. C'est le moyen de parer à tous nos besoins, de réparer tous nos dommages de guerre, d'alimenter notre industrie et de construire une flotte dont nous avons si grand besoin. Et, cependant, nos forêts nationales se reformeront et pourvoiront à la réparation de notre domaine sylvicole dont le rôle climatérique est indéniable.

Mais ces résultats nous ne les atteindrons qu'à

une condition, c'est que les bois coloniaux d'une valeur industrielle intrinsèque, souvent très supérieure à celle de nos bois indigènes, ne soient pas systématiquement bannis des coutumes de la construction moderne. Précisons. L'acajou de la Côte d'Ivoire valait avant la guerre environ 90 francs le mètre cube. Le chêne atteignait facilement 130 à 150 francs. Vous en déduirez que si vous avez à faire construire une porte, une boiserie d'appartement, une bibliothèque, vous aurez bien meilleur compte à la faire faire en acajou qu'en chêne? Erreur. L'acajou colonial n'étant pas prévu à la série de prix et par suite non admis aux cahiers des charges, est abandonné, comme tarification, au bon plaisir de l'entrepreneur. Aussi ne soyez pas surpris si le prix en sera, dans l'application, un bon tiers plus élevé que celui du chêne.

Il faut que cela change, on en conviendra. Il faut que nous ayons le droit de puiser dans tant de réserves de toutes natures qui de tout temps auraient pu répondre à nos besoins mais qui, à l'heure actuelle, deviennent une nécessité absolue.

Notre œuvre coloniale, considérable quant aux bases acquises, n'a pas encore porté ses fruits. Elle reste latente. Et il en est ainsi parce qu'elle est surtout le résultat d'efforts individuels et non d'une volonté, d'une décision nationale. Nous sommes dans la situation d'un pauvre à qui soudain échoit un héritage et qui non préparé à en tirer parti, à en jouir au mieux de son bonheur, le gas-

pille sottement ou même le considère comme une charge parce qu'il dérange sa petite vie ordinaire.

Nous sommes riches de notre force coloniale, puisamment riches même, mais il faut et que nous le sachions et surtout que nous appliquions les méthodes capables d'en tirer le meilleur parti.

Mais cette affirmation de richesse est tellement contraire aux idées courantes qu'il n'est pas suffisant de l'affirmer. Il faut un exemple, encore pris au hasard, pour en démontrer la réalité.

Examinons donc la question plus au fond. On nous dira : nous n'avons pas de trop plein de population. Nous serons, après les hostilités, plus réduits encore puisque tant de nos enfants auront hélas ! payé de leur vie leur héroïsme. On ne peut contester la valeur de ces affirmations et elles seraient sans réplique si toute la colonisation n'était basée que sur la mise en valeur des terres lointaines par les bras des émigrants. Mais telle n'est pas la méthode qui se présente à nous. Pour être celle des Italiens, des Espagnols, des Anglais même, elle ne doit pas être nécessairement la nôtre. Nous l'avons vu, ce dont nous avons besoin ce ne sont pas de terres placées sur les isothermes de nos régions puisque nous ne pouvons songer à nous livrer, au loin, aux mêmes productions que celles qui caractérisent nos cultures européennes. Il n'y a pas à songer un seul instant à transporter nos méthodes et nos procédés de culture sur nos terres coloniales. Ce but a été envisagé cependant,

il faut en convenir. Ça a été une erreur dont il a fallu se hâter de revenir. Tout au contraire donc, ce vers quoi nous devons tendre nos efforts c'est de produire toutes les matières que seules les régions chaudes peuvent fournir.

Dès lors les régions équatoriales, tropicales et subtropicales sont celles qui conviennent à nos besoins. Et c'est précisément sous ces latitudes que se trouvent placées toutes nos possessions coloniales, ainsi que nous l'avons vu déjà. Mais des productions différentes exigent des connaissances, des méthodes, des aptitudes différentes. Il ne s'agit pas de s'adonner à des cultures directement obtenues par les soins du petit agriculteur cultivant lui-même, travaillant de ses mains. Ce qu'il faut ce sont de vastes exploitations où l'Européen n'a qu'une direction. Ces directeurs d'entreprises diverses ou d'exploitations agricoles seront donc peu nombreux par rapport à la masse des travailleurs qui seront des indigènes.

On a, non sans raison, divisé les possessions lointaines en colonies de peuplement et en colonies d'exploitation. Ce sont ces dernières qui correspondent à nos besoins autant sous le rapport du faible nombre de dirigeants qu'elles comportent qu'en raison de la nature des produits qu'il s'agit de fournir.

Il est donc inexact de considérer que nous ne saurons trouver le nombre de colons nécessaire pour la mise en valeur de nos possessions d'outre-

mer. Il ne s'agit pas en effet de les peupler mais de les mettre en exploitation à l'aide de la main-d'œuvre indigène dont les efforts seront très exactement dirigés par des chefs d'exploitation qui doivent, par fonction, être très au courant des méthodes qu'ils auront à suivre.

Ce rôle de dirigeant convient admirablement à nos aptitudes. Ce serait une erreur de croire qu'après les hostilités on trouvera peu d'individus consentant à aller occuper les postes qui leur seront offerts. Tout au contraire chacun de nous constate le nombre élevé de demandes qui sont faites dans ce sens. Chaque conférence, chaque article technique publié, nous valent une quantité de demandes pour après guerre. Elles émanent de militaires sous les drapeaux qui déclarent « qu'il leur sera impossible après trois ou quatre ans passés dans les tranchées de revivre la vie monotone et sans horizon, comme sans avenir, des bureaux ». Ils veulent partir aux colonies, car la vie y est plus large, plus facile, et des émoluments plus forts leur permettent d'envisager l'avenir avec moins d'inquiétude.

Il n'y a donc pas de doute, il se produira, tout à l'heure, une poussée vers les colonies. Il faut la prévoir. Il faut songer aussi à lui donner une direction, une forme déterminée, car à tout prix il faut que ceux qui iront accepter les conditions de cette vie nouvelle réussissent. On leur doit aide, protection et surtout direction. Si ce mouvement

de colonisation est bien dirigé il peut donner des résultats dont la portée et les conséquences sont incalculables. Dans le cas contraire c'est le désastre. C'est la ruine de nos entreprises coloniales amenée par la conséquence des insuccès personnels.

Peut-on laisser à chacun le soin de préparer son avenir, de diriger ses efforts, de s'instruire, en un mot de se « débrouiller » ? Ce serait absurde que de le prétendre. Comment admettre en effet qu'alors que pour toutes les sciences nous avons en France un enseignement technique, encore certes très insuffisant, mais qui progresse cependant, rien ne sera fait quand il s'agira des entreprises coloniales ? Ce serait appliquer encore et toujours le principe des deux mesures, cruellement inégales, du tout pour la métropole, rien pour les colonies, qui n'a que trop duré.

Alors, quoi, dira-t-on ? La colonisation officielle ? Oh ça, non. Elle a donné toute sa mesure et tous ses effets en Algérie. Elle y fut en effet appliquée pendant une période assez longue pour que l'on en ait pu suivre les conséquences et étudier les résultats. L'expérience fut concluante et négative.

Les lois de juillet 1845 et de septembre 1847 réglementaient les conditions d'octroi et de jouissance de ces concessions. Elles étaient accordées par lots de vingt-cinq hectares et seulement dans des conditions tout à fait exceptionnelles portées

à cent hectares. C'était tout à fait insuffisant pour pouvoir se livrer, dans des conditions normales, à l'exploitation de terres non encore défrichées où un effort considérable était nécessaire pour les amener à la production rémunératrice. Accordées à la faveur elles éloignaient, du coup, la catégorie la plus intéressante des colons, ceux qui n'avaient d'autre recommandation que leur connaissance agricole. Aucune limitation de temps n'était imposée en ce qui concernait l'obligation de la mise en culture. Aussi ces concessions furent-elles réclamées et obtenues par des profiteurs de faveurs administratives qui comptaient tôt ou tard tirer parti de ce cadeau ne leur coûtant que quelques démarches.

Une nouvelle loi édictée en avril 1851 modifia les conditions primitives de concessions et de jouissance. L'étendue put en être portée à cinquante hectares. Aucun cautionnement n'était exigé et le concessionnaire pouvait disposer de son bien, l'hypothéquer ou même l'aliéner. Ce fut la porte plus largement ouverte encore au favoritisme et aux spéculations.

Les concessions accordées dans de semblables conditions n'ont jamais donné de résultats favorables. L'expérience en a été faite à nouveau sur d'autres territoires. Les résultats ne furent pas meilleurs.

Sur le rapport d'un gouverneur qui fut frappé de la productivité du caféier en Nouvelle-Calé-

donie, sans doute parce que ignorant de tout principe de technique agricole il voyait pour la première fois des plantations de ce genre, sans plus d'étude, sans consulter aucun spécialiste, on eut l'idée d'organiser un essai de colonisation agricole dans cette possession lointaine. Une brochure, distribuée à profusion, vantait la salubrité, très réelle d'ailleurs, du climat, les facilités données à la vie, et enfin les avantages considérables que l'on pouvait retirer de la culture du caféier qui, disait-on, en trois ans pouvait assurer des revenus élevés et cultivé, même sur une faible surface, pourvoir largement aux besoins d'une famille.

Toutes facilités étaient accordées. Il suffisait de faire la preuve de la possession d'une somme de 6.000 francs pour obtenir un titre de propriété et avoir droit au transport gratuit. Cette publicité ne manqua pas d'amener des candidats. On accepta tous ceux qui se présentèrent. On en transporta ainsi une centaine. J'ai eu entre les mains la liste de ces émigrants. On s'imaginera peut-être qu'elle était composée, à défaut de spécialistes — qui donc chez nous sait comment vient le café? — du moins des « gens de la terre ». Nullement. Dans la colonne des « Professions antérieurement exercées » on pouvait lire : avocat, ouvrier paveur, ouvrier zingueur, médecin ! On croit rêver vraiment ! Et c'est cependant une réalité.

Aussi qui surprendra-t-on en disant que ce fut

un désastre ? De ce nouvel essai de colonisation officielle après dix ans, il ne resta rien. Rien si ce n'est une dépense inscrite au budget car, on l'a deviné, la plupart de ceux qui partaient ne possédaient même pas les 6.000 francs exigés. Ils se les étaient fait prêter pour les présenter et obtenir la concession. Il fallut pourvoir à leur misère et les rapatrier. D'autre essayèrent de débrousser une terre couverte d'une végétation surabondante, d'un arbuste aussi tenace que nuisible, le *lentana*, et qui leur disputait le sol. Alors ils entreprirent de faire des pépinières n'ayant pas la moindre notion de culture, et les malheureux échouèrent pitoyablement. Et ce fut au retour une clameur contre le gouverneur, contre l'administration tout entière, contre la colonie et toutes les colonies, car on a tôt fait de généraliser. Et s'accrédita, plus forte encore, la notion que nous ne savons pas coloniser.

Car c'est un fait certain que si un colon échoue il reviendra dans la métropole clamer bien haut et bien fort ses déboires. Il les étalera au grand jour et s'efforcera de démontrer que la faute, toute la faute, en revient au climat, à la terre, aux plantes, et surtout à l'administration. Si, ne vous contentant pas de ses affirmations, vous voulez aller au fond des choses pour en faire la juste part, vous vous livrez à une enquête et que vous cherchiez les antécédents de ce colon malheureux, que constaterez-vous ? Toujours — vous enten-

dez bien — non pas neuf fois sur dix — mais toujours, celui-là est parti sans nulle préparation et sans posséder les moindres notions du métier de colon qu'il voulait exercer, car c'est un métier comme un autre, plus exigeant même que tout autre sans doute. Il veut qu'aux connaissances professionnelles de cultivateur, et entendez bien, de cultivateur colonial — ce qui n'est pas la même chose — et il s'en faut — que d'être cultivateur de nos terres métropolitaines — il puisse joindre un très grand esprit d'initiative, car il va se trouver dans des conditions nouvelles qu'il ignorait hier, et dont il faudra triompher sous peine d'échouer pitoyablement.

Fort heureusement elles ne sont pas insurmontables ces difficultés. Il s'en faut de tout. Parfois, souvent même, une intelligence spécialisée, mise au service d'une volonté et d'une énergie suffisantes, est arrivée à triompher de tous les obstacles. Et il en est qui, malgré tout, ont largement réussi. Mais voilà, ceux-là se taisent. Ils ne proclament pas leurs succès qui restent ignorés, tandis que les déboires sont annoncés partout et arrivent seuls aux oreilles de chacun. Et il en naît l'impression générale que nous ne savons pas coloniser et que nous ne saurons jamais tirer parti d'un trop vaste domaine car il ne correspond pas à nos aptitudes, et l'on ajoute, à nos besoins.

Cette façon de voir les choses non seulement court les rues, c'est-à-dire a crédit auprès des

esprits les moins cultivés, mais on la rencontre même chez des personnes qui devraient sinon s'instruire des choses coloniales, ce qui est peut-être trop exiger, du moins ne pas rester totalement étrangères à tout ce qui dépasse le cycle de leurs occupations habituelles.

Il serait fastidieux, sans doute, d'étudier et de publier ici, en des sortes de monographies, les exemples, si nombreux déjà, de véritables succès obtenus et de fortunes réalisées. Nous pourrions trouver des types de ces résultats favorables, affirmés soit avec le concours de capitaux plus ou moins importants, soit même, presque sans moyens financiers, et seulement en mettant au service d'une volonté bien trempée et d'une persévérance suffisamment prolongée, les ressources d'une technicité acquise par la lecture de publications qui forment déjà, je m'empresse de le constater, une bibliothèque du plus réel intérêt.

Les gouvernements de chaque colonie devraient ainsi publier ces résultats, en les étayant de précisions, et en en basant la preuve sur des bilans consciencieusement établis. Ces exemples feraient naître des initiatives nouvelles et les cas exceptionnels encore, il en faut convenir, se généraliseraient. Ainsi pourrait naître, par les succès individuels, la fortune de la colonie elle-même.

Ce n'est pas le lieu, ici, d'entreprendre une semblable étude ; toute édifiante et nécessaire

qu'elle puisse être elle entraînerait au delà des généralités qu'il convient d'indiquer pour établir les bases de ce que devra nécessairement être notre action. Cependant il est dangereux, peut-être, d'affirmer sans prouver. On risque d'éveiller un sentiment de scepticisme nuisible. Aussi je me contenterai, les prenant presque au hasard, de citer deux ou trois cas qui parleront plus clair et plus net que de longues théories, étayées sur de simples raisonnements.

Nous les prendrons intentionnellement dans des colonies différentes et s'appliquant à des produits absolument différents.

Chacun sait l'importance qu'a pris le thé dans la consommation française. Son emploi représente une importation annuelle de 5 750.000 kilogrammes pour la France et ses colonies. Deux sortes très distinctes par leur qualité et leur saveur sont aujourd'hui dans le commerce : l'une, le thé de Chine qui est l'ancêtre, le vieux produit de la millénaire tradition asiatique. Fin, délicat, parfumé à souhait, il constitue le breuvage des gourmets, attachés non sans raison à la vieille tradition ; l'autre le thé de Ceylan, fort, robuste, brutal même dans son goût qu'accentue encore une certaine âcreté. Tel qu'il est, il reste, par certains, préféré. Des goûts il ne faut discuter, dit-on. Quoi qu'il en soit, ce produit a l'inconvénient sérieux d'être mal supporté par les estomacs débiles en raison de la trop grande quantité de

tanin qu'il renferme. J'ai en son temps [1] montré en une note la différence de ces deux produits. Elle est tout à l'avantage du thé de Chine. Cependant le thé de Ceylan a, grâce à une habile propagande, née de l'association de tous les planteurs qui ont dépensé, pour le lancer, des sommes considérables, fait son chemin dans le monde. Mais il commence déjà à subir une concurrence qui peut devenir sérieuse par un produit nouveau, de bon aloi, de qualité incontestablement supérieure : c'est le thé produit dans notre colonie d'Indo-Chine. Née d'efforts privés dus à un certain nombre de colons, cette production s'accroît rapidement. Elle était de 371.000 kilogrammes en 1913 et elle est devenue en 1917 égale à 861.000 kilogrammes.

C'est peu, dira-t-on, en regard de la consommation générale. C'est énorme en raison des efforts que représente l'organisation de début, le lancement d'un produit nouveau de consommation. Longtemps le thé d'Indo-Chine n'a servi qu'à bonifier, par des mélanges, le thé de Ceylan. Il commence à prendre son autonomie. Et c'est une justice à rendre à l'administration qu'elle n'y est pour rien. Pas le moindre effort n'a été fait par elle pour encourager cette intéressante production. Ah si ce produit était né sur le sol métropolitain, de quelle protection tutélaire on aurait

1. Académie des Sciences.

entouré son berceau ! Peut-être s'en porterait-il moins bien. Car c'est la qualité des enfants élevés sans soins excessifs de trouver en eux-mêmes la force et la santé, la résistance. Quoi qu'il en soit, par la seule initiative privée, le produit est lancé. Qu'il se fonde maintenant une puissante compagnie qui groupera les produits de tous les cultivateurs, les classera, les habillera d'un paquetage élégant et fera autour de lui la réclame nécessaire et le thé d'Indo-Chine prendra le rang qui lui revient à côté de l'excellent produit chinois dont il a toutes les qualités et il laissera bien loin derrière lui les thés âcres et dangereux pour nos voies digestives.

A propos des graisses alimentaires, de plus en plus admises dans la consommation courante, et qui se placent à côté du beurre, j'ai eu l'occasion d'indiquer le produit du cocotier. Il prendra une importance croissante dans l'avenir. C'est une superbe et majestueuse plante que le cocotier. Ses feuilles immenses et élégantes couronnent un tronc élancé et, dès l'âge de huit à dix ans, il produit, chaque année régulièrement, de cinquante à quatre-vingts de ces noix grosses comme la tête de l'homme et dont la valeur marchande, sur place, n'est jamais moindre de dix centimes. Voilà donc un arbre qui assure un beau revenu car de soins il n'en exige presque aucun. Certes, comme tout végétal, il paye les opérations de culture dont on le gratifie, mais robuste et vivace il

résiste même à l'abandon et fructifie encore. Voilà donc un arbre de tout repos. Toutes les régions littorales des contrées tropicales conviennent à sa culture. Et il suffit de jeter les yeux sur la carte de nos colonies pour s'assurer que cette situation ne nous manque pas, en Afrique équatoriale, à Madagascar, en Indo-Chine, en Océanie.

Or je sais le cas d'un modeste agent du service topographique de Madagascar, qui ayant lu quelques publications faites sur ce sujet, se mit, ayant obtenu aisément une concession, à planter, avec ses propres ressources, patiemment, chaque année, un certain nombre de cocotiers. La besogne est aisée. Presque chaque noix mise en terre germe et donne bientôt une plante vigoureuse qui va se défendre, elle-même, dès que les deux premières années seront passées. Et, pendant ce temps, il continuait ses modestes fonctions. Chaque année quelques centaines de cocotiers venaient s'ajouter à ceux existants et grandissaient la plantation. Si bien qu'au bout de quelques années il comptait déjà deux mille cocotiers. Or le moins que vaille un arbre vendu avec le sol qui le porte est de 25 à 50 francs suivant son âge. Et voilà notre modeste fonctionnaire à la tête d'une petite fortune que jamais son emploi seul ne lui aurait assurée. Il trouva alors aisément des capitaux pour donner à l'entreprise toute l'importance qu'elle méritait et d'un effort individuel naquit, dans les

conditions les meilleures, le début d'une organisation sérieuse.

Veut-on un exemple encore ? Nous n'avons que l'embarras du choix. Elle est ignorée l'histoire de ces deux colons, ils me pardonneront de parler d'eux car je me garderai bien de dévoiler le nom de ceux qui, partis pour les îles formant les dépendances de la Grande Ile dans l'Océan Indien, résolurent d'abandonner leurs factoreries et de se consacrer entièrement à la culture d'une plante en apparence modeste mais qui donnait déjà les plus belles espérances. En effet, la vanille dont le monde utilise plus de 100.000 kilos par an semblait devoir apporter sous ce climat des résultats très favorables. Leur espoir ne fut pas déçu. Bien préparée cette vanille se montra comme étant de premier ordre et capable de rivaliser avec les sortes les meilleures. Dès lors tout leur effort se porta vers l'accroissement méthodique de leurs plantations. Elles prirent bientôt une extension considérable. C'était la fortune. Jeunes encore ils revinrent en France, cédèrent leur plantation à une vaste entreprise et ils jouissent paisiblement d'une large aisance qu'ils doivent entièrement à leur intelligence et leur travail.

Cette conclusion de conte de fée nous la retrouvons sur bien d'autres points de notre domaine colonial. Mais on les ignore. Qui donc, en effet, a intérêt à les divulguer ? Seule l'administration publique, et ceux qui se consacrent au dévelop-

pement de notre œuvre coloniale les connaissent. Il est de leur devoir d'en donner la notion et pour provoquer des imitateurs et pour arriver à la mise en valeur plus rapide et plus complète de notre empire d'outre-mer.

Et après ces quelques exemples, presque quelconques, presque pris au hasard, parmi tant d'autres, faut-il encore répondre à l'objection que nous avons trop de colonies ? Réserves d'avenir elles constituent des gages précieux. Nous les avons acquises librement alors qu'elles étaient libres encore, ces terres aux vastes horizons, sous quelque sens que l'on prenne cette expression. Elles réaliseront, quand nous le voudrons, les rêves les plus ambitieux. On pourrait presque dire que de même que l'imagination féconde de Jules Verne avait pressenti la solution de tant de problèmes qui semblaient rêves et chimères, de même les prédictions les plus optimistes peuvent être dépassées encore dans l'avenir sur la terre coloniale.

Mais si l'indication des problèmes mécaniques, physiques ou chimiques ont reçu des solutions les plus imprévues, c'est au prix d'un labeur soutenu par la volonté et guidé par la science pure.

Il en sera de même de notre colonisation. Elle ne sortira définitivement de la période des hésitations et des tâtonnements, que lorsque l'on aura suivi les méthodes qu'une expérience déjà longue

a pu indiquer, que les épreuves ont consacrées et dont des démonstrations pratiques et définitivement probantes auront établi l'indiscutable valeur.

C'est ce point qu'il convient d'élucider maintenant.

CHAPITRE V

Mise en valeur des colonies. — La colonisation commerciale. — Elle ne peut être que la conséquence de la mise en valeur du sol par la culture. — Colonisation agricole. — D'où est venue sa nécessité. — Ses avantages. — Son avenir. — Quelques exemples : Le café, le quinquina, le caoutchouc. — La culture du sol est une nécessité. — Le coton.

Tout édifice qui veut être fort et braver les outrages du temps, doit, avant tout, reposer sur des bases solides. Tels furent les œuvres romaines qui, après des siècles écoulés, attestent encore la puissante organisation établie dans l'Afrique du Nord. Ces bases robustes, toute colonisation les exige. Non pas que des édifices somptueux soient nécessaires pour témoigner de notre puissance, mais que du moins nous devions étudier, dans les moindres détails, avec les secours de la science moderne, toutes les questions si nombreuses, si variées et toujours adaptées au milieu ambiant, qui se présentent à l'esprit de quiconque ne veut se contenter d'un examen sommaire de la question

et préjuger des solutions sans y apporter le lourd bagage des connaissances nécessaires.

Quiconque prendrait le temps d'étudier à loisir l'œuvre de colonisation accomplie par les peuples d'Europe trouverait dans les chapitres de cette histoire spéciale des leçons dont les déductions apparaissent lumineuses à l'esprit. Je n'aurai garde, dans ces pages brèves, d'aborder l'étude du problème. Cependant rien ne vaut les preuves qu'apportent les faits. Elles dominent de toute la hauteur des réalités les conceptions spéculatives. Et pour peu qu'on sache interpréter le thème et l'adapter aux variations, nées des circonstances, qui se présentent à l'esprit on est nécessairement conduit aux conclusions se rapprochant le plus exactement de la vérité.

Une étude de la colonisation portugaise apporte de puissants enseignements. Née de l'initiative d'Henri le Navigateur, fils du roi Jean Ier, elle se développa au début du xve siècle grâce aux brillantes découvertes qu'il fit et l'on peut dire, non sans raison « qu'aucune nation au monde ne fit d'aussi grandes choses que le Portugal en regard de son étendue et de sa population ».

L'esprit d'aventure de ce peuple, né de la lutte sans cesse soutenue contre les Maures, les poussa, pendant près de deux siècles, à élargir sans cesse leur champ d'action. Mais leur but principal était le commerce dont pendant longtemps ils s'efforcèrent de garder le monopole le plus complet.

Distancés, cependant, par l'influence anglaise qui leur disputa la route des Indes, ils rejetèrent leur activité sur le trafic honteux de la traite des esclaves. Et ainsi cet essor rapide qui à un moment tint dans le monde la plus large place n'eut qu'une durée éphémère. Les quelques possessions qui restèrent acquises au Portugal ont vu leur rôle s'amoindrir au point que nul n'a oublié les tractations qui se poursuivaient avant la guerre et qui devaient avoir pour conséquence la vente à l'Allemagne de toutes les terres lointaines qui lui restaient encore.

Presque au même moment un autre petit peuple d'Europe, la Hollande, entreprit de porter au loin son activité. Après des fortunes diverses elle concentra tous ses efforts sur l'organisation de ses colonies des Indes. Bien vite ses dirigeants comprirent tout le rôle que devaient jouer, aussi bien dans ces contrées nouvelles que sur le sol métropolitain, les méthodes culturales les plus perfectionnées. Les résultats ne se firent pas attendre. Dirigée par une expérimentation basée sur l'application des principes de la science, la culture des terres de Java donna vite des rendements considérables. De bonne heure la colonie s'adonna à la production des précieuses épices dont elle détint longtemps le monopole. Plus tard le grand et bel établissement scientifique de Buitenzorg entreprit, dans de vastes champs d'expérience, des essais culturaux dont les résul-

tats servaient de base aux entreprises privées.

Imbus, dès l'origine, des principes scientifiques apportés à la mise en valeur du sol, les cultivateurs créèrent, organisèrent et soutinrent, de leurs deniers, des stations expérimentales de recherches qui leur servaient de guide dans la pratique de leurs remarquables cultures. Les progrès accomplis furent considérables. Et les résultats matériels ne tardèrent pas à les couvrir largement des avances faites pour l'organisation des stations de recherches scientifiques. L'on peut affirmer que la colonisation hollandaise, telle qu'elle a été conçue, établie et dirigée, peut être considérée comme le prototype d'organisation pratique. Les résultats obtenus sont tels que l'on peut dire qu'il n'est pas en Hollande de grandes fortunes, et elles sont nombreuses, qui n'aient été édifiées sur des entreprises coloniales fondées aux Indes. Java fut le berceau de nombreuses applications que les autres nations coloniales n'ont pu mieux faire que d'imiter en les appliquant toutefois aux circonstances nouvelles dans lesquelles on en plaçait l'organisation.

Ces deux types d'activité coloniale dirigés chacun dans un sens diamétralement opposé portent en eux un enseignement puissant. D'un côté une ascension rapide, brillante, séduisante même. La conquête des routes nouvelles, l'organisation d'entreprises commerciales donnant des résultats immédiats, des comptoirs partout disséminés assu-

rant un monopole de fait à toutes transactions, donnent des bénéfices considérables. Mais le tout basé seulement sur l'activité individuelle, sans base solide, sans assises qui puissent assurer la pérennité de l'œuvre entreprise. Et après une période qui éblouit et séduit, reflet exact du caractère de la race, amoindrissement progressif et bientôt annihilation complète.

De l'autre après une période d'efforts souvent stériles, de revers, de déboires, organisation méthodique des travaux dirigés par les connaissances profondes antérieurement acquises et enfin fondation sur les bases de la mise en valeur méthodique du sol d'un tout compact et solide qui comme les plantes elles-mêmes qui en sont la raison, envoie dans le sol des racines puissantes lui permettant de supporter victorieusement toutes les crises de croissance inhérentes à toute œuvre humaine. Et les générations se succèdent avec un patrimoine qui se transmet, de père en fils, sans cesse accru, car toujours amélioré, perfectionné, tenu au courant des progrès de la science actuelle.

Et voilà établies les bases vraies de la colonisation moderne.

Que maintenant l'on étudie l'ensemble de la colonisation des peuples et l'on ne trouvera pas un fait qui apporte un démenti à ces affirmations. On ne peut rien opposer à ces bases. Peuh ! dira-t-on : et l'exploitation minière qu'en faites-vous ? Il faut la considérer comme une richesse imprévue

dont il faut tirer parti et qui peut assurer la fortune de ceux qui l'exploitent mais on ne peut même pas l'envisager comme la source inépuisable de la fortune des contrées qui la portent. Je n'irai pas jusqu'à dire comme on l'a affirmé : que la richesse minière est la ruine des régions qui la donnent, toutefois on ne peut s'empêcher, en étudiant la question de près, de constater combien de fois la production minière a, plus particulièrement dans les régions neuves, apporté un trouble économique profond dans la progression des centres qui en sont dotés. La fièvre qu'elle fait naître crée un milieu factice, préjudiciable à la vie normale du pays exploité sous le rapport de son avenir. Car il n'est pas de ces sources qui ne tarissent un jour et alors malheur à la contrée qui a basé tout son avenir sur le rêve exclusif, mais chimérique, de la fortune éternelle acquise trop facilement.

Nous avons dans les annales de nos colonies un exemple caractéristique de ces faits. Il nous est donné par la Guyane. Ses terres admirablement fertiles ont été délaissées car le mirage de l'or a hypnotisé tous les esprits, retenu tous les efforts et, qui pis est, pris tous les bras. Et alors à côté d'un sol d'une inépuisable richesse productrice, on meurt de faim. Le prix de la main-d'œuvre est tel qu'il exclut toute possibilité culturale. Et la richesse problématique venue de l'or ne compensera jamais la fortune normale et solide qui

aurait pu venir au pays de la mise en valeur régulière de son sol.

Souvenons-nous de ce conte arabe qui narre le voyage d'un chamelier égaré dans le désert. Mourant de faim il aperçoit soudain un sac, perdu par quelque caravane. Il court, se précipite, et l'ouvrant, pousse un cri de détresse, disant : Je pensais que c'étaient des dattes et ce ne sont que des diamants !

L'histoire de nos premiers essais de colonisation africaine sur la côte occidentale apporte un enseignement puissant, trop généralement ignoré cependant. Des tentatives ébauchées au XIVe siècle furent renouvelées au XVIIe siècle. Elles n'eurent pas plus de succès. Richelieu accorda à une compagnie spéciale « pour faire le commerce au Sénégal » des privilèges et une large protection. D'autres compagnies se fondèrent encore. Elles n'eurent pas plus de succès. Alors elles fusionnèrent les unes avec les autres n'apportant à l'ensemble nulle force et nulle vitalité. Fondée sur la conception fausse qu'il est possible de baser une exploitation méthodique sur la production spontanée du sol, elles devaient nécessairement péricliter et disparaître. Et voilà qu'un examen des conditions de la colonisation des temps anciens nous montre encore que lorsque le stock des richesses naturelles est intact, et par nul exploité, il est insuffisant cependant, non pas seulement pour fonder une colonisation durable mais même pour

assurer la richesse à ceux qui songent à en faire la base unique de leur activité.

Aussi bien l'exploitation minière que le commerce basé sur la récolte des produits spontanés ne peuvent en aucun cas assurer la définitive richesse d'une contrée, à eux seuls. L'un comme l'autre peuvent constituer un appoint sérieux de cette richesse. L'un et l'autre ont l'incontestable avantage d'offrir de suite des bénéfices immédiats mais on ne peut fonder sur eux la base du développement économique rationnel d'un pays. Ce peut être en un mot un appât et parfois une fortune pour des œuvres privées, ce ne peut être jamais un système de colonisation effective et donnant des gages exclusifs d'avenir. Il n'est pas de procédé de colonisation rationnelle et d'administration prévoyante qui puisse en faire état et les admettre au rang d'un système. Il ne faut les considérer que comme un bénéfice supplémentaire formant, à côté du budget normal, un revenu de complément. A ce compte, mais à ce compte seulement, et en leur réservant le rôle qui doit leur revenir, mines et commerce de produits spontanés constituent un appoint et un appât sur lesquels on peut même parfois baser le point de départ d'une colonisation. Ce ne devra jamais être le but unique l'*ultima ratio*, sous peine des plus graves déboires.

Au surplus, qu'est donc cette exploitation, sinon un système raisonné et légal de spoliation méthodique ? Et quoi, nous occupons un pays nou-

veau riche des trésors que les siècles y ont accumulés : mines, forêts intenses, faune surabondante, fertilité dès longtemps accrue, et nous prenons ces richesses sans les remplacer par rien ? Et c'est cela qui serait de la colonisation ? C'est là, l'accomplissement de la tâche civilisatrice dont nous avons assumé la charge ? Nous contenterons-nous de montrer aux indigènes comment épuiser plus vite et plus complètement toute cette réserve ? Aucun esprit sérieux n'oserait le prétendre. Et c'est cela pourtant ce que l'on a appelé « la colonisation commerciale ». Système barbare qui ne peut convenir que comme base d'une exploitation hâtive et sans lendemains mais qui ne peut être le prélude de l'organisation durable d'un territoire dont la possession doit apporter des gages d'avenir.

Que l'on ne pense pas qu'il puisse y avoir profit à agir de la sorte. L'exemple de la colonisation portugaise n'est-il pas, à cet égard, nettement probant ? C'est d'ailleurs un faux calcul que celui qui se base sur l'épuisement des sources de production ; sans remonter aux temps anciens nous en trouvons des démonstrations lumineuses par l'examen attentif des faits. Nécessairement, tôt ou tard, il faut en venir à l'exploitation méthodique du sol par la pratique culturale. Les raisons qui le démontrent sont nombreuses. Là encore précisons.

Le café dont il est fait un si abondant usage puisque son commerce général porte sur plus de 800 millions de kilogrammes croît à l'état spon-

tané dans presque toute l'Afrique tropicale. On le rencontre là sous des aspects variés, car les espèces sont nombreuses. J'en ai trouvé d'abondants peuplements dans les clairières des forêts de l'Afrique centrale et le long des grands cours d'eau tels que le Congo et l'Oubangui. Malgré le nom de la première espèce connue qui fut désignée par Linné sous l'appellation de caféier d'Arabie, celui-ci comme les autres est d'origine africaine. Il y eut erreur sur son habitat lors de la première importation. Elle provenait de la Mer Rouge mais d'Abyssinie et non d'Arabie. On pourrait donc penser que c'est l'Afrique qui nous fournit notre café. Il n'en est rien. Il provient pour la presque totalité d'Amérique, ce qui montre que les produits spontanés ne sont pas récoltés. Est-ce donc qu'ils sont de qualité inférieure ? Il est de notion vulgaire que là ne gît pas la raison. Le café dit de Moka provenant de la Mer Rouge est, de tous, le plus renommé.

Mais les récoltes provenant des plantes spontanées ne peuvent donner que des quantités tout à fait insuffisantes, et de bonne heure, presque dès que le café fut connu en Europe, on songea à le cultiver. L'origine de cette culture est curieuse et vaut qu'on la conte.

Des graines introduites en France par l'envoi fait au botaniste de l'Écluse furent semées au Jardin du Roi et en 1714 un pied couvert de ces beaux fruits qui ressemblent à de petites cerises fut pré-

senté à Louis XIV. Le roi ordonna que des pieds fussent transportés dans « les Iles ». Le transport réussit grâce aux soins que leur donna Desclieux pendant la traversée, et les plantes se développèrent vite à la Martinique d'abord, puis à la Guadeloupe. C'est de là que les premiers plants furent transplantés au Brésil. Ils furent l'origine de la fortune de ce pays qui produit aujourd'hui à lui seul les trois quarts des quantités employées dans le monde. Il est permis d'exprimer des regrets de ce que nous n'ayons pas su tirer, nous-mêmes, parti de cette production dont nous tenions les origines.

A vrai dire on douta longtemps en France de l'importance que pouvait prendre le café, et Mme de Sévigné disait : « Racine passera comme le café. » Il semble que cette double prédiction ait été quelque peu démentie. Il est curieux de voir combien les progrès ont été rapides, et avec quelle facilité l'usage régulier du café s'est implanté en Europe. C'est un Arménien du nom de Pascal qui en 1672 installa le premier un « Café » à la Foire de Saint-Germain. Il le transporta ensuite à Paris, quai de l'École, mais son établissement n'eut pas de succès. Il en fut tout autrement de l'essai renouvelé par un Sicilien du nom de Procope. Son établissement ouvert en face de la Comédie Française resta célèbre et fut fréquenté par l'élite du monde intellectuel.

Quoi qu'il en soit de ces origines on voit que ce

produit d'une si grande importance au point de vue du commerce général, nous est entièrement fourni par la culture et que c'est à peine si la récolte faite sur les plantes venant à l'état spontané compte dans la production générale. Seule la culture peut fournir un produit de qualité constante, adapté aux besoins de la consommation et dont les quantités seront suffisantes pour répondre aux demandes du commerce.

La démonstration que nous apporte le café est loin d'être isolée. Chacun connaît les merveilleuses propriétés de la quinine. On sait que la découverte dans les écorces de quinquina date seulement de 1820. Elle est due à deux savants : Pelletier et Caventou dont s'honore la science française. C'est un de ces remèdes héroïques à propriétés indiscutables dont le nombre est resté jusqu'à présent si restreint. Les beaux travaux bactériologiques de Lavran ont confirmé et précisé l'action de la quinine sur le bacille du paludisme, en même temps qu'ils montraient l'étiologie et la prophylaxie de cette redoutable infection.

On connaît aujourd'hui, avec quelques précisions, l'histoire des arbres à quinine. Ils sont originaires de la chaîne des Andes où ils croissent à des altitudes de 2.000 à 3.000 mètres. C'est dans l'écorce d'un certain nombre d'espèces que réside le précieux alcaloïde. La richesse de ces écorces, variable suivant diverses causes agissan-

tes, reste faible d'une façon générale et ne dépasse guère 2 pour cent. Il est nécessaire de donner ces précisions car nous en ferons état tout à l'heure.

Depuis la découverte de la propriété des écorces de quinquina, qui remonte à 1638, la consommation en devint sans cesse croissante. Elle s'accrut encore après la découverte du principe actif par Pelletier et Caventou. Des usines se montèrent spécialement pour l'extraction de l'alcaloïde. La teneur relativement faible en principes actifs obligeait de traiter des quantités considérables d'écorce pour satisfaire aux besoins croissants.

C'est alors que les Hollandais songèrent à transporter à Java des semences de ces arbres. Depuis un demi-siècle ils se sont adonnés à cette culture utilisant ainsi les hautes altitudes et dotant leurs belles colonies d'une ressource nouvelle. Avec cette précision qu'ils savent apporter à leurs méthodes culturales ils surent, par sélection et par hybridation, obtenir des races nouvelles bien adaptées au climat, vigoureuses et donnant un rendement plus élevé en quinine. Mis sur cette voie ils ne cessèrent de perfectionner les espèces qu'ils cultivaient. Ils obtinrent bientôt des rendements qui dépassèrent 10 pour cent de quinine. Dès lors les écorces produites acquirent une grande valeur et l'industrie ne voulut plus traiter que ces produits à hauts rendements. De nos jours l'exploitation des forêts de l'Amérique centrale

est à peu près complètement abandonnée. La culture méthodique avec ses données précises et ses résultats nettement déterminés s'est complètement substituée aux récoltes des écorces sauvages qui, semblait-il, il y a peu de temps encore, paraissaient devoir rester, à tout jamais, la source unique de l'indispensable remède.

C'est là, certes, un exemple qui parle haut et clair. Il montre ce qu'est la science agronomique quand on l'applique avec méthode. Elle ne se dément nulle part. Elle reste vraie quand on en fait la base aussi bien de ses cultures nouvelles que lorsqu'elle est appliquée à notre production métropolitaine. Ses limites sans cesse reculées permettent toutes les conceptions et il n'est pas de cas qui puisse échapper à ses données.

Nous en trouverons une preuve nouvelle, plus frappante encore, parce que venue plus récemment et s'appliquant à un produit de grand emploi industriel. Je veux parler du caoutchouc. On a peine à croire que ce produit d'un usage si généralisé qu'on peut dire qu'il est devenu indispensable à l'égal du fer et du bois n'ait reçu toutes ses applications que dans les temps modernes. Mentionné pour la première fois en 1536 par les missionnaires de l'Inde qui observèrent l'usage fait par les indigènes de balles élastiques servant à des jeux, ce n'est que deux siècles plus tard que La Condamine rapporta un produit de l'Amazone désigné sous le nom de « cahuchu » mais ce n'est

qu'au XIXe siècle qu'on l'étudia et qu'on en fit connaître les usages que les procédés de vulcanisation découverts en 1842, généralisèrent rapidement. J'ai pour mon compte constaté que l'usage en était connu des indigènes du centre africain qui l'employaient, de tout temps, pour fixer les fers de flèches après le roseau qui les porte.

L'importation en Europe et dans l'Amérique du Nord ne prend de l'importance qu'à partir du milieu du siècle dernier. Elle progresse, dès lors, rapidement. A mesure que les applications sont poussées plus avant, on voit s'accroître le nombre des plantes productrices appartenant d'ailleurs à des espèces végétales les plus différentes. Alors l'exploitation devient chaque jour plus intense. Les Indes sont bientôt épuisées de leurs produits spontanés. L'Amozone d'une part, l'Afrique équatoriale de l'autre, deviennent les deux grands centres d'approvisionnement.

On pensait alors que les réserves, par le temps accumulées, ne s'épuiseraient jamais. Cependant des voyages que je fis en Afrique tropicale me montrèrent qu'une récolte rendue de plus en plus âpre et intense, vidait rapidement les forêts de toutes les plantes productrices. C'est que, ne l'oublions pas, le caoutchouc provient de la sève même de la plante. Pour l'obtenir il faut pratiquer des incisions profondes et le plus souvent les indigènes coupent à la base la plante, lentement venue, plus lente encore à se régénérer. Dès ce

moment il devint évident que l'on marchait rapidement vers la destruction de ces réserves et vers la diminution des récoltes.

C'était précisément le moment où un décret venait d'instituer le partage de notre Congo en un certain nombre de concessions très vastes, puisque l'une d'elles ne mesurait pas moins de onze millions d'hectares, en leur donnant le libre droit d'exploiter toutes les richesses naturelles du pays. Un cahier des charges instituait l'obligation, pour toutes les sociétés concessionnaires, de planter cent cinquante arbres à caoutchouc par tonne de ce même produit récolté dans la colonie et provenant des plantes spontanées. Malheureusement il ne fut institué aucun contrôle de l'observation de ce règlement dont les dispositions sauvegardaient, en créant une richesse se substituant aux déprédations, plus encore les intérêts des concessionnaires que de la colonie elle-même. Nul ne voulut le comprendre et aujourd'hui, après vingt années écoulées, il n'existe pas au Congo une plantation digne de ce nom.

Dès longtemps j'ai eu l'occasion de signaler, dans des conférences, les dangers que couraient ceux qui se contentaient de se livrer aux récoltes spontanées et je montrais les progrès que faisaient déjà les plantations pratiquées sur d'autres points du globe. Les résultats de la culture furent plus rapides et plus complets que personne ne les avait prévus. A l'heure actuelle c'est chose faite. Le

caoutchouc de culture a remplacé le produit des cueillettes. Le coup fatal est porté.

L'exploitation des produits spontanés, espoir de tant de sociétés financières, est définitivement condamnée à disparaître. Le caoutchouc de culture, plus pur, meilleur, plus facilement employé, est produit à un prix plus bas que ne peut le fournir la récolte faite en forêt. Et ce sont encore les Indes qui nous donnent cette sévère leçon. Cependant Raoul, pharmacien de la marine, fut un des premiers à transporter dans nos colonies les semences du caoutchouc du Brésil, l'Hévéa, avec lequel sont constituées toutes les plantations productrices.

Les plantations de caoutchouc ont pris un tel développement que leur production dépasse déjà la quantité totale utilisée dans le monde il y a dix ans. On estime que le prix de revient ne dépasse pas sensiblement 3 francs le kilogramme, prix auquel il est insuffisant de payer la récolte du caoutchouc sauvage. Et le résultat est que les sociétés, créées en vue de cette exploitation par la culture, ont atteint une prospérité financière dont le taux a été rarement égalé par les exploitations minières les plus prospères.

Ces exemples, qu'il serait aisé de multiplier, montrent, semble-t-il, surabondamment, que l'exploitation coloniale n'échappe pas aux lois générales de la production qui veulent que l'homme apporte toute son énergie, toutes ses forces et

toute sa science aussi, au travail du sol. Ils n'existent pas ces Eldorados rêvés par ceux qui ne se sont jamais approchés des problèmes de la nature où la terre donne sans peine, sans travail, d'inépuisables récoltes par une fertilité sans cesse renaissante. Là-bas comme ici la culture obéit à des règles immuables, sans doute, dans leurs bases, variables cependant et dans ses moyens et dans ses effets, mais qui veut toujours que l'homme intervienne pour régler la production dans le sens que commandent ses besoins.

Il en faut déduire que la colonisation commerciale, qui n'est pas basée sur cette production méthodique, est spoliatrice des richesses naturelles et par suite coupable envers le sol et les populations au détriment desquels elle s'exerce. Partout où elle est seule pratiquée elle laisse derrière elle une terre épuisée, des forêts vidées de leurs richesses naturelles, une nature appauvrie dans sa flore utile, ainsi que sa faune amoindrie.

Je l'ai parcouru bien des fois, notre Congo, et chaque fois je l'ai trouvé moins riche ét s'acheminant vers la ruine, car l'homme n'y avait exercé encore son influence que dans un sens nuisible, coupant les lianes à caoutchouc, tuant ses éléphants pour s'emparer de l'ivoire. Et les factoreries installées à titre précaire ne sont encore que de simples paillotes dont quelques années d'abandon feront disparaître jusqu'au dernier vestige. La brousse aura repris ses droits.

Non ce n'est pas cela de la colonisation digne de nous. Notre rôle doit être plus fertile en ses conséquences, plus haut et plus noble en ses visées. Nous nous devons l'obligation de remplir envers l'indigène qui est venu confiant, vers nous, et qui loin de fuir comme il le faisait autrefois, au temps de l'abominable traite, a rapproché ses cases de nos habitations, de le conduire vers une vie meilleure.

Ne vous semble-t-il pas que le pacte qui s'est tacitement scellé entre ces peuples africains et nous, sur les champs de bataille de France, où ils sont venus combattre vaillamment à nos côtés et nous apporter l'utile concours de leur courage, nous crée l'obligation de les sortir de l'état primitif dans lequel ils vivent encore ? Ils ne comprendraient pas notre abandon. Et il ne peut convenir ni à notre dignité, ni à notre équité d'avoir contracté envers eux une dette que nous nous refuserions de payer.

Lorsque je parcourais les régions de l'Oubangui je me souviens qu'un chef important, venant vers nous, voulut conclure avec le représentant d'une nation qu'il comprenait être grande et forte, un traité indissoluble d'amitié. Je dus me soumettre au rite qui consacrait seul à ses yeux cette union. Cela consistait à se laisser inciser légèrement l'avant-bras et le chef noir en faisant autant, il convenait de frotter le bras de l'un contre celui de l'autre. C'était ce que ces indigènes dési-

gnent sous l'expression de « l'échange du sang ». Il consacre à leurs yeux une indissoluble alliance.

Sur nos champs de bataille nos braves Sénégalais ont fait avec nous l'échange du sang. L'alliance scellée avec eux doit être autant respectée par nous qu'elle est sacrée pour eux. Nous ne pouvons faillir à ce qu'eux considèrent comme un engagement d'honneur et dont il ne peut nous convenir d'atténuer la portée.

L'étude des primitifs africains nous montre leur esprit, leurs mœurs tout autres que ce que l'on se figure généralement. Leurs conceptions procèdent d'un autre point de départ car ils furent isolés du contact de notre civilisation, mais ce serait nier l'évidence que de leur refuser un certain degré et d'intelligenc et de civilisation. Nés d'eux-mêmes, peut-on dire, car ils forment dans les régions du centre africain un îlot séparé jusqu'aux temps modernes de toutes relations avec les autres peuples du monde, ces sentiments se sont cependant développés et perfectionnés.

On trouve chez eux des manifestations tangibles d'intelligence dans les industries auxquelles ils se livraient déjà lorsque nos voyages d'exploration les ont surpris dans cette vie simple dont ils pensaient, sans doute, ne jamais sortir. Même en nous plaçant à notre point de vue personnel, ce qui, au surplus, est une conception de valeur relative, nous trouvons chez ces peuplades des

perfectionnements, j'allais dire, des raffinements qui surprennent.

En agriculture ils en remontreraient, soit dit sans vouloir humilier nos braves paysans, à plus d'un cultivateur de quelque coin isolé de la Vendée ou de la Bretagne. C'est ainsi que là-bas, les cultures combinées sont de règle. Et ma surprise fut grande quand, pénétrant dans lè bassin du Tchad, je vis, s'étendant à perte de vue, des champs de sorgho entre les brins duquel croissait du maïs alors qu'encore le sol était recouvert de plants de concombres ou de courges. Vite venu le maïs est arraché au bout de trois mois, puis le sorgho mûrit et l'année s'achève avec une production de fruits de cucurbitacées qui couvrent le sol. Il n'est pas besoin d'être spécialiste en la matière pour reconnaître là la preuve d'une indéniable aptitude à la production culturale.

Ce simple fait suffit pour montrer tout ce que l'on pourra obtenir d'une semblable population quand, remplissant envers elle ce qui doit constituer à nos yeux un devoir, nous les conduirons vers un mieux être venu d'une production plus perfectionnée encore par l'apport de cultures nouvelles dont les rendements auront une valeur commerciale d'exportation.

Vers ce but doivent tendre tous nos efforts. Et l'on comprend sans peine toute la distance qui existe entre le commerce fait seulement des produits primitifs, venus sans soin, et dont des ré-

coltes abusives feront vite tarir les sources et celui qui sera établi sur l'exploitation méthodique du sol. Sur certains points de notre territoire africain qui, suivant l'expression d'Elisée Reclus, constitue « notre terre d'élection » notre action a été, il faut le dire, nuisible et coupable. Nuisible parce que nous avons détruit par des récoltes abusives les ressources naturelles sans les remplacer par rien. Coupable parce qu'au lieu de montrer aux indigènes le moyen d'améliorer leur bien-être en faisant rendre au sol, par la culture, une production plus élevée nous les avons incités à devenir nos complices inconscients de cette œuvre de déprédation et de spoliation dont certains de nos territoires ont été le théâtre.

Il est dans l'ordre normal des faits de la nature de voir s'accomplir, sous les efforts de l'homme,des modifications qui font plier les forces vives vers la satisfaction de ce qui constitue les exigences de la vie matérielle. On conçoit, certes, que l'homme primitif puisse vivre de ce que donne cette nature lorsque peu nombreux encore la place ne lui est pas limitée. L'espace est à lui. Au besoin il transporte sa demeure et va vers des centres plus riches lorsqu'il a épuisé la région où il s'était primitivement et temporairement fixé. C'est le nomadisme. Or n'est-ce pas la première manifestation du progrès que de fixer l'homme au sol, de faire naître en lui le sentiment duquel tant de conceptions découlent celui

de la propriété ? Dès ce moment la vie change et la production raisonnée commence. L'ère de l'agriculture naît.

C'est vers cette seconde étape de la vie que nous devons conduire les indigènes dont nous avons, par le fait même de notre pénétration, accepté la tutelle. Ne pas le comprendre serait non seulement manquer à une obligation, à un devoir, mais méconnaître notre propre intérêt. Et ce qu'il peut y avoir de plus surprenant dans notre œuvre de colonisation c'est que de semblables principes de base puissent être encore discutés, c'est-à-dire ignorés de ceux-là mêmes qui ont accepté la charge, la mission devrait-on dire, en attachant à ce mot sa valeur la plus haute, de les conduire vers une vie meilleure, plus civilisée.

Certes cette civilisation définitive ne peut naître que de l'organisation de la production agricole et, suivant la méthode que j'ai adoptée dans cet ouvrage, je laisse la parole aux faits, pensant qu'ils se chargeront de démontrer, bien mieux que ne pourraient le faire tous les raisonnements du monde, ce qu'il s'agit de vérifier.

Dans un précédent chapitre j'ai montré la nécessité pour chaque nation de posséder les sources de production des matières premières qui doivent alimenter ses industries sous peine de placer celles-ci dans un état d'équilibre instable, qui, sous la pression des événements, peut aisé-

ment se rompre et entraîner dans sa chute celle de l'industrie elle-même. Il n'est pas dans cet ordre d'idées de fait plus démonstratif, plus probant que celui qui nous vient de l'examen de l'industrie cotonnière. La France qui, avant la guerre, rappelons-le encore, importait pour cinq à six cents millions de coton a, au cours de l'année 1917, exporté près d'un milliard d'or pour payer l'approvisionnement en coton dont elle avait besoin. Besoin croissant d'une part, hausse de l'autre comptent au nombre des causes agissantes, mais à la base le fait dirimant est l'industrialisation par les nations productrices d'une quantité sans cesse croissante de la matière première. Menace grave pour un avenir prochain. Elle risque de ruiner, d'un coup, une de nos plus importantes industries.

Car le mouvement qui s'accentue ainsi n'est pas basé sur des causes factices. Il ne résulte ni de spéculations, de trust ou de boycottage mais il est né de la raison qu'il y a plus d'intérêt pour un pays à industrialiser la matière première qu'à la vendre brute. Les chiffres qui suivent vont le démontrer : avant la guerre le prix du kilogramme de coton brut (de 28 millimètres de long) était de 2 francs ; après filature il s'élevait à 3 francs et après tissage à 4 fr. 50. Actuellement ces mêmes produits ont une valeur respective de 6 fr. 60 pour le coton brut, de 11 francs pour le filé et de 14 fr. 50 pour le tissé. Ces prix étant

ceux payés par l'Intendance. Entre chaque opération le bénéfice laissé aux manufactures est d'environ 20 °/。 de la différence de prix.

Ces indications, pour sommaires qu'elles sont, suffisent, semble-t-il, pour montrer tout le profit qu'il y a, pour le pays producteur, à opérer la transformation de la matière première. Dès lors il ne faut pas douter que toute nation productrice de coton voudra, dans un délai plus ou moins long, suivant ses forces manufacturières, ne livrer dans l'avenir qu'un coton transformé en tissus.

Il faut alors se demander ce que deviendra notre industrie cotonnière car, jusqu'à l'heure présente, nous ne produisons rien ou, pour parler avec plus de précision, juste assez pour démontrer la possibilité de produire dans l'avenir. Ce ne sont donc jusqu'à présent que ce que l'on peut appeler des échantillons industriels, mais ils sont déjà parfaitement démonstratifs. Ils montrent jusqu'à l'évidence que le coton de certaines de nos colonies a toutes les qualités que réclame l'industrie; qu'il peut être produit sur des étendues telles qu'il peut, et bien au delà, pourvoir à nos besoins industriels ; qu'enfin il sera produit, à la condition de lui appliquer des méthodes rationnelles, à un prix qui, tout en laissant un large bénéfice au producteur, sera suffisamment bas pour donner au manufacturier de sérieux profits.

On se demandera sans doute comment, en pré-

sence d'une telle situation, l'administration n'a pas fait tout le nécessaire pour que cette culture s'installe, s'organise et se développe, et comment d'autre part il ne s'est fait aucun groupement de capitaux privés pour exploiter une production dont le placement de la matière première trouve, d'avance, preneur pour toutes quantités, et qui peut laisser des bénéfices certains.

Tout d'abord il convient de dire qu'ici l'administration a complètement et consciencieusement rempli la part de tâche qui lui revenait. Les stations expérimentales, les jardins d'essais des colonies, ont déterminé les possibilités culturales et économiques. Des rapports très consciencieux, très documentés ont relaté les expériences faites et ont montré la voie à suivre. Il en résulte, disons-le de suite, qu'une seule contrée se classe au premier rang pour produire dans l'avenir tout le coton dont nous aurons besoin. Cette région c'est notre Soudan occidental. C'est cette contrée que dédaigneusement on nous abandonnait sans conteste. « Sables désertiques » disait-on. L'Egypte aussi n'était que terres désertiques avant que les barrages du Nil n'en aient fait une des contrées les plus productrices du globe. Or cette région a toutes les qualités requises pour devenir une Egypte. Notre Nil, à nous, c'est le Niger. Il coule au milieu de vallées fertiles où des millions d'hectares attendent d'être vivifiés par l'irrigation pour acquérir, du coup, la même valeur que les terres

égyptiennes, c'est-à-dire plusieurs milliers de francs l'hectare.

A cette région du Niger s'ajoutent encore les terres qu'arrose le fleuve Sénégal. Là, déjà, par les soins de l'administration, des barrages ont été construits. Des milliers d'hectares sont donc prêts à recevoir la culture quand l'initiative privée voudra se décider à accepter le don qu'on lui offre.

Et quoi, dira-t-on, nulle tentative n'a été faite dans ce sens, alors que de si belles perspectives s'offrent à tout esprit d'initiative ? Quelle en peut être la cause ? C est, avant tout, le manque d'esprit d'entreprise et plus encore le manque de conscience de la nécessité de ne réaliser de semblables organisations que sous le contrôle d'une technicité suffisante. Car si chez nous on admet que pour construire un pont il faut être ingénieur comme pour plaider une cause être avocat, par contre on s'imagine trop volontiers que chacun peut être agriculteur et mieux encore faire œuvre de colonisation. Lourde faute dont un trop grand nombre d'initiatives portent la tare et dont nos colonies subissent les néfastes conséquences.

Cet esprit nuisible, que de fois n'ai-je pas eu l'occasion de le constater ! Demandant un jour à un capitaliste s'il avait un homme pour diriger l'entreprise de culture de bananiers dont il venait me parler :

— Oh ! me dit-il, j'ai un homme qui convient admirablement.

— De quelle école sort-il, demandai-je.

— Mais d'aucune école, c'est un ancien capitaine, il saura commander les hommes.

Est-il besoin d'ajouter qu'il fallut peu d'années pour épuiser les ressources de notre capitaliste et ruiner l'entreprise avant même qu'elle soit arrivée à la période de production. On avait créé la plantation sur un terrain pierreux et infertile au lieu d'utiliser le fond d'une vallée qui était proche et convenait fort bien à cette culture. C'est que les terres du plateau avaient paru plus salubres.

De ces exemples j'en citerais à la douzaine. Je demande seulement la permission d'en dire un autre qui se rapporte au coton.

Je vois, un jour, entrer dans mon cabinet deux personnes dont une portait un assez volumineux paquet. Après un court préambule le porteur du paquet m'explique qu'il s'agit là d'un ballotin de coton venant de la côte est d'Afrique dont il tient à me faire constater l'authenticité d'origine avant que de l'ouvrir. Cette constatation étant faite, il éventre le sac duquel s'échappe un flot de coton du plus bel aspect. Un examen sommaire, tel qu'il pouvait être fait sans le secours du microscope, me permit cependant de reconnaître qu'il s'agissait là d'un très beau produit. Le fait était loin de me surprendre car je savais la qualité qu'acquiert cette fibre sous un climat chaud et sec. Je déclarai donc, sans réticence, à mon visiteur que ce coton était parfait.

Alors se tournant vers la personne qui l'accompagnait il lui dit :

« Vous le voyez le coton est de premier ordre et une entreprise basée sur la production d'une semblable matière ne peut donner que des résultats remarquables. »

J'arrêtai net mon visiteur dans ses assertions et lui déclarai, qu'au contraire de son opinion, je considérais que toute entreprise culturale, ayant pour base la production du coton dans cette région, devait échouer, et j'eus toutes les peines du monde à lui faire comprendre que les bases d'une entreprise ne pouvaient reposer uniquement sur la qualité du produit, mais qu'il fallait faire entrer en ligne de compte le prix de revient dont le facteur économique commandait les données.

Est-il besoin d'ajouter que mon interlocuteur se retira fort mécontent ? On le devine, car ce qu'il voulait c'était une approbation et non un avis motivé.

Surprendrai-je beaucoup en disant qu'un peu plus tard la société pour la production du coton dans la région dont il vient d'être question avait été créée ? Elle eut le sort qu'il était aisé de lui prédire. Après avoir épuisé un capital de plusieurs centaines de mille francs, elle liquida.

On devine combien de semblables exemples sont désastreux. Ils éloignent, à tout jamais, ceux qui se sont si imprudemment aventurés et qui, au lieu de s'en prendre aux hommes qui les ont in-

duits en erreur, accusent la chose elle-même et ne veulent plus entendre parler d'entreprises coloniales.

Mais si telle est la solution qui se peut présenter à un esprit superficiel, tout autre est la conclusion qui s'impose, et il est profondément regrettable que tant d'entreprises coloniales aient sombré faute de s'être entourées de garanties suffisantes et sur la valeur de l'idée elle-même qui préside à une création, et surtout, peut-être, sur la technicité de ceux qui doivent la conduire. Car il ne s'agit pas d'avoir des conceptions générales, des idées théoriques et des aptitudes approximatives, il faut, de toute nécessité, que celui qui est chargé de conduire de telles entreprises connaisse à fond toutes les données sur lesquelles se fonde leur succès, car toute organisation de ce genre doit se baser sur une série de contingences qui ne résultent pas uniquement des avantages que peut présenter l'exploitation de telle ou telle plante. Les calculs spéculatifs ne valent qu'en tant qu'ils sont étayés par des données précises qui prévoient tous les facteurs du problème en tenant compte de leur action relative permettant d'établir une solution dont rien ne pourra amoindrir la valeur absolue.

Et puisque nous avons pris le coton comme agent de démonstration, disons que le fait de constater par exemple qu'il pousse bien, serait-ce même spontanément dans telle ou telle région, ne devra nullement conduire à la déduction pratique

que la culture, j'entends la culture industrielle à haut rendement, y pourra être utilement développée. C'est une erreur de conception très souvent accréditée que celle qui consiste à croire que les indications fournies par la nature sont à cet égard dirimantes. Il s'en faut de tout qu'il en soit ainsi. Un seul fait suffira à le démontrer. La plus grande part du coton fourni à l'industrie provient, ai-je dit, des États-Unis. Le coton y venait-il avant que les premiers essais culturaux aient été faits ? Nullement. Éloignons donc ce facteur. Admettons que les conditions du sol soient bien adaptées aux exigences de la plante. Admettons encore que l'alternance ou la stabilité des saisons constituent un climat parfaitement approprié. Aurons-nous dès lors des indications suffisantes pour entreprendre cette culture ? Assurément non. A ces conditions favorables viendront encore s'ajouter celles des transports faciles. Est-ce assez ? Non encore, car cette culture exige à certains moments une main-d'œuvre abondante. Si elle nous fait défaut ou si elle doit être payée à un prix trop élevé ce sera encore une condition prohibitive à l'organisation industrielle de cette culture. Ce n'est donc pas chose simple, et surtout ce n'est pas œuvre de hasard, que l'organisation d'une culture nouvelle dans un pays nouveau. Il faut pour l'entreprendre avec toutes les chances de succès « être du métier » d'abord, étudier ensuite toutes les conditions et forces contingentes.

On peut dire que toutes les nations d'Europe qui industrialisent le coton ont entrevu la gravité du problème de l'approvisionnement en matière première. L'Angleterre, nation colonisatrice par excellence, aux conceptions larges, aux prévisions à longues portées, s'est dès longtemps préoccupée de la situation. Déjà les Indes lui fournissent une part de son approvisionnement. Mais il n'est pas douteux que ses vues sur l'Egypte ont été surtout guidées par le souci de s'assurer cette source de production. Elle l'a prouvé par les incessants efforts qu'elle a continué de faire. Les hostilités actuelles n'ont pas détourné ses pensées de cette question, pas plus que les sacrifices très lourds que lui impose, à elle aussi, cette guerre ruineuse, n'ont affaibli les ressources qu'elle a entendu consacrer à la mise sur pied du vaste plan qu'elle a conçu et dont la réalisation s'imposait pour le développement d'une de ses principales industries. Aussi malgré la guerre les études ont-elles été poursuivies. On a reconnu que les régions du Nil-Bleu pouvaient fournir de vastes surfaces où cette culture réussirait. Et, en pleine guerre, 50 millions ont été consacrés à l'extension de cette culture dans les régions neuves du Soudan égyptien.

C'était, chez nos ennemis, une préoccupation active que d'assurer la production du précieux textile. La réalisation de leur rêve du « Mittel-Africa » eût apporté sans doute une solution à cette

question. Il nous appartient de nous en souvenir afin de conformer nos volontés et nos actes aux résultats économiques que nous voulons obtenir.

La Russie elle-même, par un vigoureux effort, fait au Turkestan et en Transcaucasie, est arrivée à un résultat pratique puisque, malgré l'énorme quantité dont elle a besoin, elle n'importait plus que les sortes spéciales que ces territoires étaient incapables de produire. Du même coup elle a donné à des terres semi-désertiques une valeur considérable. Là encore l'irrigation a accompli le miracle dont l'Egypte est le plus bel exemple.

Et nous, qu'avons-nous fait? J'ai parlé de la mise au point de la question par les soins de l'administration coloniale. Des comptes rendus de ces essais ont mis le public au courant de l'état de la question. Mais le public, et plus encore la haute finance, s'en sont désintéressés. A leurs yeux l'affaire portait deux tares : elle était coloniale et, par surcroît, agricole. Pour tout esprit avisé ce devrait être au contraire deux garanties si l'on s'entoure des compétences nécessaires. Mais, ainsi que l'a si clairement montré M. Victor Cambon dans son excellent livre [1], notre haute finance préfère s'occuper des opérations à court terme et à gros bénéfice, tels les emprunts de quelque Etat sud américain, que de s'atteler à une besogne où il faut s'assurer des compétences.

Sur l'initiative de M. Méline il fut fondé un

1. *Notre avenir*. Payot et Cie, Paris.

organisme dont on était en droit d'espérer les plus heureuses conclusions. Je veux parler de l'Association cotonnière coloniale à la naissance de laquelle j'ai assisté. Elle fit de louables efforts. Mais là encore on fit trop d'improvisations. On voulut se passer de conseils techniques pensant former de toute pièce et la chose et les hommes. Des essais furent faits dans le monde entier de nos colonies, même là où toutes les données formées de cet ensemble dont j'ai parlé prescrivaient de s'abstenir. De grosses sommes furent dépensées et il n'est pas douteux que si tous ces efforts avaient été concentrés sur la région qui s'impose comme devant être le point où cette production réussira sûrement, car toutes les données s'y montrent favorables — je veux parler des vallées du Sénégal et du Niger, — cette association se serait honorée d'avoir apporté une définitive solution à un problème dans lequel l'avenir d'une des grandes industries nationales est engagé. Quoi qu'il en soit on ne peut que lui savoir gré de ses incontestables efforts. Ils auront apporté la démonstration publique qui, pour les gens de métier, s'établissait déjà antérieurement, de l'impossibilité pratique de cultiver le coton partout où il peut pousser. Dans l'avenir la solution des questions de cultures coloniales pourra se résumer en cette formule : établir chaque production dans la région où les rendements les plus avantageux seront le mieux assurés.

On me pardonnera de m'être étendu quelque peu sur cette question sur laquelle, au surplus, il reste encore beaucoup à dire. La raison en est que d'une part elle présente un intérêt primordial en elle-même, que de l'autre elle nous a conduits à nous rendre compte de la nécessité d'étudier les questions coloniales sous un angle sous lequel elles n'ont pas toujours, malheureusement, été envisagées. Mais qu'on ne se figure pas que la question cotonnière est la seule qui doive retenir notre attention ou qui puisse assurer d'importants résultats. Vingt autres se présentent à notre esprit. Veut-on me permettre d'en indiquer une autre qui apparaît dans des conditions toutes différentes ?

On sait l'importance que présente l'industrie des corps gras. Elle est la base de la fortune industrielle de Marseille. La matière qu'elle fournit est, sous bien des formes, indispensable à notre vie économique : produits alimentaires, savons, lubrifiants, etc. Dans la liste, longue, de produits coloniaux qui les fournissent et qui va de l'olivier au cocotier en passant par l'arachide, le sésame, le karité, se trouve le palmier à huile. C'est un arbre remarquable. Superbe d'allure avec le beau panache de feuilles souples et élégantes qui couronnent un stipe élancé, il porte, chaque année, des masses globuleuses de fruits, dont la pulpe donne l'huile de palme et la graine l'huile de palmiste. Ce qu'il y a de remarquable

c'est que ce bel arbre vient à l'état spontané. Il borde les forêts, garnit les clairières, jette sa note pittoresque au bord des cours d'eau et forme souvent, à lui seul, des peuplements intenses. Et ce qui mérite de retenir plus particulièrement notre attention c'est que les trois quarts de son aire géographique, c'est-à-dire de ses peuplements naturels, se trouvent sur le territoire de nos colonies. Les limites sont, en effet, ainsi que j'ai pu les établir : la Guinée, le plateau soudanais et les régions du haut Oubangui et du Congo. La colonie belge en contient donc une partie. Le Cameroun que nous avons conquis, et qui nous restera, en possède de vastes forêts.

Au total, d'après une étude complète de la question, on estime qu'il y aurait, de la Guinée française au Congo, 380 millions de palmiers qui pourraient donner 1.714.000 tonnes d'huile de palme et plus de 171.000 tonnes de palmiste, ce qui représente, au cours d'avant-guerre, une valeur annuelle de 1.414.275.000 de francs. Joli denier, on en conviendra.

Or, depuis quelques années, Anglais et Hollandais, frappés de l'intérêt que présentent les produits de ce palmier, se sont mis à organiser des plantations aux Indes. Il en est qui entrent dans la période de production. Une fois l'intérêt de cette sorte de culture démontré, la progression de ces plantations ira vite et l'on parle déjà d'un lancement à grand orchestre, pareil à celui qui

s'est fait pour les valeurs caoutchoutières, des actions de ces sociétés montées pour la production de l'huile de palme.

Là encore nous laisserons-nous distancer ? Ce serait une faute impardonnable. De fait nous avons une avance considérable pour la raison que les peuplements existent. Mais il ne faut pas s'imaginer que l'on peut se contenter d'aller récolter les régimes ou simplement les acheter aux indigènes qui s'en vont les cueillir dans la forêt. A ce compte il n'y a pas une usine d'extraction qui puisse trouver à s'approvisionner. L'expérience coûteuse en a été faite et peut-être certains diront : « Mais il n'y a rien à faire avec le palmier à huile ! J'ai mis tant de milliers de francs dans une entreprise de ce genre et aujourd'hui mon papier ne vaut rien. » Et si vous demandez à ces actionnaires malheureux quelles étaient les bases de la production, qui dirigeait ces usines, ou bien ils seront forcés de vous avouer qu'ils n'en savent rien et qu'ils ont « marché » sur la recommandation de telle ou telle personnalité parfaitement exempte de toute technicité, ou encore de tel groupement lanceur d'affaires. Et si plus curieux vous allez au fond des choses vous constaterez que rien n'avait été préparé et que le personnel dirigeant n'était nullement du métier.

On fera avec le palmier à huile comme avec le cotonnier de bonnes et solides entreprises le jour où on les organisera sur des bases sérieuses, c'est-

à-dire fondées sur les assises de la science mise à la disposition d'une saine pratique et d'une incontestable connaissance technique.

Au surplus les faits sont là pour le démontrer. Une très grande firme anglaise a entrepris l'exploitation de la précieuse essence en vue d'approvisionner ses usines de savonneries. Elle s'est établie au Congo belge. Elle y possède une puissante organisation déjà en très bonne voie avant la guerre et qui, tout à l'heure, va prendre une importance considérable.

Ce serait aller loin que de vouloir tracer ici tout un plan d'exploitation économique de nos colonies. Mais il serait aisé de multiplier ces exemples. Il n'est pas une seule de nos possessions qui n'offre à notre activité et à nos capitaux un merveilleux terrain d'exploitation se présentant sous les aspects les plus divers et pouvant utiliser toutes les bonnes volontés et surtout toutes les compétences.

Madagascar et le Soudan nous offrent leurs troupeaux capables de nous apporter, à bas prix, les viandes frigorifiées ou les conserves que nous réclamons à l'Argentine ou l'Australie. L'Indo-Chine, la Guinée nous approvisionneront largement en riz. Les chutes merveilleuses des fleuves africains nous donneront la force pour décortiquer ce riz ou pour électrifier nos voies de transport. Nous connaissons nos stocks considérables en bois. Les matières tannantes, les fibres tex-

tiles, la pâte à papier se trouvent partout. Et notre alimentation trouvera un sérieux appoint dans le manioc de Madagascar, les bananes de la Guinée, les arachides du Sénégal, les haricots du Soudan et tant d'autres matières négligées ou même ignorées.

Mais encore une fois, pour mener à bien ces entreprises, il faut des capitaux et aussi et avant toute chose des compétences.

CHAPITRE VI

L'administration coloniale. — Le choix d'un ministre. — Compétence nécessaire. — Valeur de nos gouverneurs et des administrateurs. — Organisation du service central. — Développement rapide de nos colonies sagement administrées. — Comparaison avec les colonies anglaises et allemandes.

Il est un fait de notoriété établie que quiconque a, à un moment de sa vie, de propos délibéré, ou même fortuitement, habité, parcouru ou seulement visité une partie quelconque de nos colonies y est resté inévitablement attaché de fait ou au moins de sentiment et de cœur. Et je garde la conviction que si, chez nous, on avait moins la phobie des longs voyages, des traversées en mer, nous serions la nation la plus attachée à son empire colonial qu'il soit au monde. Combien en ai-je vu de ces hommes jeunes chez qui le désir de faire un beau voyage ou seulement de se livrer à une partie de chasse extraordinaire a déterminé la passion du séjour aux pays lointains et en a fait un « colonial ».

C'est que dès lors il voit autrement, il pense d'une manière différente. Il comprend l'avenir brillant qui peut être réservé à toute entreprise sur un sol où tout est splendeur et luxuriance. Et puis le charme du nouveau, de l'imprévu, éveille sa curiosité. Cette vie plus facile, moins étriquée, plus active surtout, l'attire. Il se sent vite des aptitudes à l'organisation, au commandement. Il sent la joie d'établir, de fonder, de créer. Il y est venu en touriste, il y reviendra en colon. Car il a su que facilement une concession dite « petite » et que le gouverneur peut de sa seule autorité lui octroyer, compte parfois plusieurs milliers d'hectares. Quel domaine pour lui qui, propriétaire foncier cependant et non des moindres, comptait par dizaines, au plus par centaines d'hectares ! C'est toute une vie nouvelle qui se révèle à lui. Il sent qu'il va faire « quelque chose », qu'il deviendra « quelqu'un ». Et il naît en lui une passion saine, affranchie des futilités ou des perversités nocives. Et si, par bonheur, il a quelques notions pratiques ou si la maturité de son esprit l'amène à comprendre que la technicité est nécessaire et qu'il ne la possède pas, il s'ajoindra un aide compétent. Et il réussira sûrement, souvent bien au delà de ses rêves les plus ambitieux.

Ce serait, certes, faire naître chez nous un courant colonial, dont la force serait bientôt irrésistible, que d'amener une partie de notre jeunesse active et pensante à entreprendre des voyages

dans nos possessions d'outre-mer. De simples voyages de touristes feraient naître des vocations coloniales. Elles auraient l'incontestable avantage de faire voir les choses telles qu'elles sont, car elles ne réclament pas autre chose que la perception précise de la réalité des faits. Et ce sera assez lorsque ceux qui se seront imprégnés de cette sensation comprendront tout ce qu'il y a à faire, et combien est séduisante la tâche de créer une œuvre nouvelle qui peut être si fertile en résultats. Le simple « tourisme colonial » que l'on a cherché à organiser avant la guerre et dont l'idée reprendra, quand le calme sera revenu, peut avoir les conséquences les plus heureuses. D'aucuns se fixeront et les autres comprendront d'une façon plus saine, car plus vraie, ce qu'est cette voie nouvelle dont ils n'avaient pas imaginé ni les beautés ni l'avenir.

Mais que l'on ne se figure pas que l'on sait tout, que l'on a tout vu, quand on a visité un coin de ce vaste empire. A chaque parcelle s'attache une sensation nouvelle nullement amoindrie par ce que l'on a vu déjà, en un autre point. On peut aborder notre belle colonie asiatique après avoir visité l'Afrique et l'on gardera l'impression profonde et des tableaux simples et primitifs du continent noir et des merveilleux décors de l'Indo-Chine qu'ont décrit avec leur prodigieux talent un Loti ou un Claude Farère.

Il est des degrés dans ces impressions comme

des gradations dans l'émotion ressentie, à mesure que des centres nouveaux s'offrent à nos yeux surpris, à notre esprit étonné, à nos réflexions qui s'encombrent de sensations vives. Et de même que les émotions de notre prime jeunesse restent vivaces en nous, souvent embellies encore, enguirlandées par le charme du souvenir, sans que celles de l'âge mûr puissent les effacer, de même s'accumuleront en notre esprit les sentiments nouveaux que feront naître successivement chaque coin soulevé du voile de l'inconnu.

Il est, dans ces sensations, des gradations, des étapes, qui chacune apportent, successivement, leur part d'émotion et d'impressions nouvelles. Loin de les atténuer les unes par les autres il semble qu'au contraire l'esprit s'apprête et se dispose à les mieux concevoir. C'est ainsi que celui qui, une première fois, aborde notre Afrique du Nord et visite cette admirable ville qu'est Tunis, que la sagesse de nos gouvernants a voulu conserver intacte avec tout le caractère vivant de son activité indigène, ne peut manquer d'en remporter une sensation profonde. Mais un voyage dans le Sud, une visite des oasis, par son imprévu et sa nouveauté frappera profondément son esprit. Et encore d'autres étonnements lui seront réservés s'il s'en va, plus tard, visiter le Sénégal ou s'il entreprend un voyage dans les contrées, si peu parcourues encore, de notre Afrique équatoriale.

Et c'est de toutes ces perceptions que naît cet

esprit différent qui sépare ceux qui ont vu de ceux qui veulent discuter des choses dont ils ne peuvent établir valablement la portée parce qu'ils n'ont pas subi ce que l'on peut appeler l'impression de l'ambiance, et qui a incontestablement sa valeur de répercussion sur notre façon de comprendre et d'interpréter.

De là, de ce manque de connaissance exacte de nos colonies vient tout le mal qui a pour base la négligence complète de notre force d'expansion et pour conséquence les erreurs graves dont nous souffrons. Il n'est pas douteux que si, ceux à qui sont confiées les destinées de ce que l'on a, en une expression fort juste car elle correspond à la réalité des faits, appelé la « Plus Grande France » étaient choisis parmi des « coloniaux » les choses marcheraient certainement mieux. Il n'a pas fallu moins que la guerre, dont la conduite et l'outillage exigent des compétences techniques, pour nous convaincre de la nécessité de choisir nos ministres mis à la tête des départements techniques, ailleurs que parmi ceux qui n'ont d'autre mérite que d'avoir fait de la politique et de représenter des groupements du Parlement qui, par le nombre de voix dont ils disposent, peuvent influer sur la longévité du Ministère. Car tout est là dans les préoccupations gouvernementales, se maintenir en équilibre et pour ce faire, prendre un peu des éléments des partis qui peuvent avoir intérêt à assurer cette longévité.

Mûs par cette haute conception de l'intérêt des masses, c'est-à-dire du pays, on ne peut du même coup se préoccuper des aptitudes techniques d'un ministre. Ce n'est là que question secondaire. Ce qui le prouve mieux que tout le reste c'est ce passage d'un titulaire d'un portefeuille, d'une fonction dans une autre, diamétralement opposée. Or, chaque ministère a sa cote, sa valeur hiérarchique. Et, par une de ces conceptions singulières, celui des colonies, qui par la diversité des services qu'il comporte est un véritable Etat dans l'État, n'occupe que le huitième ou le neuvième rang. C'est un poste de débutant dans l'exercice de la fonction de ministre. Et ce débutant sera quelconque comme antécédent : avocat, médecin, pharmacien ou petit commerçant; il n'est arrivé, que très rarement, que ce soit un colonial. Et alors il adviendra que la question l'intéresse, il s'y donne et ébauche des réformes que la vie éphémère du cabinet laissera le pied en l'air ou bien ? Dans tous les cas il a travaillé, il a montré quelque aptitude à ces hautes fonctions administratives auxquelles rien ne l'avait préparé cependant. Alors il redeviendra ministre, un jour, quand le groupe qu'il représente entrera dans la combinaison nouvelle. Mais il est ministre pour la seconde fois et, dès lors, il est en droit d'exiger un avancement et un portefeuille ayant un meilleur classement hiérarchique, et il se désintéressera de tout ce qu'il avait ébauché. Il arrivera

encore que son inaptitude aura fait du nouveau titulaire un administrateur déplorable, néfaste aux intérêts qui lui sont confiés. On attendra alors, dans l'inaction que l'on essayera de rendre la plus complète, que cette influence nocive disparaisse. Or il pourra se faire, par malchance, que le cabinet reste au pouvoir longtemps. Ce sera au plus grand préjudice des colonies.

Certains ministres se rendant sans doute compte de leur ignorance, en la matière dans laquelle on les avait improvisés grands juges, ont voulu entreprendre un voyage dans une colonie s'imaginant qu'ils auraient du coup acquis par la visite d'une seule, la notion de toutes. *Ab uno disce omnes* pensaient-ils.

Que de conséquences fâcheuses peuvent avoir de semblables pérégrinations. Car le ministre doit, par fonction, tout savoir. Il décide, il tranche. Nous en connaissons les conséquences. Un cas précis les montrera.

L'Afrique occidentale française commençait à avoir déjà une organisation, très complète au point de vue agricole allant jusqu'aux stations d'étude et aux laboratoires de recherches. Ce dernier établissement dont le ministre n'avait pas compris l'intérêt et la valeur, eut le don de l'irriter. « J'arrive à Dakar, dit-il, et où me conduit-on ? Dans un laboratoire où je vois des fourneaux et des cornues ! Aussi je l'ai fait fermer. » Et ainsi, jusqu'à la chute du ministère, le service fut privé

d'un de ses indispensables rouages parce que le ministre n'en avait pas compris l'organisation et la portée.

Hélas ! on écrirait un livre avec tous les faits qui montrent en même temps l'incompétence de certains ministres et par déduction une des causes, la plus grave peut-être, de la stagnation, chez nous, de la question coloniale. Car parfois cette incompétence dépasse toutes les limites que l'indulgence la plus grande pourrait admettre. Le fait suivant en donnera toute la mesure.

Un directeur entre dans le cabinet du ministre et l'entretient de difficultés survenues à Saint-Pierre et Miquelon. Le ministre le laisse parler puis, après un moment :

— Mon cher directeur, ce que vous me dites là est fort intéressant mais nous avons assez à faire en nous limitant à nos colonies. Revenons-y.

L'on dira c'est là une exception. Sans doute. Mais il est assez de prévoir qu'un semblable malheur puisse arriver à nos colonies que d'être gérées par des hommes aussi notoirement ignorants, même des notions primaires de géographie, pour mesurer toutes les conséquences qui peuvent en découler. Aussi envisage-t-on avec inquiétude l'avenir si rien ne vient modifier notre régime administratif et notre organisation politique.

Il n'est pas douteux que, si le titulaire du portefeuille des Colonies était un technicien, connaissant notre empire d'outre-mer et rompu aux

méthodes administratives, qu'encore, par surcroît, il reste chargé pendant de nombreuses années de gérer les intérêts qui lui seraient confiés, les choses iraient tout autrement. Et il est singulier de constater qu'alors qu'il est des ministres qui se sont spécialisés en matière de finances, de commerce ou d'agriculture et y ont acquis un renom justement mérité; pas un de ceux qui ont montré des aptitudes à s'assimiler les difficiles questions de la matière coloniale n'ait été tenté d'y revenir en prenant possession de ce portefeuille dans une nouvelle combinaison ministérielle. Instabilité et incompétence, tels sont les deux tares qui pèsent le plus lourdement sur notre administration coloniale.

En déduction d'une semblable situation, apparaît l'impossibilité dans laquelle se trouve tout le personnel dirigeant, d'imprimer au service dont il a la charge une action agissante, continue et pouvant donner des résultats efficients. Aussi le plus grave reproche que l'on puisse faire à un directeur c'est d'aller de l'avant, c'est d'avoir de l'initiative. Avec une semblable méthode aucun progrès n'est possible. Il faut dire qu'au surplus, le plus souvent, les directeurs n'achèvent pas leur carrière dans un ministère où il est peu aisé d'entreprendre et de mener à bien une œuvre ou une réforme profitable à l'intérêt général. La haute valeur du personnel dirigeant, la somme considérable de travail qu'il fournit, l'intérêt réel qu'il

porte à la tâche qui lui est confiée produiraient des résultats tangibles si plus d'initiative lui était laissée et si l'impulsion dirigeante d'un ministre compétent s'effectuait pendant de longues années.

Au sujet de l'organisation de ce personnel de l'administration centrale une seule critique peut être formulée. Pour la plus grande majorité, il est recruté sur place, c'est-à-dire dans ces mêmes bureaux où il a accompli les premières périodes de sa formation. Il semble non douteux qu'il y aurait un avantage très grand à ne confier de hautes fonctions qu'à des agents qui auraient accompli un stage prolongé dans les colonies et y auraient donné des preuves d'une incontestable valeur. Ils y auraient acquis la pratique des choses et leur esprit se serait pénétré des besoins de la cause qu'ils auront à soutenir, et les solutions qu'ils apporteraient aux questions qu'ils ont à trancher seraient marquées au coin de la pratique acquise au contact des hommes et des choses.

C'est une admirable école que celle à laquelle se forment nos administrateurs coloniaux. Préparés par un enseignement solide et précis ils mènent une vie robuste, d'initiative et de décision. Les fonctions qu'on leur demande de remplir sont tellement multiples qu'elles exigent une attention soutenue et un travail de tous les instants. Leurs occupations vont des préoccupations politiques les plus délicates aux travaux matériels d'ordre technique. Vivant d'une existence qui crée entre eux

et les chefs indigènes une collaboration incessante, il s'établit entre eux et la population locale des liens solides basés sur le bien qu'ils font et le respect qu'ils savent inspirer. Aussi leur autorité est grande. Et quand le noir a prononcé : « Commandant y en a dit », il n'y a pas à répliquer.

Ne serait-ce pas une sage mesure que de recruter le personnel agissant, de l'administration centrale, parmi ces hommes si spécialement et si complètement préparés à voir la solution des questions qui se présentent non pas seulement sous le petit côté de « la forme administrative », mais sous l'angle du bon sens, de la saine pratique et en tenant compte de la contingence du milieu dans lequel les réglementations doivent trouver leurs applications? Cela nous dégagerait sans doute de l'esprit routinier, étroit et par trop soumis aux influences politiques. Et quelle autorité aurait un semblable personnel instruit des véritables besoins locaux auprès de ministres qui, si l'ancien système de leur désignation prévaut malheureusement encore, sont si complètement ignorants des besoins des énormes contrées dont la destinée dépend de leur décision.

Il ne faut pas laisser dire que nous ne savons pas coloniser. Car coloniser c'est organiser et administrer des pays nouveaux. De nombreuses pages de notre histoire coloniale prouvent quel parti remarquable nous avons su tirer de régions que rien n'indiquait encore, comme vouées à la pros-

périté que nous avons su faire naître et dont les moyens de mise en valeur sont ces deux forces qui se pénètrent et s'entr'aident : la création de l'outillage économique et l'organisation de la production agricole.

Si chacun des groupes de nos colonies a reçu une impulsion plus ou moins vive et a été le théâtre d'activités plus ou moins accusées, il en est qui peuvent être cités comme un modèle dont des nations sont venues s'inspirer pour en appliquer les méthodes dans leur propre domaine. L'œuvre accomplie en Tunisie se classe parmi ces types de résultats rapidement acquis sur lesquels s'est fondée une réalisation qui fait le plus grand honneur à ceux qui ont eu pour mission de procéder à son organisation et d'assurer ses destinées. Chargée d'impôts, acculée à une faillite certaine, la Régence a vu en quelques années sa situation financière se transformer du jour où la France lui a accordé sa protection.

En quelques années son outillage économique s'est organisé. Des voies de pénétration ont desservi des régions où dès lors les échanges commerciaux ont pu s'organiser. Ses côtes, redoutées des navigateurs, ont été partout rendues praticables par la construction de nombreux phares. Des ports ouverts aux grands navires ont rendu plus intenses encore les transactions avec le dehors, basées sur une production dont une colonisation rapidement grandissante a accru sans cesse la

prospérité. De sages mesures ont établi une sécurité complète dans les transactions foncières et permis aux nouveaux arrivants d'acquérir des domaines en toute quiétude. L'immatriculation foncière a été la base sur laquelle on a pu asseoir les fondations de cette colonisation agricole. Elle a dès lors rapidement progressé. Des statistiques exactement établies le montrent clairement. Elles permettent de constater le rapide essor qu'a pris l'immigration française.

Née d'abord d'éléments divers et en général peu appropriée par ses antécédents au métier d'agriculteur qu'elle venait exercer, elle est restée, au début, hésitante. Mais ses efforts ont trouvé un effectif appui dans une administration prévoyante. Des centres de colonisation furent créés et rapidement tous les lots disponibles furent mis en culture par de nouveaux arrivants. C'est alors que, pensant qu'il était nécessaire de donner à cette colonisation une organisation technique, je proposai la création d'une école coloniale d'agriculture. L'idée fut combattue par le ministère de qui relevait la direction suprême du protectorat. Je m'entendis dire « que ce n'était là qu'une affaire de façade qui ne conduirait à aucun résultat pratique car nous n'aurions pas d'élèves ». Cependant l'école fut édifiée et ouverte en 1897. Au concours d'admission cent dix huit candidats se présentèrent et quarante furent admis à suivre les cours. Depuis lors et jusqu'au début des hostilités, l'école

n'a cessé de prospérer et les résultats furent ceux que l'on était en droit d'en attendre. Les élèves se fixèrent, pour la plupart, dans la colonie. Ils apportèrent dans leur installation et leurs cultures un esprit de méthode qui leur fit obtenir plus et meilleur. Bien vite ils prirent la place qui leur revenait. Ils sont aujourd'hui à la tête du mouvement d'expansion raisonné. Ici comme en France, comme partout, la science servant de guide à l'exploitation du sol a apporté son heureuse influence.

Souvent l'on a formulé des regrets de ce que l'Algérie n'ait pas, dès le début, bénéficié des mêmes dispositions administratives que la Tunisie. Il faut tenir compte du fait que son origine fut tout autre. Notre colonisation, en ce point, est née de circonstances fortuites, presque indépendantes de notre volonté et dans tous les cas imprévues et auxquelles aucun désir d'expansion n'avait présidé. Cependant si les débuts furent moins rapides et les méthodes plus hésitantes, les résultats acquis à l'heure actuelle sont tels encore que notre belle et grande possession de l'Afrique du Nord a éveillé des convoitises chez nos rivaux. Bien que notre situation démographique ne nous ait pas prédisposés à l'organisation de colonies de peuplement nous avons acquis, là, des résultats remarquables. Une étude attentive nous montrerait que le défaut de natalité, qui est une des causes de la décroissance de notre force relative, car le nom-

bre pèse toujours dans la balance de la puissance des nations, n'est, chez nous, dû qu'aux circonstances de milieu qui dominent notre façon de vivre. En effet on constate qu'en Algérie la natalité dépasse de beaucoup la proportion qu'elle acquiert en France.

Considérée au début comme pays malsain, l'Algérie devient au contraire un sanatorium dont la France n'est pas seule à profiter. Progressivement le bon renom de son agréable climat hivernal, le côté admirablement pittoresque de ses sites, développe chez elle le tourisme et, en la faisant mieux connaître, provoque l'afflux d'un courant qui ira grandissant rapidement.

Enfin, à ces deux possessions, est venue s'ajouter cette partie dont on a dit avec juste raison : « A qui donc serait le Maroc si ce n'est à nous ? » C'eût été méconnaître les droits imprescriptibles que nous ont acquis les faits d'armes de nos armées. On a trop peu fait état, dans les tractations qui eurent lieu avant la guerre, de cette page glorieuse de notre histoire. La victoire remportée par Bugeaud à Isly, le traité du 10 septembre 1845, l'aide financière accordée au sultan étaient autant de titres qui venaient renforcer encore notre situation géographique.

Née d'hier, vue seulement au travers les fumées de la terrible guerre, cette terre nous apparaît déjà, grâce à l'habile et clairvoyante administration du général Liautey, pleine de promesses pour

un avenir prochain. Peut-être pourra-t-on dire que le Maroc a eu la chance de naître, pour nous, au seuil d'événements graves où il ne devenait plus qu'une préoccupation secondaire. La conséquence en fut une liberté d'action plus grande laissée à son habile organisateur. Il sut montrer toute la plénitude de son talent dont nulle entrave ne vint amoindrir l'action.

Déjà nos colonies proches, montrent les succès qu'a su nous ménager une organisation sagement conduite. Nos possessions lointaines dont la genèse et l'histoire sont moins connues encore du public ont, elles aussi, de nombreux exemples de faits non moins probants. L'action du général Galliéni à Madagascar dont les conséquences et les effets sont retracés dans un beau livre qui est le manuel pratique de la colonisation en pays d'une civilisation fruste et primitive, a donné de brillants résultats. Sous son heureuse influence la Grande Ile a pris un essor rapide qu'accusent les progressions de son commerce général et plus particulièrement encore de ses exportations. Alimentées par des productions nombreuses et variées elles prendront chaque jour une importance croissante.

Notre grand empire Indochinois dont les larges et prévoyantes conceptions de Jules Ferry ont assis les bases, alors que l'opinion non encore avertie de la nécessité de notre force coloniale, fit à ses débuts une opposition dont le souvenir reste dans la mémoire de tous, constitue une des

preuves les plus éclatantes de notre puissance d'organisation. De grands noms restent inscrits sur les pages lumineuses de son histoire. Une création pleine d'habileté et d'énergie, des réalisations guidées par une étude attentive, ont caractérisé le passage à la tête de ce vaste territoire, où se réalisent déjà tant de prévisions sagement conçues d'hommes remarquables. Parmi eux il faut citer surtout Paul Bert, Paul Doumer, de Lanessan, dont M. le Gouverneur Général Sarraut est le digne continuateur.

On ne peut discuter ni l'amplitude de l'œuvre accomplie ni les réalisations tangibles qui en sont les conséquences. Une étude attentive, étayée sur tout un ensemble de faits, de détails, en établirait aisément les incontestables effets qui répondent déjà à l'esprit le plus pessimiste et empreint du plus complet scepticisme, sur nos aptitudes à organiser et à administrer. Mais à ceux qui pourraient douter encore j'opposerai des faits que je me plais à citer car ils démontrent clairement, par comparaison, ce qui est certes la meilleure façon d'établir la valeur absolue d'un fait, tout ce que nous avons su faire en transformant, sous la continuité de l'effort, des coins de brousse fruste et inhospitalière en de merveilleuses colonies aux villes organisées, salubres, riantes, actives, vivantes, au commerce intense et prospère, basé sur des productions agricoles couvrant sans cesse des étendues plus grandes.

Ces modèles, c'est l'Afrique encore qui nous les fournira. Mais ce sera, maintenant, le versant atlantique de cette vaste terre qui sera le champ de notre activité. Il nous offrira l'avantage d'être de création récente, ce qui nous a permis de suivre son évolution, ses étapes, et d'enregistrer les progrès rapidement accomplis et les résultats définitivement réalisés. J'ai eu l'occasion de montrer récemment [1] l'évolution et les progrès de notre colonisation en Afrique occidentale.

Trois points de la côte méritent de retenir l'attention. Ce sont la Guinée française, la Côte d'Ivoire et le Dahomey. Chacune de ces colonies fut le théâtre d'actions individuelles, administratives ou militaires qui sont dignes d'une étude détaillée. Je me contenterai d'en indiquer les traits qui caractérisent leur origine, leur organisation et leur développement.

De l'examen de leur histoire se dégagent de puissants enseignements qui montrent le génie de notre race, presque ignoré et souvent contesté de créer, d'organiser et d'administrer.

Alors qu'en 1817 nous installions un modeste établissement dans la petite Ile de Gorée, située en face de cette pointe avancée du Sénégal où s'est construit depuis, le port de toute première importance qu'est Dakar, les Anglais fondaient la Sierra-Leone et créaient la ville de Freetown. C'était,

1. Société d'Encouragement à l'Industrie nationale, juin 1918.

dans leur esprit, la mainmise sur toute cette région de la côte occidentale. De fait, pendant longtemps, cette ville restera le point le plus important de la côte. Son port sera l'escale sûre et nécessaire où chaque navire viendra se ravitailler et charger d'abondantes marchandises.

Cependant, peu d'années après, un explorateur dont le nom est digne d'être inscrit parmi ceux qui furent les précurseurs de la conquête du continent noir, René Caillié, part de Boké, traverse le Fouta-Djallon, et, après avoir atteint les régions sahariennes, franchit, au prix de mille dangers et de privations inouïes, le grand désert et parvient jusqu'en Algérie.

Il montre la richesse des territoires de la région occidentale qu'il vient de parcourir. Il décrit un pays merveilleux, véritable Suisse africaine, aux montagnes élevées, aux sites pittoresques, admirablement fertile et parfaitement salubre.

Cependant des années se passeront sans qu'aucune suite soit donnée à ces efforts et ce n'est qu'en 1885 que nous songeons à affirmer nos droits, que l'Angleterre reconnaît. Ainsi se crée une petite colonie occupant seulement la région littorale qui reçoit le nom de Rivières du Sud.

Mais nous arrivons enfin à la période où l'organisation de nos colonies de l'Afrique occidentale s'accentue. Notre emprise des Rivières du Sud va prendre, sous le nom de Guinée française, un développement rapide.

C'est en 1891 que l'administration de ce territoire est confiée au Dr Nicolas Ballay. Rompu déjà à l'étude des questions africaines par une longue et utile collaboration apportée aux explorations du Gabon et du Congo aux côtés de Savorgnan de Brazza, Ballay sera l'organisateur, le véritable créateur de notre nouvelle possession.

Il m'a été donné de le voir à l'œuvre. J'ai admiré le résultat de ses efforts et constaté, à plusieurs années d'intervalle, les effets rapidement grandissants de son activité et de son inlassable labeur. D'un coin de brousse où il débarqua il fit, en quelques années, une véritable ville conçue sur un plan net, à l'américaine, où les boulevards coupent à angle droit des avenues plantées de manguiers dont l'ombre épaisse et tutélaire abrite les élégantes villas qui se pressent, noyées dans l'opulente verdure de jardins fleuris, sur chacune de leurs rives. Et bientôt la presqu'île de Konakry, devenue capitale, va être reliée à la terre ferme par un pont métallique, amorce d'une route qui, peu à peu s'avance, franchit la région montagneuse du Fouta-Djallon et atteint enfin les plateaux du Soudan. C'est le drain par lequel s'écouleront, vers la côte, les copieux produits qu'apporteront les nombreuses et actives caravanes d'indigènes. Ce sera l'amorce d'une ligne de chemin de fer à la construction de laquelle le Gouverneur sut attacher un homme d'énergie, de volonté et de talent, M. le commandant Salesse.

Sortie du néant, la ville de Konakry est maintenant organisée. Les noirs de l'intérieur ont pris coutume de suivre la route commode. Et de longues théories d'hommes, de femmes, d'enfants accourent de l'intérieur vers le port qui s'installe, vers d'actives factoreries dont la prospérité va rapidement grandissante. Et bientôt cette cité naissante, cette colonie qui datent d'hier vont prendre pour elles et absorber la prospérité de ce point si longtemps fameux, Sierra-Leone, que l'on citait comme le seul lieu de la côte où s'affirmait l'influence européenne. Et alors nous verrons les anciennes maisons anglaises de Freetown transporter leurs comptoirs à Konakry.

Dix ans ont suffi pour opérer ce miracle. Ballay qui l'a accompli, aura ainsi affirmé le génie de notre race qui a su non seulement conquérir, mais aussi organiser de vastes territoires du continent noir. Sa statue, que la reconnaissance nationale a érigée au centre de la ville africaine, symbolise aux yeux des indigènes, que sa bienveillance et sa bonté inépuisable avaient attirés à lui, la protection que leur a accordé la France en les conduisant vers une vie meilleure, par une prospérité plus grande.

Ballay n'a pas seulement été un explorateur courageux, un créateur habile, un administrateur émérite, il fut aussi l'homme du devoir et du sacrifice. On a oublié peut-être sa fin glorieuse. Il est bon d'en rappeler les circonstances. Une épi-

démie de fièvre jaune venait d'éclater au Sénégal, d'urgence on rapatriait en France tous les colons et les fonctionnaires. Ballay, devenu Gouverneur Général de l'Afrique occidentale était à Paris où il était venu présenter un projet d'emprunt. Informé de la gravité de l'épidémie il demanda au ministre de rejoindre son poste. Le conseil refusa de le laisser partir. Alors il se rendit au Pavillon de Flore et demanda à parler au ministre. Je l'attendais et je n'oublierai jamais le simple récit qu'il me fit de l'entrevue. Il avait dit :

« Mon devoir est de me rendre dans la colonie dont je suis gouverneur. Si le conseil refuse de me laisser partir au titre de ma fonction je partirai comme médecin. A cela vous ne pouvez vous opposer. »

On dut donc s'incliner devant cette volonté tenace. Trois mois plus tard on ramenait en France sa dépouille mortelle à laquelle furent rendus les honneurs des funérailles nationales.

Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que depuis lors la fièvre jaune a été vaincue. Le savant Dr Marchoux, après avoir étudié le terrible fléau au Brésil, au cours d'une périlleuse mission, en indiqua la prophylaxie qui consiste à isoler les malades de façon à empêcher les stegomia d'en transporter les germes. Dès ce moment il n'y eut plus d'épidémie.

Que de fois n'a-t-on pas opposé les procédés de colonisation employés par nous à ceux mis en

pratique par le peuple anglais pour conclure toujours en faveur des moyens suivis par les colonisateurs britanniques. L'exemple de la Guinée mérite d'être retenu. Il accumule les preuves des résultats acquis et de la valeur de nos administrateurs auxquels, au surplus, à l'occasion de la mort de Ballay, toute la presse britannique rendit un éclatant hommage.

A toutes ces démonstrations d'ordre politique, administratif et moral j'ajouterai encore celles d'ordre pratiques et de faits matériels.

On dit volontiers : Notre administration coûte cher. Veut-on une preuve du contraire ? Le chemin de fer de la Guinée qui couvre une longueur de 680 kilomètres est à voie d'un mètre de large. Sa construction, couverte au moyen d'un emprunt dont la colonie seule a payé les intérêts, est revenue à 90.000 francs le kilomètre, et dès la première année de la mise en exploitation le rendement par kilomètre dépassait de plus de 1.000 francs les dépenses d'exploitation.

La colonie du Sierra-Leone, a elle aussi, un chemin de fer de pénétration qui couvre 362 kilomètres. Il est à voie étroite de 76 centimètres. Or la construction de ce chemin de fer établi dans des conditions moins difficiles que celui de la Guinée est revenue à 125.000 francs le kilomètre.

Ces constatations se passent de tout commentaire. Elles parlent clair.

*
* *

Si nous suivons la côte pour avancer encore dans le golfe de Guinée, une autre colonie se présente à nous, qui a, elle aussi, une histoire glorieuse. Sa naissance est due aux efforts de l'explorateur Binger. Quittant le Sénégal en 1886 il pénétra dans la boucle du Niger qu'il explora et vint déboucher à la côte, jetant les bases de notre possession de la Côte d'Ivoire.

Couvert d'une forêt intense que seuls limitent les flots de l'océan, son territoire acquit, non sans raison, la réputation d'une excessive insalubrité. Il semble que toujours et partout les conditions propres à la végétation la plus luxuriante, la plus ardente, sont rivales des exigences de la vie humaine. La colonie s'est montrée pour nous, au début, gravement inhospitalière. Sa grande et épaisse forêt qui couvre des espaces immenses est apparue à tel point insalubre, que l'on a craint qu'elle ne reste un obstacle insurmontable au progrès de notre pénétration.

Mais après une période d'hésitation, pendant laquelle on pouvait douter de l'avenir de notre possession nouvelle. on vit tout à coup la colonie se transformer et prendre un définitif élan. L'action énergique et persévérante d'un homme, vint à bout de tous les obstacles. L'œuvre du gouver-

neur Angoulvant peut être, en cela, rapprochée de celle de Ballay. Lui aussi fit sortir ce coin de terre de la brousse intense qui l'enserrait jusqu'à l'étouffer et le conduisit vers un avenir désormais assuré.

Un warf a triomphé de la barre qui rendait les débarquements difficiles et périlleux. Un chemin de fer a relié le littoral au plateau soudanais après avoir traversé de part en part l'intense forêt. Les villes sont nées. Plus de fièvre car partout les mesures les plus énergiques ont été mises en pratique. Nulle part les admirables travaux de Lavran n'ont conduit, par des applications d'une plus grande précision, à des résultats plus concluants.

Dans une contrée où l'intensité des pluies donne un total annuel de 4 à 5 mètres d'eau, c'est-à-dire dix fois plus grand que la quantité qui tombe sous le climat de Paris, il se fait partout des réserves suffisantes pour que les moustiques, seuls agents de propagation, les uns de la fièvre paludéenne, les autres de la fièvre jaune, trouvent un milieu favorable à la ponte des œufs et se reproduisent rapidement.

Aussi, plus de rues sans caniveaux cimentés, plus de mares sans que, périodiquement répandue, une infime couche de pétrole n'empêche l'éclosion de nos terribles ennemis. Bien mieux, chaque matin, une équipe spéciale parcourt les rues, pénètre dans les cours, visite les terrasses et renverse les

moindres récipients ou supprime les moindres réserves d'eau que retiendraient encore des vases quelconques ou simplement des boîtes de conserves abandonnées ou des tessons de vaisselle. Ainsi par ces soins minutieux, tout foyer de propagation, c'est-à-dire d'infection, ayant été détruit, plus de fièvre.

Et la Côte d'Ivoire qui hier encore avait une réputation déplorable est devenue la plus salubre des colonies de la Côte occidentale d'Afrique. L'Européen peut désormais y transporter sa famille et y vivre en toute sécurité.

Déjà le résultat est considérable. Mais la quiétude apportée, le trafic se développe. Les commerçants s'installent et la richesse naturelle de ces belles régions, plus riches et plus fertiles encore que le Brésil ou les Indes, voient leur prospérité s'accroître rapidement. C'est d'abord, rançon du premier effort, la ressource des produits spontanés : bois admirables et en puissance indéfinie, caoutchouc qu'une récolte et une préparation meilleures classe parmi les plus riches, huile et amandes de palme dont l'abondance est presque inépuisable et dont la valeur, ainsi que nous l'avons montré, assure la fortune des régions qui la portent.

Mais bientôt, dans l'enchaînement logique de la mise en valeur des terres nouvelles, les cultures succèdent aux cueillettes. Grâce aux efforts du gouverneur Angoulvant, le coton est cultivé

par les indigènes, et bien que ne donnant que des rendements assez faibles il fournit au cultivateur, qui vit de peu, une source incontestable de mieux-être. Puis les essais de culture de cacao donnent des résultats encourageants. Les plantations se créent et tout à l'heure, avec le café qui croit vigoureusement, car il est là dans un de ses habitats naturels, ce sera sans doute une des grandes ressources culturales de la colonie.

Dix années d'efforts d'un gouvernement d'une sagacité grande, d'une ténacité et d'une persévérance à toute épreuve, ont accompli, là encore, le miracle de faire du coin le plus malsain la colonie la plus salubre et d'y amener, par voie de conséquence, une vie agricole et commerciale intense, source certaine d'une grande prospérité qui naît déjà et s'accroît chaque jour.

Et nous tous qui depuis si longtemps luttons pour montrer que la richesse définitive des terres lointaines ne peut provenir que de l'exploitation méthodique du sol par la culture, nous tenons à affirmer notre sentiment de gratitude à celui qui a su démontrer, par la pratique, la solidité et la valeur de semblables doctrines. Il aura singulièrement aidé à détruire les théories malsaines de l'exploitation à outrance du sol colonial qui, dépouillé sans compensation de ses richesses naturelles, serait partout conduit à l'appauvrissement progressif, sinon à la ruine.

*
* *

Si enfin nous suivons la côte nous rencontrons une dernière colonie faisant partie de l'Afrique occidentale. C'est le Dahomey. Malgré l'exiguïté de sa région littorale, qui ne mesure pas plus de 125 kilomètres de côtes, cette possession présente pour nous un intérêt réel, tant par sa richesse que par le fait qu'elle conduit au Niger dont l'embouchure ne nous appartient pas alors que tout le cours supérieur arrose des terres françaises. Par le territoire dahoméen, nous atteignons précisément, et c'est en cela que réside l'intérêt géographique de notre possession, la région du fleuve située au-dessus du seuil rocheux qui en barre le cours et nous relions ainsi le bief supérieur à l'Atlantique.

Aussi, dès que, après une campagne rendue nécessaire par les exactions et les cruautés du roi Béhanzin, nous eûmes donné à ces territoires une quiétude que jamais ils n'avaient connue encore, un de nos premiers soins fut-il d'entreprendre la construction d'un chemin de fer qui relie déjà à la côte la région profonde et qui bientôt s'en ira rejoindre les rives du grand fleuve.

Riche par sa forêt naturelle de palmiers à huile, aussi bien que par les cultures variées auxquelles se livrent les indigènes et parmi lesquelles le maïs et le coton ont pris la place principale,

le Dahomey vit rapidement grandir sa prospérité dont l'organisation économique fut la base.

L'étude de son développement présente, au point de vue général, un intérêt tout particulier en ce sens qu'il répond, par des faits dont on peut au surplus chiffrer l'importance, aux accusations tant de fois répétées et qui veulent que moins que d'autres nous ayons des aptitudes colonisatrices. Elle nous apporte un argument de plus dont il importe de faire état.

Déjà l'examen sommaire de la création et de l'organisation de la Guinée nous a montré, jusqu'à l'évidence, la valeur de nos méthodes puisque, en l'espèce, elles ont dépassé, et de beaucoup, les résultats acquis par la colonisation anglaise au Sierra-Leone. Déjà, d'autre part, l'exemple de la Côte d'Ivoire nous a fait voir, sortant du néant, un coin de terre qui semblait voué à l'abandon et devenant, sous l'effort, une de nos colonies modèles. Et maintenant ce sera le Dahomey qui va nous permettre de comparer le résultat de nos méthodes colonisatrices avec celles de l'Allemagne.

On sait qu'à côté de notre Dahomey et séparé seulement par un trait rectiligne de délimitation conventionnelle, est la colonie allemande du Togo. Nées presque au même moment les deux colonies placées sous un climat identique, présentent sensiblement la même étendue ; elles constituent donc deux entités essentiellement comparables.

Sans entrer dans la discussion des méthodes suivies qui comme on s'en rendra compte dans le chapitre suivant ne sont à aucun point de vue analogues, contentons-nous de laisser la parole aux chiffres. Ils parlent au surplus assez net pour qu'après les avoir examinés toute discussion devienne superflue. La période de début sur laquelle nécessairement pèsent de tout leur poids les conséquences des procédés d'organisation, paraît tout particulièrement intéressante à citer.

Voici les indications qu'elle nous donne :

Commerce général	Dahomey	Togo
Année 1890 (création). .	9.406.000	6.171.000
Année 1902	18.759.000	13.042.000
Recettes budgétaires.		
Année 1902	3.414.000	1.413.000
Dépenses	2.200.000	2.807.000
Excédent de recettes . .	1.214.000	
Déficit.		1.206.000

Tout commentaire paraît inutile. Les chiffres répondent d'eux-mêmes aux objections tant de fois formulées et tendant à établir que nos procédés administratifs coûtent cher.

Il m'a paru que ces quelques exemples parlent plus haut et plus net que toute argumentation. J'ai cru devoir les multiplier et l'on me pardonnera de m'être étendu sur ce sujet. Mais, l'on en conviendra, les arguments qui nous viennent de ces

faits sont irréfutables et ont une valeur absolue par leur nature même, aussi bien que les conclusions qui en découlent, sont sans réplique.

Ils établissent que nous avons à la tête de nos colonies un ensemble de gouverneurs qui constituent un corps d'une haute valeur et d'un incontestable mérite. Haute valeur car ce n'est pas une besogne simple que de tout improviser au mieux des intérêts de la métropole, de la colonie et des indigènes. Il faut, pour arriver à un résultat favorable, une grande souplesse d'esprit jointe à une capacité de travail à toute épreuve car l'on ne peut produire aussi facilement sous un climat souvent très rude que dans l'installation confortable d'un cabinet de travail parisien. D'un incontestable mérite aussi, car il convient de faire abnégation de tout autre préoccupation que de celle qui se rapporte au bien de la colonie qui lui est confiée. De rares congés, très espacés, privent, trop souvent, les gouverneurs de toutes les joies saines qui ne sont pas refusées au fonctionnaire métropolitain. Si par surcroît on ajoute qu'il peut être en but aux difficultés qui résultent des influences politiques, des changements de ministres et des tracasseries de tous genres, on m'accordera que sa tâche est lourde et les résultats si favorables qu'il sait obtenir au-dessus de tout éloge.

Peut-être, plus d'un en lisant ces lignes sera-t-il bien surpris des déductions qui s'imposeront

à son esprit, c'est la raison pour laquelle, craignant d'être taxé d'une bienveillance excessive à l'égard de nos colonies, ce qui aurait l'inconvénient grave, en faussant le jugement, de conduire à des déductions inexactes, j'ai voulu laisser surtout la parole aux faits. Les précisions sont comme les chiffres, irréfutables dans leur rigidité.

CHAPITRE VII

Que nous manque-t-il pour réussir ? — Vulgarisations des notions coloniales. — Moyens à employer. — Préparons des colons. — Enseignement technique. — Organisation dans les colonies. — Formes à donner à la colonisation.

On vient de voir que nous avons le privilège de posséder tout un personnel gouvernant auquel il faut accorder pleine et entière confiance. Dès lors la pensée qui vient à l'esprit c'est que nous avons déjà sinon tout ce qu'il faut pour réussir, du moins un des éléments principaux : l'organisation administrative. De fait elle correspond très exactement aux circonstances, elle est adaptée à nos besoins et si parfois les influences politiques ne venaient jouer leur rôle et imposer aux colonies des personnalités dont, sans discuter les mérites, on peut dire que le moindre défaut consiste en un manque de préparation à la fonction à laquelle ils sont appelés, si de plus ces choix n'avaient le grave défaut de barrer la route à ceux qu'une longue carrière coloniale, lentement gra-

vie, échelon par échelon, a préparés et adaptés et de tuer chez eux la confiance, le courage et l'émulation, tout serait pour le mieux. Mais il faut le dire le gouverneur qui se sent par ses capacités, par les services qu'il a rendus déjà, par les preuves tangibles de la valeur de son administration, le droit d'aspirer à un gouvernement général doit, en même temps qu'il administre, cultiver ses appuis politiques.

Or cultiver ses appuis politiques, cela veut dire quitter sa besogne, qui réclame cependant la présence, venir dans la métropole plus que de raison, répondre aux recommandations, faire droit aux demandes, pas toujours justifiées, et surtout promettre beaucoup, en un mot faire lui aussi de la politique. S'il était affranchi de cette servitude notre corps gouvernant serait certainement au premier rang de l'administration coloniale de tous les peuples qui ont fait œuvre d'expansion.

On peut se demander comment il se peut faire qu'ayant en main des bases si solides notre colonisation progresse d'un pas aussi lent. Je veux, autant que dans les étroites limites, une étude rapide peu le permettre, répondre à cette question qui est d'ordre primordial, car en somme si c'est quelque chose que de savoir que nos colonies sont bien administrées, qu'elles sont bien préparées à recevoir un vaste mouvement de colonisation, ce serait plus encore d'apprendre que cette coloni-

sation progresse et qu'elle rend, sous l'effort accompli, tout le bien qu'on est en droit d'en attendre.

Or je n'hésite pas à le déclarer hautement, s'il est des exemples, plus nombreux qu'on ne le pense, car comme je l'ai montré déjà ceux qui réussissent ne vont pas se vanter de leurs succès et seuls font entendre leurs clameurs ceux qui ont échoué, si, dis-je, il est de nombreux exemples de succès cela montre que la colonisation peut réussir, qu'elle doit donner des résultats favorables mais non qu'elle a acquis, dès maintenant, tout le développement nécessaire. Et il s'en faut de tout qu'elle ait pris l'importance qui doit nécessairement lui revenir pour qu'elle acquiert et remplisse le rôle qui lui revient.

Que faut-il donc pour que le but soit atteint ?

Il faut avant toute chose que nos colonies soient plus exactement connues du grand public.

Eh quoi ? nous avons un empire dix fois plus vaste que le territoire métropolitain où vit une force agissante de plus de 50 millions d'habitants et nous l'ignorons, et nous n'en tirons pas tout le large parti qu'il peut nous offrir ? Nous élevons autour de la nation mère un mur de Chine plus haut peut-être et plus étanche que celui du Céleste Empire, et nouveaux fakirs nous vivons dans la contemplation de notre nombril sans vouloir regarder au dehors et en bouchant hermétiquement nos oreilles aux voix du lointain

qui clament bien haut : là est la richesse, là est la force, là est l'avenir !

Le monde colonial reste malgré tout, contre tout appel, contre toute raison aussi, un monde à part dans lequel de temps à autre quelques nouveaux fidèles pénètrent, dont encore pas mal de gens se servent, mais que bien peu servent et soutiennent.

Il y a des publications coloniales, il y a des journaux coloniaux bien faits, par des journalistes de talent, il y a des sociétés d'études coloniales, mais tout cela constitue un monde à part. Ni la grande presse, qui atteint le public, ni les sociétés savantes ne font une place suffisante à à l'étude des questions coloniales. Ce que l'on retient de ces mondes lointains ce sont leurs singularités. Si d'aventure quelques portes s'ouvrent, dans l'action des préoccupations quotidiennes, c'est que l'on aura signalé quelques faits merveilleux qui auront éveillé la curiosité. Ce qui a le plus fait pour populariser notre vaste et belle colonie du Congo, ce ne sont pas les prestigieuses explorations, les glorieuses luttes vaillamment soutenues, c'est surtout la réclame que l'on fit autour d'un savon fameux dont une superbe calèche, conduite par des noirs bon teint, distribuait, sur les boulevards des prospectus alléchants.

Et pourtant un quart de siècle s'est écoulé à conquérir ce gage de force, un autre s'achève et encore l'effort nécessaire pour populariser et mettre dans l'esprit, comme à la portée de tous,

cette grande valeur, n'est pas fait. A qui la faute, sinon à ceux qui tiennent les rênes de notre fortune économique ? Mais s'ils sont grandement préoccupés des courants d'opinions de l'intérieur du pays que leur importent les clameurs qui viennent du loin : elles ne représentent pas une majorité à la chambre et le ministre qui est le représentant des régions d'où elles viennent ne détient qu'un portefeuille secondaire dont le rang lui interdit sans doute de jouer un rôle trop encombrant.

Et pourtant toutes les fois que, parlant en public, on évoque les tableaux de ces pays lointains, et qu'à l'appui des paroles on montre par le moyen des projections, ou mieux encore des films, des scènes de cette vie ignorée, quels enthousiasmes on soulève ! Que de questions nous sont posées ensuite. Que de vocations s'éveillent. Que de demandes affluent réclamant les moyens de se rendre dans ces régions nouvelles pour y trouver une vie que l'on espère meilleure et plus facile. Mais le plus souvent il faut les modérer, ces élans, car la colonisation ne peut être œuvre de hasard. Il y faut pour réussir mettre toutes les chances de son côté. Une conférence, quelque séduisante qu'elle puisse être, n'est pas destinée à autre chose qu'à faire voir ce que pourra être cette vie nouvelle. Mais elle ne donne pas un enseignement suffisant pour qu'il puisse être prudent et sage de l'entreprendre sans préparation préalable.

Si, en effet, on compte trop d'échecs du début c'est parce que cette préparation nécessaire, indispensable, a manqué totalement. Nous avons surtout fait de la colonisation que l'on pourrait appeler accidentelle. Ceux qui s'y sont résolus ont été le plus souvent poussés non par des résolutions objectives, mais plutôt par des décisions d'ordre négatif : ce sont, trop souvent, des déshérités, des désabusés, des lassés de la vie qui se sont ainsi lancés dans l'inconnu sans préparation, et aussi sans ressources suffisantes. Parfois ce sont des hommes jeunes que leurs familles ont envoyés au pays lointain espérant les séparer de quelques passions dangereuses. Détestables conditions pour réussir. Et ils sont partis sans destination fixe, comme sans but déterminé, flottant sur les océans telle une épave que le gré des flots jettera sur telle plage ou sur telle autre.

Et malgré tout n'avons-nous pas constaté des succès ? Combien donc est clémente cette terre lointaine qui rend au centuple le peu qu'on veut bien lui donner ! Mais c'est sans doute trop lui demander que d'exiger d'elle des certitudes contre de si faibles avances. Aussi n'est-ce pas trop vouloir que de considérer comme nécessaire une préparation, un apprentissage qu'exige tout métier.

Et s'il fut un temps où l'on disait encore que l'agriculture s'apprend en tenant les mancherons d'une charrue on sait, de nos jours, que n'y réus-

sit que celui qui possède la science complexe de l'agronomie moderne. De toutes les industries il en est peu qui nécessitent, à un plus haut point, à côté d'une préparation technique dont des sciences multiples sont la base, un esprit d'accommodation, d'adaptation tout spécial qui permet de tirer parti des circonstances infiniment variables qui naissent des changements de sol, de situation ou de climat. Aussi notre agriculture n'est-elle entrée dans la grande voie du progrès que lorsque les clairvoyances d'hommes de haute science tels que Boussingault, Pasteur, Schlessing, Dehe-rain et tant d'autres, ont mis les déductions de leurs méthodes à la portée de nos agriculteurs et aussi lorsqu'enfin, sous l'influence heureuse de l'administration de M. Méline et de M. Tisserand, fut organisé l'enseignement complet de l'agriculture.

Aujourd'hui des écoles de tous rangs préparent par un enseignement technique des agriculteurs qui seront aidés dans la conduite de leurs exploitations par les directeurs départementaux d'agriculture, par les professeurs d'arrondissements, par les stations agronomiques, par des sociétés spéciales, des organisations syndicales, et soutenus par les encouragements que leur distribuent les comices, les concours agricoles, et même par des primes à la culture et à l'élevage.

Voilà donc nos agriculteurs métropolitains encouragés, aidés, soutenus et guidés. S'il en est

besoin leurs produits seront favorisés par une protection venant de dispositions douanières spéciales. Telle est la situation faite à ceux qui restent dans leur pays et jouissent de tous les agréments que leur accorde une vie paisible exigeant, sans doute, un labeur constant, mais qui du moins s'écoulera dans un milieu que tous les privilèges matériels et moraux rendront douce et facile.

Mais que, si se sentant l'esprit plus entreprenant, et soutenu par une initiative et une énergie plus grandes, ce même homme, jeune, vigoureux, bien préparé par des études solides qui se seront terminées par son passage sur les bancs d'une école d'agriculture, veut porter son savoir, sa résolution, ses capitaux là-bas, vers les terres lointaines de la France coloniale, dans quelles conditions va-t-il se trouver ? Peut-il, après avoir suivi les cours des écoles d'agriculture, songer à utiliser son bagage scientifique dans les colonies ? Les méthodes sont-elles les mêmes, les bases culturales semblables ? Ce serait une grave erreur que de le penser. Et il ne faut plus perpétuer encore cette erreur trop souvent commise, et qui consistait à croire que le triomphe de l'exploitation coloniale résidait dans le transport de nos cultures dans ces terres lointaines. Et nombreux furent ceux qui partaient emportant avec eux des semences de blé ou de betteraves et des boutures de vignes dont la culture ne pouvait conduire qu'à des insuccès. Nous avons vu les raisons qui déter-

minent la spécialisation nécessaire. Elle se traduit par ce principe que l'organisation mondiale moderne ne doit pas perdre de vue : à chaque terre, à chaque climat, la culture qui s'en accommode le mieux et donne les plus hauts rendements. Les moyens de transports mieux organisés feront le reste.

Donc l'agriculture coloniale est spéciale. Donc encore il faut se pénétrer de ces principes qui reposent sur des bases différentes et conduisent à des résultats différents aussi.

Lorsqu'il y a vingt-cinq ans fût créé à l'Institut National Agronomique la première chaire d'agriculture coloniale on se demandait à quoi rimait ces deux mots, tant on était pénétré de la pensée que les colonies étaient faites pour les exploiter, au sens péjoratif du mot, non pour les cultiver. Mais l'idée fit son chemin. Le courant était créé. Et l'on vit, dernièrement, ceux-là mêmes qui en avaient été les plus résolus détracteurs s'en faire les apôtres. Peut-être d'aucuns leur en attribueront un jour la paternité. *Tulit alter honores !* Mais qu'importe ? L'essentiel est que la chose soit. Et elle est.

Quoi qu'il en soit, cette chaire unique n'avait pas la prétention de fournir aux élèves agronomes toutes les notions, très complexes, sur lesquelles se fonde l'agronomie coloniale. Poursuivant le développement de l'idée je proposais de fonder à Paris un établissement qui centraliserait les efforts

faits dans l'ordre économique et agricole, dans nos colonies. Sous la présidence et la vigoureuse impulsion du regretté Milne Edwards une commission réunie pour étudier ce projet, l'adopta. Ainsi fut créé le Jardin Colonial.

La naissance de cet établissement, très modeste cependant à ses débuts, n'eut pas lieu sans soulever des tempêtes. Eh quoi ! on osait créer un organisme scientifique indépendant ? Les colonies s'arrogeaient le droit exorbitant de prétendre être maîtresses chez elles ? C'en était trop et toute une campagne s'organisa. Passons.

Cependant par une évolution patiente et une activité incessante l'établissement de Nogent, grandit. Il publia ses travaux dans un bulletin qui lui était propre. Et bientôt il organisa l'École supérieure d'Agriculture coloniale. Dès lors la base définitive de l'agronomie coloniale était solidement fondée et de là partit son organisation par un décret qui créait des services d'Agriculture coloniale, dans toutes les colonies et établissait les règles de recrutement et d'avancement de ce personnel.

De ce fait la France prenait la tête du mouvement de la mise en valeur des terres coloniales par l'agriculture. Et la nouvelle école s'honore d'avoir compté au nombre de ses élèves des hommes jeunes et instruits venus de toutes les parties du monde et même des Indes néerlandaises. C'est qu'elle était la première, la seule école du genre.

Son principe ne fut calqué sur nul modèle existant, il s'adaptait exactement aux besoins qu'exige impérieusement la mise en valeur méthodique de nos possessions d'outre-mer. Au surplus l'école ne fait double emploi avec aucun établissement similaire. On n'y enseigne pas les principes de l'agronomie générale. Cet enseignement revient aux écoles d'agriculture. C'est, à proprement parler, une école d'application ne visant que la matière coloniale.

On a dit : Pourquoi n'avoir pas créé le Jardin Colonial dans une colonie ? Laquelle ? Nous en avons de nombreuses, situées sous des climats très différents. Ce qui aurait convenu à l'une n'aurait pas servi à l'autre. Au surplus cet établissement n'a pas pour but de cultiver, mais de poursuivre des recherches sur les applications des produits, dans ses laboratoires et de donner l'instruction générale préparatoire.

En même temps, nous venons de le voir, se créaient, dans les colonies, des services d'agriculture comprenant des stations expérimentales dites : Jardins d'Essai. Ces organismes chargés de renseigner, par des démonstrations tangibles de leurs cultures, les nouveaux arrivants sur la possibilité de pratiquer telle ou telle culture, mettent à leur disposition des plants d'arbres ou d'arbustes : caféiers, cacaoyers, arbres à caoutchouc, etc., préparés en vue de ces distributions. Et c'est, là, rendre déjà un service immense. De la sorte sont

épargnés au nouvel arrivant de pénibles débuts et abrégé, le temps d'attente, jusqu'à la récolte prochaine. Mais il y a plus, il est de ces plantes, tel le cacaoyer, dont les graines ne supportent pas un transport prolongé. Le colon ne pourrait les apporter avec lui ou les faire transporter. C'est ainsi que pour propager ce précieux arbuste on dut faire venir les semences au Jardin Colonial où elles furent semées. Et ce sont ces premiers plants que l'on fit voyager dans des conditions spéciales. Dès lors les Jardins d'Essai de la côte occidentale d'Afrique étaient à même de mettre à la disposition des colons, des semences produites sur place.

Je m'excuse de toutes ces indications d'ordre trop technique sans doute. Elles étaient nécessaires, cependant, semble-t-il, pour montrer plus clairement toute la distance qui sépare cette agriculture spéciale de l'agronomie générale. Ainsi se trouve établie la nécessité d'un enseignement technique.

Partant de là on voit combien il peut être dangereux de songer à se lancer dans de semblables entreprises sans nulle préparation préalable. Or tous ces faits le public les ignore, non pas que l'on doive songer un seul instant à les lui enseigner, cela ne servirait à rien, mais que du moins il doive savoir qu'il y a des méthodes qui sont autres et qu'il faut posséder si l'on veut se lancer dans les entreprises coloniales.

Car si dès l'école primaire, et cela a été un grand bienfait, on dit aux enfants comment pousse le blé ou la pomme de terre, on les laisse complètement ignorants au sujet des productions coloniales. Pour un peu ils croiraient que le chocolat pousse en tablettes. Et sans aller si loin on entend avancer couramment des faits qui prouvent combien est complète, jusqu'à l'invraisemblance, l'ignorance du public sur tout ce qui constitue cette base, dont on ne sait se passer cependant, et qui est la production coloniale.

Un fait nous montrera jusqu'où va cette ignorance. En parcourant les régions du Congo je constatais la présence du caféier croissant abondamment à l'état sauvage dans les clairières de la grande forêt. Cependant arrivant à un poste où une cordiale hospitalité me fut offerte on me dit, après le repas : « Nous ne vous offrirons pas de café, nous en manquons. Il n'en est pas arrivé d'Europe par le dernier courrier. »

Ainsi l'on passait sans cesse près de ces beaux arbustes que sont les caféiers et nul ne se doutait que ces fruits rouges comme des cerises, cachaient des graines d'une excellente qualité.

Il ne faut pas douter que si l'enfant apprenait déjà ce que sont nos colonies et ce qu'elles produisent, si arrivé à l'âge du raisonnement on lui montrait tout l'avenir qu'elles offrent, bien plus nombreux seraient ceux qui orienteraient leurs vues vers les exploitations de ces terres lointaines

qui rendent si largement sous l'effort adapté et conscient. Mais cette instruction on ne la trouve nulle part. Le monde colonial reste un monde à part ayant ses réunions, ses assemblées, ses revues, ses journaux même, mais qui n'a pas de contact avec le grand public.

Et alors, si quelques-uns de ceux qui vivent en marge de la société, et des lois, s'avisent de lancer quelques affaires à grands fracas, promettant des résultats merveilleux, on accepte sans contrôle, car à quelle source l'établirait-on, et si l'affaire mal étudiée ne reposant sur aucune donnée sérieuse, et au surplus fortement majorée d'apports ruineux, échoue, on s'en prendra non à l'organisation elle-même qui seule est en faute, mais aux colonies. Et de la sorte tout effort est pour longtemps paralysé et le scepticisme le plus complet règne à l'égard des entreprises coloniales.

En serait-il ainsi si toutes ces choses lointaines étaient moins ignorées du public ? Si chacun recevait de bonne heure des notions saines, exactes, précises, contrôlées même par l'organisation de notre enseignement qui, dans ses premiers degrés surtout, peut être à bon droit considéré comme un modèle, il s'établirait dans son esprit un juste équilibre qui le mettrait en garde contre les emballements irraisonnés aussi bien que contre les suspicions injustifiées.

Mais qu'est chez nous l'enseignement colonial ? Il existe une école coloniale. Organisation excel-

lente qui forme nos administrateurs et dont l'influence s'est grandement fait sentir et dans le recrutement et dans l'organisation de ce corps d'élite où l'on voudrait voir puiser les cadres de toute notre administration coloniale. Mais cette école est spéciale, elle a un but déterminé, défini, limité, et le public n'y a pas d'accès et aucun contact n'est établi avec lui.

D'autre part, je l'ai montré, il s'est créé un enseignement technique d'agriculture coloniale. Bien que récent il a déjà rendu de signalés services en mettant à la disposition des entreprises coloniales des hommes instruits de toutes les connaissances nécessaires pour diriger ces organisations.

Mais que trouvons-nous, dans notre enseignement général pourtant si étendu, aux ramifications si nombreuses et chaque jour plus développées, qui corresponde à la préparation de l'esprit et de l'action coloniale? Absolument rien. Bien mieux, nous avons vu que la mise en valeur des terres lointaines doit se faire avant tout par la culture. Que fait-on pour inciter les agriculteurs à se diriger dans cette voie ? Rien encore ou presque rien. Il existe en tout et pour tout un cours d'agriculture coloniale à l'Institut national agronomique. Les résultats qu'a donnés cet enseignement, le nombre de vocations qu'il a fait naître aurait dû déterminer un courant de propagande et de développement. Or, à l'heure actuelle, aucune des

écoles nationales d'agriculture n'a un cours d'économie ou d'agriculture coloniale. Cependant chaque année quelques-uns des élèves sortants se dirigent vers nos colonies.

Quelles connaissances vont-ils y apporter ?

Celles qui s'adaptent à la mise en valeur du sol métropolitain ? Ce n'est pas le lieu, ici, de montrer la distance énorme qui sépare, l'une de l'autre, ces deux agricultures. Appliquer les notions de l'une sur le terrain de l'autre c'est faire fausse route et courir à des échecs certains. Il les faut à tout prix éviter.

Il est tout à fait nécessaire, si l'on veut voir le mouvement colonial, prendre toute l'ampleur qu'il peut acquérir, d'en répandre partout des notions exactes d'abord, de préciser ensuite les ressources que nous offrent nos territoires d'outre-mer. Il les faut préciser pour que chacun sache exactement quelle doit être la préparation qu'il devra tout d'abord subir. Puis on devra connaître quelles sont les conditions dans lesquelles on se trouvera. Ces notions sont si peu connues que bien souvent je me suis entendu demander, par exemple, par des personnes prêtes à partir pour Dakar, Libreville ou Tananarive, s'il était nécessaire d'emporter une tente et une carabine. Car on se figure encore, couramment, que ces pays, sont restés à l'état d'enfance et que l'on mènera en s'y rendant, la vie qui fut imposée aux explorateurs.

Il faut aussi que les notions enseignées soient très exactes et pour cela elles ne peuvent être dictées que par ceux dont les voyages aux colonies ont fait le substratum sur lequel ont germé et se sont développées les notions acquises. Je ne dirai pas que quiconque a voyagé est apte à enseigner utilement. Car il ne suffit pas de regarder pour voir clairement et déduire avec précision, et ils sont nombreux ceux qui ont côtoyé les faits les plus intéressants, sans savoir les interpréter. Mais il est nécessaire cependant d'avoir vu car autrement l'enseignement deviendra purement spéculatif alors qu'il est nécessaire de lui donner des bases objectives.

Il faut donc se méfier, en matière de colonisation, de ces théoriciens qui veulent parler de questions dont ils ne peuvent établir la valeur faute d'avoir vu et surtout compris les circonstances qui en commandent l'application. S'il est excessif de dire que l'on se ressent toujours de ses origines car les lois de l'hérédité chez l'homme ne répondent pas toujours aux règles qui président à la seule descendance physique chez les autres êtres, en raison du développement intellectuel individuel, du moins il est certain qu'une préparation est nécessaire pour arriver sûrement à un résultat déterminé, en mettant de son côté toutes les chances de succès.

Aussi sans vouloir rendre nécessairement suspects les avis et les conseils de ceux qui parlent,

sans baser leur dire sur une connaissance suffisamment approfondie et des lieux et des sciences préparatoires aux déductions vraiment précises, convient-il de mettre une certaine prudence dans les conclusions hâtives apportées par le seul désir de « faire des affaires ». Car autant il faut redouter l'inaction dont nous souffrons, autant faut-il craindre les courants qui naissent sous la seule influence de l'appât du gain. Elles sont nombreuses les affaires qui se bâclent sans souci du lendemain. Ceux qui les créaient n'ont pas examiné d'assez près toutes les circonstances qui entourent cette organisation et avec la meilleure bonne foi du monde entraînent les capitaux dans une voie sans issues.

Le remède à un semblable état de choses est de vulgariser les notions exactes par un enseignement généralisé. Il trouverait des auditoires nombreux, sous la seule condition qu'il soit bien fait, c'est-à-dire en même temps exact, vrai, sincère et rendu attrayant par un exposé clair et précis. Le public sait discerner entre celui qui se contente d'analyser les sentiments de ceux qui ont vu et qui ne peut, n'ayant pas vécu de la vie coloniale faire autre chose que de donner les appréciations des autres et celui qui, pénétré de son sujet par le fait de ses propres souvenirs, par des impressions éprouvées, rend son récit vivant parce que vécu et plein des émotions ressenties.

En se reportant à la faveur dont jouissent les

conférences, au sujet colonial, on peut être assuré du succès qu'aurait un semblable enseignement où seraient étudiées, d'une façon complète, les grandes lignes des questions qui dominent la mise en valeur de nos possessions d'outre-mer.

Jusqu'à l'heure présente, alors qu'il existe à Paris les cours les plus divers consacrés aux sujets dont l'énoncé du nom seul surprend, il n'est pas un seul cours de colonisation, un seul enseignement qui donne au public un moyen de s'instruire ou tout au moins de s'initier à des questions qu'il ignore et du développement desquelles dépend cependant une des sources, et non la moindre, de notre prospérité à venir.

Mais si les notions exactes et précises doivent être mises au service de toute entreprise coloniale et si une connaissance exacte du milieu, des choses et des gens doit en servir de base, un autre facteur intervient pour une part non moins importante : c'est le capital.

J'ai montré quelques exemples d'entreprises nées de rien et commencées avec seulement, comme mise de fonds, les ressources personnelles, très modestes, de colons avisés et persévérants. Mais dans ce cas un facteur intervient : c'est le temps. Or nous n'avons pas de temps à perdre. Plus que jamais l'adage « *Times is money* », est exact et vrai. Si au point de vue individuel des semblables procédés sont à encourager et méritent,

dans tous les cas, les plus sincères éloges, ils ne peuvent constituer, à l'heure actuelle, moins que jamais, un moyen qui puisse intéresser le but visé, celui de fournir le plus rapidement possible, à notre industrie, les moyens de vivre d'abord, de prospérer et de grandir ensuite, Le moment est venu d'aller vite en besogne et le facteur « temps » est encore plus à économiser que le facteur « capital ».

On a dit, non sans raison, que nous avions su improviser la guerre à laquelle rien ne nous avait préparés. C'est que nous étions mus par ce puissant levier qui trouvera toujours au fond de l'âme française un point d'appui qui soulèverait le monde : c'est notre patriotisme. Mais saurons-nous de la même façon improviser la paix ? Telle est la question que beaucoup se posent, non sans une pointe d'inquiétude. On peut redouter que l'aiguillon aigu du danger national n'étant plus en jeu, d'une façon aussi nettement apparente, et du moins n'apparaissant plus qu'avec un caractère de moindre acuité, nous ne nous laissions aller à nouveau à une certaine indifférence à l'égard des grandes questions économiques qui domineront de toute leur hauteur et péseront de tout leur poids, sur l'avenir même de notre prospérité. Mais cette inquiétude, comme l'autre, celle que nous avons connue aux jours sombres, il faut la bannir et en triompher. Car il se sera créé sûrement un sentiment nouveau, né des circonstances venues et qui

aura façonné et notre esprit et notre corps en les ployant aux volontés des événements. Puissent seulement ces sentiments élevés vivre assez longtemps, sous l'exaltation des résultats, pour créer un définitif courant lequel, une fois en marche, entraînera par la puissance de son flot, tous les esprits et toutes les activités vers l'organisation de notre force définitive.

Et alors, gardons-en la foi, l'on voudra agir et créer. Et pour créer, les capitaux seront moins timides dans les voies nouvelles. Encore faudra-t-il de toute nécessité que ces voies nouvelles ne soient pas frustes, embroussaillées ou non plus enguirlandées de chimériques promesses, mais droites, nettes, précises, allant directement au but sous l'égide du savoir et des compétences.

Et sous cette protection de bon aloi les capitaux, sans doute, prendront confiance. Nous n'assisterons plus à leur exode vers des régions lointaines de toutes nationalités. La leçon que la guerre nous a apportée nous servira, espérons-le. Si nous avions placé dans nos colonies la vingtaine de milliards qui est ainsi sortie de France, quelle force nous aurions créée, dont la double conséquence aurait été richesse individuelle et puissance nationale.

Il est temps encore de nous raviser, mais il n'est que temps. Pour le moment nous avons le champ libre, mais il importe que d'autres ne prennent notre place. Car s'il fut un temps où une faute de

cette nature était réparable, telle, celle que nous avons commise en abandonnant le résultat de notre premier effort colonial, car il y a un demi-siècle encore il était, de par le monde, des terres libres et sans maître, aujourd'hui toutes sont définitivement dévolues aux nations dont les représentants accrédités, les ont, les premiers, explorées et conquises. Et dans le lot qui est nôtre, les terres les plus riches sont à nous. Hâtons-nous de les mettre en valeur.

Mais cette mise en valeur ne peut s'accomplir qu'avec le concours d'importants capitaux. Ils ne manquent pas dans notre pays. Le tout est de leur inspirer confiance en leur démontrant l'avantage qu'il est possible de retirer d'entreprises bien étudiées et sagement conduites.

Dans cet ordre d'idées deux formes d'entreprises peuvent également réussir. Ce sont d'une part celles qui sont organisées avec un petit capital allant de quelques centaines de mille francs à un ou deux millions. Faites entre amis, sans frais d'émission, elles peuvent donner les résultats les plus favorables et peuvent, par tranches successives, accroître le capital initial lorsque les premières sommes engagées ont déjà donné des résultats satisfaisants. Et si l'on a la sagesse de faire ces augmentations de capital, en pleine activité de marche, et en les basant sur de premiers résultats nettement favorables, on trouvera facilement plus d'argent qu'il n'en sera besoin. Des exemples de

semblables organisations seraient faciles à citer. Ils sont nettement démonstratifs.

Mais il est des entreprises qui exigent des sommes importantes. Elles ne peuvent se faire qu'avec de puissants appuis financiers. Là, plus encore, de très précises études préalables sont indispensables. Aussi une des formes qui peut, dans ce cas, donner les résultats les meilleurs et les plus sûrs, est celle qui consiste à constituer tout d'abord une société d'étude qui établira la possibilité de réaliser le projet conçu. Mais elle doit s'inspirer d'études techniques confiées à des esprits agissant en pleine connaissance de cause et en toute indépendance, qui n'hésiteront pas à donner, si les circonstances le commandent, une solution négative aux recherches qui leur ont été confiées.

Une étude détaillée et pleinement indépendante de la genèse d'une foule de sociétés existantes donnerait facilement les raisons qui ont conduit, par des causes dont les conséquences auraient pu être prévues, les unes au succès et d'autres à la ruine. Trop souvent la formation des plus importantes entreprises ne s'entoure pas de ces garanties, pourtant indispensables. Un prospectus alléchant, une notice bien présentée, ont trop souvent tenu lieu de cette préparation méthodique et éclairée.

Je ne dirai rien de ces sociétés au capital démesurément enflé dont la valeur n'existe que sur le papier. Après plusieurs remaniements elles se

combinent avec des sociétés similaires et ces forces négatives réunies n'arrivent pas, comme on pouvait s'y attendre, à faire revivre ces associations mort-nées. Elles constituent une des tares des entreprises lointaines et n'ont pas peu contribué à les discréditer aux yeux d'un public qui ne cherche pas toujours à se renseigner suffisamment sur la cause véritable des échecs.

Les deux sortes de formations, dont il a été parlé plus haut, ne donnent aucune place à la petite colonisation, à celle faite par ceux qui n'ont à leur service qu'une grande bonne volonté doublée d'énergie et de savoir, mais à qui les capitaux manquent plus ou moins complètement. A ceux-là ne reste-il rien à faire ?

Il serait désolant qu'il en soit ainsi et il est nécessaire, indispensable, de trouver une forme de colonisation qui puisse leur convenir en dehors de la ressource de se mettre au service des grandes entreprises.

J'entrevois un moyen qui, semble-t-il, pourrait donner les plus heureux résultats. Il s'inspire des dispositions adoptées par la puissante société « United fruit Co » qui a organisé dans l'Amérique chaude la culture et l'exportation des bananes. Elle dispose de moyens puissants et ses capitaux très sagement utilisés ont donné les résultats financiers les plus brillants.

La base d'exploitation est la suivante : La société elle-même possède de vastes cultures mais

elle s'aide puissamment du concours de petits cultivateurs. Elle leur accorde un lot de terrain proportionné aux forces dont dispose le colon, mais toujours d'étendue relativement limitée. Cette concession accordée d'abord à titre précaire, ne sera rendue définitive que lorsque le détenteur se sera acquitté du montant de la valeur du terrain concédé par la Société. Pour permettre au petit colon de pousser activement ses travaux, dès le début, la Société lui donne les plants de bananiers et lui avance une somme déterminée sur la base des frais qu'il aura à supporter pour organiser sa plantation. Il s'acquittera de cette avance par une retenue faite sur le prix d'achat fixé d'un commun accord et qui représente la valeur des régimes de bananes fournis à la Société. Un contrat règle toutes ces conditions en même temps qu'il fixe un délai pendant lequel le colon est tenu de livrer toute sa production à la Société et celle-ci de prendre livraison de toute quantité produite.

De semblables conventions sont excellentes en ce sens qu'elles servent les intérêts des deux contractants. Elles assurent en effet à la Société un complément de récolte correspondant à ses besoins puisqu'elle est établie sur les bases de ses prévisions. Elle permet d'autre part à quiconque présente des garanties suffisantes, de s'installer sans même qu'il soit besoin de disposer des fonds nécessaires pour parer aux exigences du premier établissement.

Il serait tout à fait désirable que dans nos colonies de semblables sociétés s'organisent. En même temps qu'elles s'assureraient de la sorte, une progression rapide, elles favoriseraient, au plus haut point, le mouvement général de la colonisation. Rien n'empêcherait que les concessions territoriales qui seraient faites aux grandes sociétés renferment dans le cahier des charges de l'octroi des terres, des clauses correspondant à des dispositions de ce genre.

L'on pourrait même admettre qu'il soit organisé un fond de concours, soit de l'Etat, soit de la colonie, qui servirait à faire ces avances sous la responsabilité et avec la contribution, dans une mesure à déterminer, des grandes sociétés concessionnaires.

Un certain nombre d'entreprises culturales se prêteraient à de semblables combinaisons. On peut plus particulièrement citer comme pouvant bénéficier de ces dispositions, la culture de la banane en Guinée et la production du coton au Soudan.

CHAPITRE VIII

Coup d'œil d'ensemble sur notre empire colonial. — Le groupement des colonies. — Importance prépondérante de l'Afrique. — Parties composantes. — Leur fonction. — Plan français et plan allemand. — Ils sont antagonistes. — Nous ne pouvons rendre les colonies africaines à l'Allemagne. — L'Allemagne indigne de remplir le rôle de colonisatrice.

La terrible guerre qui aura secoué le monde entier jusque dans les régions les plus éloignées du théâtre des hostilités, aura porté son impression profonde non seulement parmi les peuples qui y auront pris une part active et qui payeront d'une rançon de ruines, de deuils et de larmes les heures glorieuses d'une victoire chèrement arrachée à un peuple de proie où depuis un demi-siècle toutes les forces productives se seront tendues vers le but unique de l'accomplissement d'un rêve insensé, mais elle aura même imprimé ses émotions et ses douleurs sous le gourbi de l'Arabe, comme dans la case du pâtre soudanais, ou la paillote du cultivateur anamite. Tous se sont levés

devant l'ennemi commun. Et ces civilisés de la veille ont vu l'horreur de la vraie barbarie, celle née de cerveaux où toutes les facultés se sont tendues vers la destruction, sous l'inspiration du génie du mal, et que ces primitifs ont contemplé avec horreur.

Et lorsque le sillage profond qu'auront creusé dans le flot humain les navires de destruction, se sera effacé enfin, l'humanité entière haletante encore de l'effort si longtemps soutenu, frémissante des deuils supportés, mais fière de ses enfants qui lui auront apporté dans les plis du drapeau de la victoire, l'affranchissement et la liberté, aura le devoir d'asseoir, sur un plan solide, les bases de la fortune des peuples. La cruelle leçon subie lui dictera ses obligations et ses devoirs. Elle aura compris qu'il peut être encore au xxe siècle des peuples dont la barbarie s'est renforcée des découvertes de la science et chez lesquels l'instinct de la destruction a remplacé les sentiments et les lois chevaleresques, par des pratiques honteuses de cruautés, de pillages et de vols.

De toute cette contingence morale, le monde qui s'assemblera tout entier, spectacle unique dans son histoire, en des assises mémorables, devra tenir le plus large compte. Il importe pour son honneur, pour sa paix, sa quiétude et son bonheur aussi, que cette guerre ne puisse retrouver jamais la possibilité de renaître. Or si la vaillance de nos armées a réduit à néant et à

quel prix ! l'effort surhumain d'un peuple concentré sur l'œuvre de destruction, ce serait folie ou naïveté suprême, que de s'imaginer que notre victoire aura triomphé d'un esprit et de sentiments façonnés par la longue action de générations successives. Nous devrons nous dire que si la bête est gisante, abattue par nos coups redoublés, son esprit reste vivant, et si nous ne le mettons pas dans l'impossibilité de nuire à un moment, bien tard peut-être, mais un jour, il se réveillera et l'instinct du mal renaîtra avec lui.

Il faut que cette pensée domine tous nos actes, qu'elle guide toutes nos actions, qu'elle dicte toutes nos décisions. Si nous avons subi cet abominable cauchemar, il faut que du moins nous ayons le droit de nous endormir du suprême sommeil, consolés par la pensée que nos enfants, ceux qui auront échappé au désastre, pour beaucoup amoindris, mutilés, aient le droit de goûter un repos si chèrement payé et qu'ils puissent regarder l'avenir des générations futures avec un complet sentiment de quiétude et de confiance.

Si mus par ces sentiments nous regardons la carte du monde nous y trouverons les indications qui traceront à nos esprits notre ligne de conduite. Et puisque les questions coloniales font l'objet de cette étude, plaçons-nous en face des données du problème qu'elles posent.

Avant les hostilités, notre domaine colonial se divisait en trois grands groupes d'étendue et

aussi de valeur inégales et d'un certain nombre de points épars sur la carte du monde, et semant nos intérêts sous des latitudes diverses. Ces colonies disséminées présentent le double intérêt, les unes de leur ancienneté, et par cela même du lien solide qui unit leur population à la mère-patrie. Telles sont, plus particulièrement, la Réunion, la Martinique et la Guadeloupe ; les autres se recommandent par leur valeur intrinsèque : l'Océanie par ses îles, riches de leurs plantations de cocotiers et de leurs pêcheries de perles dont la science moderne à domestiqué, peut-on dire, la production ; la Nouvelle-Calédonie avec ses beaux gisements de nickel, ses cultures de caféier et ses possibilités d'élevage ; la Guyane qui, sans les conditions économiques dont elle est victime, deviendrait facilement une de nos possessions les plus riches, car ses forêts regorgent de bois de choix et de la précieuse balata sur laquelle l'attention du monde sera de plus en plus appelée; car, encore, son sol se prête aux cultures les plus riches et renferme dans son sein de l'or en abondance.

Pour ce qui est des trois groupes principaux ils sont constitués par nos possessions asiatiques, Madagascar et enfin nos territoires africains.

Si nous nous plaçons au point de vue spécial de la répercussion que les hostilités pourront avoir sur leur avenir, nous constaterons que leurs effets seront très différents sur chacun de ces

groupements. Le fait de l'expulsion, à tout jamais, de l'action germanique en Extrême-Orient est incontestable. Pas plus le Japon que la Chine ne permettront plus le développement d'influence contraire à leurs intérêts et d'entreprises commerciales directement concurrentes à leurs productions. De ce fait il semble non douteux que notre situation soit singulièrement consolidée dans le vaste domaine que nous possédons dans ces régions. Une politique sage et prudente continuera à accroître notre influence et, en développant les productions d'un sol riche aidé d'un climat dont la variété même constitue un des gages de l'augmentation et de la diversité des récoltes possibles, développera le bien-être d'une population nombreuse qui sait apprécier les bienfaits de notre protection. Les limites de notre Indo-Chine définitivement arrêtées assignent à notre colonie une étendue sur laquelle devront s'exercer nos aptitudes à la mise en valeur du sol par des méthodes rationnelles. Telle la production du riz qui égale déjà celle de la Birmanie à laquelle pendant longtemps fut réservée une part prépondérante, et qui, sous l'influence heureuse de mesures portant sur l'irrigation plus développée et mieux conduite du sol et aussi sur une sélection des semences, classera bientôt notre possession asiatique au premier rang de la production de cette céréale. Or il s'en faut de tout que le riz ait conquis toute la place qu'il mérite. On sait que

c'est la plante qui prend la première place parmi celles qui servent de base à l'alimentation humaine. La guerre en a singulièrement développé l'usage chez nous. Il s'accroîtra encore sûrement, dans l'avenir, quand on saura mieux l'utiliser.

Les événements ont laissé inchangée la situation de Madagascar. Notre possession de l'océan Indien que la sage et prévoyante administration de Galliéni a orientée vers une progression rapide a, après quelques vicissitudes administratives, retrouvé son équilibre. Son rôle peut être considérable. Riche de ses mines parmi lesquelles celles de graphite ont pris un développement sans cesse accru, de son beau troupeau bovin qui peut venir en aide à la France dont la guerre a réduit le cheptel, de la production de son sol qui grâce à la diversité de son climat va du cacoyer au caféier et au riz, la Grande Ile pourra compter sous une direction habile, parmi nos plus riches colonies, de même que sa situation la place au rang des plus importantes stations navales.

Reste enfin l'Afrique. L'Afrique qui pendant des siècles est restée le « continent mystérieux » aux profondeurs insondées, aux déserts semant l'épouvante, aux forêts qui n'avaient d'autre réputation que celle des « ténèbres » des régions farouches habitées par des « pygmées » cruels, ou des anthropophages sanguinaires, aux plaines de sables enfin qui s'inscrivaient sur les cartes avec

la mention : *Hic habitant leones.* Et ces superstitions, ces légendes impressionnantes qui faisaient du vaste continent, des « terres d'épouvante » cauchemars d'une nuit qui a duré des siècles, ont fui au réveil de l'action vive des explorations qui ont déchiré le voile, cachant la réalité des choses et ont montré au monde surpris un pays aux populations nombreuses, parfois mises sur la défensive en souvenir de l'abominable traite qui la décima si longtemps, parfois barbares et guerrières, mais souvent aussi industrieuses, cultivant un sol fertile au delà de toute espérance, et comprenant vite, sous l'influence bienfaisante des contacts avec le « blanc » venu pour les conduire vers une vie meilleure, tout le bienfait de l'acheminement vers la civilisation.

A l'accomplissement de cette œuvre immense de transformation et d'humanité, comme aussi de large prévoyance pour l'avenir, la France a pris une part considérable. On a vu comment, à la suite de nos revers, cette activité, ce besoin d'actions vives dont la France a, depuis les Croisades, gardé la tradition, nous a conduit vers les explorations des régions inconnues et qui,restées libres, s'offraient aux plus larges initiatives.

Toute la partie nord-occidentale devint le théâtre d'une série d'actions parties d'initiatives privées et soutenues par des ressources dans lesquelles les fonds d'État ne représentent souvent que la plus faible part. Mais ces efforts indivi-

duels, ces actions, éparses d'abord, se coordonnent. Leur but se précise. Le comité de l'Afrique française fait siennes les inspirations de Crampel qui rêve la jonction des trois groupes de notre Afrique du Nord, de nos possessions occidentales et du Congo dans les régions centrales du grand continent. Le Tchad devient l'expression géographique vers laquelle tendront tous les efforts. Cette période prélude par une série d'explorations qui ont des fortunes diverses. Plusieurs sombrent dans l'effort suprême. Tel est le sort de celui qui fut l'inspirateur du plan d'ensemble. La mission Crampel est massacrée par les musulmans des régions tchadiennes. Mais le drapeau qui tombe de ses mains est vite relevé par ceux à qui échoit l'honneur de le venger.

Après une période de dix années d'efforts glorieux qui inscrivent, dans l'histoire de la civilisation des peuples restés encore dans l'enfance, ses plus belles pages, le siècle se termine dans une apothéose de gloire.

Des missions parties d'Algérie, du Sénégal et du Congo font leur jonction au Tchad. Le rêve devient réalité. Sous l'action puissante de tant d'efforts soutenus, de tant d'énergie dépensée, la France devient maîtresse de toute la partie occidentale d'Afrique dans laquelle s'inscrivent seulement des enclaves de moindre importance. Et le fait capital qui domine l'œuvre grandiose accomplie, est que désormais il devient possible de

donner un libre cours aux plus vastes projets d'avenir parmi lesquels apparaît au premier rang de l'opportunité, la construction d'une voie ferrée rendant effective et abordable à toutes les jonctions, les parties les plus lointaines mais non les moins riches en promesses d'avenir, de notre immense domaine.

C'est alors que l'attention de l'Allemagne s'éveille. Alors que Bismarck disait qu'il convenait de laisser se développer chez nous cet esprit d'aventure qui, en nous poussant aux conquêtes aussi lointaines que vides de conséquences, avaient l'avantage de détourner notre esprit de toute pensée de revanche. Alors qu'à la suite du traité de Berlin de 1885, il lui était loisible d'étendre ses conquêtes africaines en raison de la disposition laissant à chacune des nations ayant des intérêts en Afrique, le droit de s'approprier les terres des hinterlands de leurs possessions, dispositions dont elle n'avait su profiter, elle en venait à comprendre, sous la pression des réalités, la nécessité d'avoir en son pouvoir des régions capables d'approvisionner son industrie en matières premières. Et cette conception ayant fini par pénétrer dans l'esprit pesant du Germain elle fit bientôt partie intégrante de ses projets d'hégémonie mondiale.

Mais l'heure des conquêtes pacifiques était passée. Toutes les terres libres avaient reçu leur définitive dévolution. Et la part de l'Allemagne

lui semblait trop faible pour répondre à ses rêves ambitieux. Par tous les moyens il lui fallait agrandir son domaine. Elle en employa de légaux en faisant des offres d'achat au Portugal. Elle voulut user à notre égard d'autres procédés. Le Maroc fut choisi comme premier champ d'action. On essaya d'y développer les intérêts commerciaux et la vaste association dont les frères Manesmann étaient l'âme, devait servir de base à des revendications motivées. Le procédé du soulèvement des indigènes contre notre influence fut poussé avec la plus grande activité. Enfin le coup d'Agadir devait devenir l'acte déterminant d'une action décisive.

Le recul de l'histoire laquelle, déjà, aux lueurs de notre victoire prochaine, s'éclaire de lumières précises, permettra de juger s'il s'agissait là d'une mesure dont l'objectif direct était bien le Maroc ou si, grâce à des tractations dès lors établies et des agissements coupables il ne s'agissait que d'actes préliminaires devant préparer l'exécution du plan formidable de mainmise sur d'immenses régions dont l'étendue et la valeur d'avenir pouvaient correspondre seules à l'ambition de l'Allemagne. La revendication soudaine et imprévue de terres congolaises comme compensation à des droits inexistants, n'aurait sans doute pas trouvé de suite si l'on n'y avait prêté une oreille trop attentive et si, surtout, des tractations extra-légales, poussées avec la dernière énergie par des agents

pris en dehors des cadres administratifs, n'avaient préparé les voies à un acte d'une portée considérable. L'opinion publique accueillit, cependant sans la moindre émotion l'accord qu'allait consacrer une loi.

Il cédait à l'Allemagne un lambeau de cette colonie trop vaste, disait-on, qu'était le Congo. Et une presse préparée vantait l'habileté d'une disposition qui, prétendait-on, nous laissait les mains libres contre l'abandon de terres marécageuses et sans valeur. Mais ceux qui savaient s'émurent. Nous tous ouvriers de l'œuvre congolaise, nous protestâmes auprès de ceux que le parlement avait chargés de présenter un rapport sur la question. Et comme nous insistions pour être entendus, il nous fut répondu : « que la nécessité de déposer le rapport dans le plus bref délai ne permettait pas de nous entendre. » Ainsi systématiquement toutes les objections qui pouvaient apporter quelque lumière à l'accomplissement de la besogne préparée, étaient écartées. Et lorsque dans une mémorable séance on présenta à la Chambre un mémoire qui consacrait un acte accompli, il ne restait qu'à s'incliner.

Un homme cependant savait tout le poids de la décision prise. C'était le ministre des Colonies. Son émotion ne put résister au coup porté à ses sentiments patriotiques. Il pleura.

Et d'un trait de plume venait de se consommer

un acte abominable. Les terres que l'on venait de céder étaient les plus riches du Congo. Les territoires qui nous étaient ravis et passaient aux mains de nos ennemis, formaient le couloir de jonction de notre Afrique équatoriale avec notre Soudan occidental et l'Algérie. D'un seul coup c'était la destruction de l'œuvre dont l'accomplissement poursuivi depuis vingt ans avait coûté tant de persévérance, de courage et d'existences aussi. Suivant une expression juste et non exagérée c'était « une Alsace coloniale » que nous perdions.

La guerre qui s'est poursuivie, âpre et dure, sur nos territoires africains nous a rendu ces territoires. En même temps nos troupes ont conquis, de haute lutte, avec l'aide des Alliés toutes les colonies allemandes.

Dès lors, pour une fois encore, qui sera la dernière, se pose à nouveau la question du partage des terres africaines. Mais aujourd'hui la situation apparaît nette et précise. Le temps écoulé et l'expérience acquise depuis que des efforts persévérants nous avaient, une première fois, donné les bases de la constitution d'un empire dont toutes les parties composantes se rejoignaient au centre de l'Afrique, ont montré à tous, la nécessité qu'il y avait pour nous à donner à nos possessions une forme définitive. Nous savons quelles ressources elles nous offrent déjà, quelles perspectives elles ouvrent pour l'avenir. Nous n'avons plus le droit

d'hésiter sous peine de compromettre le patrimoine deux fois conquis et devenu, au prix des sacrifices consentis, deux fois français.

Notre politique africaine devra s'inspirer des leçons du passé. Elle devra, par un juste retour des faits, rétablir définitivement ce que des erreurs coupables avaient failli ruiner à jamais. Il est indispensable pour nous, que l'équilibre s'établisse et que toutes nos colonies réunies par les territoires des régions centrales puissent préparer les espérances d'une mise en valeur de l'ensemble de ce domaine.

Les enclaves allemandes du Togo et du Cameroun doivent nécessairement disparaître. Et à qui donc reviendraient-elles si ce n'est à nous qui possédons déjà toutes les terres environnantes ? Nos alliés britanniques ne peuvent prendre ombrage d'un désir que l'on saura sans doute nettement exprimer, car ils savent que nous avons laissé un libre cours à la réalisation de leurs projets sur l'autre côté de l'Afrique où, avec une remarquable activité, ils ont organisé déjà une œuvre d'ensemble plus vaste encore que celle dont l'établissement s'impose à nos besoins.

Avec l'Egypte comme base ils ont su déjà réaliser l'œuvre grandiose de la construction d'une voie ferrée qui traverse l'Afrique dans sa plus grande longueur. Nous nous sommes, par deux fois, inclinés devant leurs désirs et nul ne songera à leur disputer les territoires qu'ils ont su, de

haute lutte, arracher à la cruelle domination allemande.

Quant à nous, affranchis des incessantes menaces qui constituaient une entrave à l'essor de nos entreprises, nous saurons enfin, instruits par les événements, donner au plan de l'œuvre à accomplir toute l'ampleur qu'il réclame. Dès lors de vastes horizons s'ouvrent devant nous et le rêve si souvent caressé et sans cesse évanoui, deviendra enfin une réalité. Nous relierons par le rail notre Afrique du Nord aux régions centrales et à notre Soudan occidental. Et toutes les régions centrales dont les explorations méthodiques nous ont révélé et les richesses minières et les possibilités culturales, fourniront à notre activité les plus brillantes perspectives. Nous jouirons de cette situation privilégiée, nous qui avons si peu de goût pour les longues traversées, de n'avoir plus qu'à franchir, par un voyage d'une journée, la Méditerranée bleue, pour pouvoir atteindre le centre de ces régions qui étaient encore hier « le continent mystérieux ». Et comme, prématurément, l'inscrivait Soleillet, nous pourrons valablement tracer le mot : *aperta*. Car de ce jour sera largement ouvert tout un mode nouveau qui apportera à nos esprits, au cours de nos pensées et de nos préoccupations, à l'orientation de nos actions, un horizon aux larges perspectives. Ce seront d'autres voies qui s'offriront à nos conceptions. Nous ne les enfermerons plus dans le cercle étroit, étriqué de projets ré-

duits, mais nous saurons concevoir et accomplir grand. Et de-là naîtra une force nouvelle.

Et que faut-il pour atteindre ces brillants horizons ? Rien que la volonté nettement exprimée, énergiquement exigée, de ne rendre à aucun prix à la nation de proie, ses colonies africaines.

Tout dans les événements cruels qui viennent de s'écouler non seulement nous autorise à envisager l'avenir sous cet angle, mais nous crée une obligation, un droit, un devoir, d'agir de la sorte. Pour enlever les doutes qui pourraient subsister encore dans quelques esprits attardés à des considérations spéculatives, il n'est d'autre moyen que de rappeler les volontés nettement exprimées de nos ennemis, à tant de reprises différentes.

Dès que l'Allemagne résolut d'entreprendre la grande guerre, un des buts avoués fut de s'emparer de nos territoires coloniaux. Dès qu'à la politique bismarkienne qui nous laissait les mains libres sur les territoires lointains, se substitua la politique d'annexion, ces vues apparaissent clairement. Nous en avons l'aveu à la veille de la guerre quand M. de Bethmann-Hollweg dans une conversation avec l'ambassadeur d'Angleterre déclara, dans l'espoir d'obtenir une promesse de neutralité de la Grande-Bretagne, que l'Allemagne ne se livrerait à aucune conquête territoriale aux frais de la France. Mais sur la demande de son interlocuteur si cette affirmation s'étendait aux colonies françaises, il déclara « ne pouvoir s'en-

gager d'une manière semblable à cet égard ». Et sir Goschen dit alors que l'Angleterre ne pourrait permettre que la France fut dépouillée de ses colonies car « ce serait la réduire à l'état de puissance d'ordre secondaire ».

Donc dès le début des hostilités, la question coloniale apparaît comme un des enjeux de la guerre. L'Allemagne a compris que son industrie ne pouvait vivre sans matières premières et que seuls les territoires coloniaux pouvaient les lui fournir. Dès lors elle veut regagner le temps qu'elle a si imprudemment perdu. Pour arriver à son but elle emploiera le seul moyen dont elle sache se servir : la force brutale. La guerre heureuse lui livrera toutes les colonies françaises et en les joignant aux possessions qu'elle a déjà en son pouvoir, elle deviendra la première nation colonisatrice du monde.

L'esprit pesant du Germain n'avait pas compris qu'en en faisant l'aveu à l'Angleterre, elle trouverait nécessairement l'opposition de cette nation qui ne pouvait permettre à l'Allemagne de lui ravir sa suprématie. Cette inhabileté diplomatique constitue un digne pendant de la déclaration du « chiffon de papier » qui restera célèbre.

Les visées de l'Allemagne s'affirment désormais à toutes occasions. Lorsqu'après des succès momentanés elle croit pouvoir faire des propositions de paix, et que sa presse public imprudemment les conditions qu'elle exige, la première de ces

revendications indique : « La cession de toutes les colonies françaises. »

A tous moments, au Parlement, dans la presse, l'Allemagne affirme sa volonté nettement arrêtée de constituer en Afrique un grand empire central aux dépens des colonies françaises, belges et anglaises. Ces tendances s'affirment par des déclarations précises.

C'est ainsi que le 20 janvier 1917, la *Gazette populaire de Cologne* écrit :

Nous avons besoin de garanties réelles outre-mer et nous ne les obtiendrons que si nous possédons un empire colonial véritablement homogène. Plus nos ennemis laissent tomber le voile qui masquait leurs intentions, plus ils manifestent leur volonté de nous détruire politiquement et économiquement, plus notre but de guerre colonial nous apparaît nettement comme devant être la création d'un empire colonial africain homogène.

Au Reichstag, à maintes reprises, des députés ont pris la parole pour exiger, quoi qu'il arrive, tout au moins la création d'une vaste colonie « homogène » au centre du continent noir aux dépens de la France, de l'Angleterre et de la Belgique.

C'est ainsi que M. von Rochenberg, ancien gouverneur des Colonies, expose ses visées dans la séance du 24 janvier 1917 :

Il n'est pas contestable que l'Allemagne a besoin d'un empire colonial. En aucun cas, d'ailleurs, des ac-

quisitions territoriales ne sauraient compenser des pertes territoriales en Europe. L'existence d'une flotte allemande puissante n'est pas non plus liée à l'existence d'un domaine colonial.

Elle est nécessaire, en tout état de cause.

Il est donc naturel que le Congo belge revienne à l'Allemagne ainsi que le Congo français. L'Allemagne abandonnerait volontiers Kiao-Tchéou, la Nouvelle-Guinée et ses possessions des mers du sud, en échange de l'Afrique orientale anglaise et de l'Ouganda. Elle pourrait ainsi constituer un grand empire du centre africain, assez riche pour fournir la métropole des matières premières dont elle a besoin, et assez vaste pour pourvoir lui-même à sa propre défense au cas d'une nouvelle guerre.

Cette préoccupation, nous la retrouvons sans cesse et dans toutes les occasions. L'Allemagne se rend compte que son avenir industriel est lié à celui de ses colonies. Elle fait tous ses efforts pour créer dans ce sens un mouvement populaire. Elle affirme « qu'un empire de 70 millions d'habitants ne peut vivre sans des territoires qui permettront au trop plein de la population de s'y établir ». Nous verrons qu'elle commet l'erreur de croire que ses nationaux devront « se substituant aux indigènes » cultiver le sol, et elle entrevoit que le vaste plateau de l'Afrique centrale pourvoira à ce besoin.

Elle se sert de l'argument colonial pour exciter, l'ardeur, la résistance du peuple en lui mon-

trant que sans colonies sa vie deviendra précaire. Une des privations dont il a le plus souffert, pendant la période des hostilités, a été celle du rationnement de la graisse dont l'Allemand fait une des bases de son alimentation. C'est ainsi qu'au lendemain de l'offensive française du 18 juillet 1918 (le 20 juillet) la *Deutsche Kolonialzeitung* publie l'appel suivant :

— Veux-tu que la carte de graisse soit imposée à l'Allemagne encore pour des dizaines d'années ? — Non. — Alors fais tout ce qui dépend de toi pour que la possibilité nous soit accordée de tirer nos propres matières oléagineuses de colonies allemandes.

La guerre qui nous a fait sortir du rêve pour nous jeter brutalement dans la réalité la plus dure, aura mis chaque peuple en présence des exigences réelles de la vie. Elle aura éclairé le vieux monde, aux lueurs de ses désastres, sur l'impuissance de l'ancien continent, de pourvoir seul à ses besoins. Il lui faut, de toute nécessité, le secours de zones plus fertiles, plus riches parce que plus chaudes. Et, chaque jour, apparaîtra plus clairement le but réel de la guerre à laquelle les empires de proie se sont dès longtemps préparés et qu'ils ont déchaînée croyant l'heure propice pour imposer, sans doute, leur hégémonie à l'Europe, mais surtout pour assurer leur avenir économique en s'attribuant les sources de vie, de

prospérité, de richesse qui naissent abondantes sous un ciel plus chaud.

La France reconnaîtra un jour, bientôt peut-être, il faut le souhaiter ardemment, car l'heure est solennelle, que ceux qui pour elle sont allés, aux terres inconnues, porter son influence et planter son drapeau, symbole de sa volonté d'y affirmer son influence, n'ont pas seulement fait œuvre hardie, héroïque parfois, mais surtout acte de haute prévoyance d'avenir.

Quand l'histoire de cette période unique dans l'histoire, sans lendemain possible, qui comprend le cours des vingt dernières années du siècle écoulé et se termine par une réalisation effective, sera écrite, on sera surpris de constater que cette action gigantesque par ses conséquences, aura été faite surtout de volontés et d'énergies individuelles. Et comparant les pages de notre histoire avec celles des autres peuples d'Europe, et particulièrement de cette Allemagne qui voulait faire de l'Afrique, sa terre, son continent, on verra apparaître nettement les raisons qui nous font dire que de toutes nos forces nous devons nous opposer à ce que le Germain conserve encore le moindre coin de terre de ce continent qu'il rêvait de soumettre à sa néfaste influence.

Il faut que nous adoptions la façon de voir de l'Angleterre, sur ce sujet. Elle l'a nettement exprimée dans de nombreuses circonstances. Nous la trouverons affirmée dans le discours prononcé

le 31 janvier 1917, par M. Walter Long, ministre des Colonies qui a dit :

Nous nous sommes emparés, au cours de cette guerre, de plusieurs colonies allemandes dans diverses parties du monde. C'est l'une des conséquences du conflit mondial.

Parlant en ce moment avec la pleine connaissance de mes responsabilités, je puis affirmer aujourd'hui que ces territoires ne retourneront jamais sous la domination de l'Allemagne.

Nous sommes conduits à adopter cette même façon de voir par des raisons politiques, économiques et sociales.

Tout d'abord, on l'a vu, les intérêts de la France et de l'Allemagne sont nettement antagonistes. Le projet de nos ennemis consistait à créer, à nos dépens comme à ceux de nos Alliés, un vaste empire coupant transversalement l'Afrique et réduisant à néant le résultat de nos efforts. Il apparaît donc, sans discussion possible, que la convention du 4 novembre 1911 n'était que le commencement de l'accomplissement de ce projet dont la fin heureuse pour nos ennemis, de la guerre actuelle, pouvait parachever la réalisation.

Malgré une résistance soutenue par une organisation militaire dès longtemps préparée, toutes les colonies allemandes sont au pouvoir des Alliés. Les rendre serait donc rétablir les causes de permanent danger qui menaçaient nos propres pos-

sessions. Si donc même, pour une cause quelconque, que la raison se refuse à admettre, on était conduit à laisser à nos ennemis un coin de terre lointaine, celui-ci ne devrait, à aucun prix, être situé sur le continent africain car il constituerait pour nous une menace permanente.

Cette clause de la paix, l'Allemagne ne peut être admise à la discuter. N'avait-elle pas inscrit au nombre et en tête de ses propres revendications l'abandon de toutes nos colonies ? Dès lors elle serait mal venue de ne pas admettre que la première des conséquences de sa défaite soit la reprise, pour notre compte, des revendications qu'elle s'est plu à énoncer.

Les raisons que je viens d'indiquer suffiraient, à elles seules, pour nous tracer notre ligne de conduite. Mais il en est d'autres dont la valeur est non moins grande. Les événements nous ont apporté des leçons dont il nous faut tirer toutes les conséquences. Ils nous ont montré de quel secours était pour nous le continent africain. Secours économique par l'apport de la plupart des denrées constituant la base de nos industries et de notre alimentation. Rapidement accrus par une action que nous voudrons intelligente, énergique et persévérante ils prendront une telle importance qu'ils imprimeront une orientation nouvelle aux bases de nos transformations industrielles. Déjà, en effet, la science appliquée aux recherches et aux exploitations des produits nouveaux nous a

montré de nombreuses utilisations imprévues. Elle nous réserve encore des surprises de nature à influer sur les principes mêmes de grand nombre d'applications.

Mais nous ne pouvons oublier, et nous n'aurons garde de commettre cette faute, le sérieux appui que nous ont prêté les vaillantes troupes africaines. Algériens, Tunisiens, Marocains, Soudanais sont venus s'enrôler volontairement sous nos bannières. Et ce ne dût pas être la moindre des humiliations parmi celles qu'a subies le vaincu, que de voir marcher contre lui tous ces peuples qu'il s'était efforcé de soulever contre notre autorité. Nous devrons donc garder la conscience de la force latente que constitue cette population nombreuse et qui, dans la paix que nous lui avons assurée en la libérant de ses anciens oppresseurs, va renaître à une vie nouvelle. Et de ce fait nous verrons cette race prolifique s'accroître rapidement et constituer une force grandissante dans l'œuvre de paix et prête s'il le fallait à se lever en masses pour se ranger à nos côtés si le danger nous menaçait encore.

Là encore, et sous ce point de vue spécial, la guerre nous aura instruits. Elle nous aura montré l'évolution qui s'est opérée dans l'esprit des indigènes. Si en 1870 quelques tribus répondant aux excitations de l'ennemi se sont soulevées, il n'en a plus été de même pendant la longue période d'hostilités que nous venons de subir. Ainsi s'af-

firme le fait des liens chaque jour plus solides qui nous unissent à ces peuples, auxquels nous avons apporté les bienfaits de notre civilisation et d'une protection effective.

C'est sous cette forme et sous cet angle qu'il faut concevoir et appliquer la « politique d'association » que plus d'un esprit averti a préconisé mais c'est la faire dévier de sa conception et de son but que de s'imaginer qu'elle doit aller jusqu'à mettre dans la main de ce peuple, quoi qu'il en soit, encore dans l'enfance, un bulletin de vote. De ce droit il n'en a cure car il ne peut en comprendre ni la portée, ni la valeur, ni surtout en mesurer les conséquences. Ceux qui prêchent l'application de semblables mesures n'ont en vue que la chance qu'ils peuvent courir d'être un de ces élus. Peu leur importe si pour arriver à un résultat tant désiré pour eux, ils seront contraints d'user de moyens dont les conséquences sont déjà gravement nocives lorsqu'ils sont appliqués chez nous. Cette politique là ne peut être « un article d'exportation ».

Notre politique coloniale appliquée par nos administrateurs toujours avec conscience et discernement, souvent même avec amour, et l'influence utilement exercée, ont donné les plus heureux résultats. Seuls en peuvent médire ceux qui ne la connaissent pas et n'ont pu se rendre compte, sur place, des conséquences que nous en avons recueillies. Quand il est donné, à quiconque, de

suivre de près l'évolution qui s'accomplit en l'espace d'une décade, dans l'esprit des indigènes hier barbares et sauvages, aujourd'hui travailleurs et confiants, demain acquis aux progrès de notre civilisation, on en remporte le double sentiment qu'il est, en ces races primitives, un esprit, une conscience qui sommeillent et s'éveillent brusquement sous l'impression d'une vie nouvelle qui s'offre à leurs regards et à leurs conceptions naissantes. Et ainsi on acquiert la certitude que notre forme d'administration et de direction est bonne et conduit à des résultats féconds.

Et si l'administration, dès ses premiers échelons, est adaptée déjà aux fonctions, si élevées dans l'ordre moral de la civilisation, qui lui sont dévolues, elle trouve toujours un écho auprès de ceux qui sont les chefs locaux de cette organisation. L'examen des faits conduit à des constatations d'où naît la conception nette, que nous avons su acquérir et réaliser les procédés les meilleurs pour arriver à des résultats qui peuvent rapidement être complets. Et nous trouvons des signes heureux de cette évolution qui s'accomplit chez l'indigène par le fait que partout leur instruction progresse. Aux écoles primaires s'ajoutent déjà en pleine Afrique occidentale des écoles techniques. Déjà il se crée une école de médecine et d'hygiène. Déjà vient d'être décidée l'organisation d'une école d'agriculture. Il en faut attendre les plus grands bienfaits. Nous sommes loin de l'heure où la création de la

première école d'Agriculture coloniale, en Tunisie, trouvait une systématique opposition de principe. L'idée a progressé. L'école a essaimé. Bientôt, partout, elle apportera ses heureuses conséquences.

Ce sont toutes ces raisons qui nous rendent à nos yeux comme aux yeux de l'humanité toute entière, dignes de la tâche que nous avons entreprise et de la mission dont nous avons assumé la responsabilité : celle, non de conquérir, mais de conduire par une main généreusement tendue les peuples primitifs qui se sont placés sous la protection de notre drapeau, vers une vie meilleure. Sortis du néant ils s'acheminent d'un pas chaque jour plus assuré et plus rapide vers le progrès.

Et ce sont ces mêmes raisons qui doivent nous conduire à décréter indignes de s'associer à l'œuvre de civilisation nos barbares ennemis. Nous avons appris à connaître leur mentalité dont nous ne pouvions prévoir l'abjection. Et aussi bien leur procédé de concevoir la guerre en pays civilisé qui, de chevaleresque qu'elle était, s'est transformée, en leurs mains, et sous leurs coups, en un brigandage dont rien n'a limité l'horreur. Aussi bien leurs procédés de conquérir les peuples primitifs se sont souillés de tels faits que, les connaissant, nous ne pouvons, devant notre conscience, devant l'histoire, assumer la responsabilité d'en permettre le retour.

A lire les récits, non de ceux qui parmi nous

ont vu et que l'on pourrait taxer de partialité, mais de leurs propres représentants, on croit rêver. Ils ont su de ces terres promises, aux populations facilement dociles, faire des enfers dont l'imagination fertile du Dante n'a pu atteindre les horreurs.

On ne peut porter de telles accusations qui entachent l'honneur non plus seulement d'un kaiser, mais d'un peuple tout entier, sans en apporter des preuves tangibles. Elles abondent. Nous en trouvons d'irréfutables et si nombreuses qu'il nous faut choisir.

Il faut lire une brochure dont l'auteur est M. Evans Lewin, bibliothécaire du *Royal Colonial Institute* de Londres, dont le titre est *Le Régime allemand en Afrique* (*German Rule in Africa*) et dont le Comité de l'Afrique française vient de publier la traduction.

En exergue nous trouvons ces deux déclarations : « On demande à l'État d'avoir toujours le fouet à la main. » Dernburg, secrétaire d'État des colonies allemandes.

« En Afrique il est impossible de réussir sans cruauté. » Général von Liebert, gouverneur de l'Afrique orientale allemande.

Et à l'abri de ces principes et pour en démontrer l'application, on trouve des citations, des déclarations de telle nature qu'il faut choisir pour ne citer que celles qui peuvent, décemment, être présentées au lecteur.

Bien qu'exprimée avec une réserve inévitable, ainsi s'exprime le document anglais, on ne saurait trouver une plus exacte, une plus énergique formule d'accusation de la politique coloniale allemande, car, dans l'administration de leur politique africaine, les Allemands ont opprimé, et, dans certains cas, presque anéanti les populations confiées à leurs soins.

Sous couleur de réaliser une politique « d'incorporation », ils ont détruit les lois et les coutumes indigènes ; ils se sont efforcés, et ils y sont presque parvenus, à renverser le pouvoir des chefs ; ils ont saisi les « terres de tribu » ; ils ont violé à peu près toutes les conventions négociées avec les races indigènes ; dans certaines colonies ils ont dépeuplé de vastes districts, soit par le moyen du travail forcé et par de systématiques brutalités, soit par leur façon de conduire la guerre contre les races qu'ils prétendaient à gouverner.

Ce faisant ils ont poursuivi une politique directement opposée à celle de la Grande-Bretagne, de la France et des autres nations colonisatrices dont le but, au premier chef, a été de conserver tout ce qui pouvait être conservé dans le système indigène d'administration, de soutenir le pouvoir des chefs et d'établir une saine administration par l'action et avec l'aide de ceux que la destinée remettait à leur responsabilité.

A peu d'exception près, les administrateurs allemands ont gouverné impitoyablement, sans égard pour les droits et pour les sentiments des races sujettes.

Partie des principes faux de la politique de Bismarck, d'abord systématiquement opposé à

toute entreprise coloniale et ne l'admettant, plus tard, que sous la forme de l'exploitation commerciale des richesses produites spontanées et exploitées par les indigènes, la colonisation allemande ne leur réserva que des déboires.

Le Dr Bonn, de l'Université de Munich, affirmait, dans une conférence au *Royal Colonial Institute* de Londres :

Nous avons voulu édifier sur le sol africain une nouvelle Allemagne et y créer une filiation d'Etat... Nous l'avons tenté dans l'Afrique du Sud-Ouest et avons obtenu un formidable soulèvement indigène, entraînant une grosse perte de valeurs et celles de nombreuses vies humaines. Nous avons prétendu assumer le rôle de providence et *nous nous sommes efforcés d'exterminer une race indigène* que notre défaut de sagesse a poussé à la rébellion. Nous avons réussi à briser à fond les tribus indigènes, mais nous n'avons pas réussi à créer une nouvelle Allemagne.

Et maintenant veut-on savoir par quels moyens, par quels procédés ils ont « brisé à fond les tribus indigènes » ? Nous allons le savoir par les déclarations faites au Reichstag.

Le 1er décembre 1906 Bebel, s'exprimait ainsi :

Messieurs, vous n'arrivez pas comme des libérateurs ou des éducateurs, mais comme des conquérants, des oppresseurs, des exploiteurs. Vous venez comme des conquérants au brutal pouvoir pour voler les indigènes. Vous en faites des ilotes, vous les contraignez au

service d'une nation étrangère, vous les réduisez au servage d'entreprises étrangères. Voilà votre politique nationale.

Et voici des précisions qui justifient ce jugement sévère :

La *Strasburger Neueste Nachrichten* décrit ainsi une embuscade en Afrique orientale :

Le 23 août à 5 heures du matin nous surprîmes les rebelles à Kibata comme ils essayaient de traverser la rivière. Il y avait là un pont long et étroit sur lequel ils devaient passer, de sorte que nous pouvions les en culbuter confortablement. Il y eut 76 morts sans compter ceux que dépecèrent les crocodiles. Au milieu de la rivière il y avait un banc de sable où les indigènes cherchaient à s'abriter mais là aussi notre tir les atteignait. Cela valait d'être vu ! Je me tenais près de la rivière, derrière un arbre abattu et j'ai tiré 120 bandes de mitrailleuses. Les prisonniers furent tous pendus.

Voilà pour les procédés de pénétration et de soumission de malheureuses tribus n'ayant aucune arme pour se défendre et que, par sport, par distraction, on soumet à des chasses à l'affût.

Veut-on, maintenant, connaître les procédés de colonisation employés ? Des textes officiels, des indications précises fournies par le haut personnel de direction vont les préciser.

Le lieutenant-colonel von Morgen, chef d'une

exploitation au Cameroun et propriétaire de vastes plantations, s'exprimait ainsi en 1907 :

Le seul impôt effectif, qui soit aussi d'une valeur au point de vue de la culture, c'est le travail obligatoire. Nous ne pouvons rien faire aux tropiques sans les travailleurs indigènes. De même que nous avons en Allemagne la fréquentation scolaire obligatoire, de même il faut avoir aux colonies le travail obligatoire.

Et ce travail obligatoire, ce véritable retour aux pratiques barbares de l'esclavage le plus dur, le Dr Karl Peters, le héros des flagellations et des pendaisons du Kilima-Djaro, va nous en préciser le mode d'application :

Une excellente recette est de lever une taxe par case sur chaque nègre au-dessus de seize ans, et pas moindre de cinq livres, de façon à les contraindre au travail ; autrement nous aurions la responsabilité d'une innombrable canaille fainéante de la baie d'Algoa à la Grande Syrte, canaille qui contraindrait l'Europe à abandonner la pénétration africaine à moins que les colons n'exterminent, tout simplement, cette racaille inutile. Pour moi, le système le plus avantageux paraît être celui qui forcerait le nègre, suivant l'exemple de la loi militaire prussienne, à consacrer quelque douze années de sa vie à travailler pour le gouvernement. Pendant cette période il recevrait nourriture et abri, avec un petit salaire soit, par exemple, deux shillings par mois, comme un soldat prussien.

Et pour l'application de ce doux système les travailleurs étaient capturés comme un véritable gibier et expédiés par bandes enchaînées aux plantations de la côte. C'est le retour à l'esclavage odieux des siècles passés !

Ces faits ont été établis par le Reichstag lui-même. Des témoins cités devant cette assemblée déposent (mars 1914) :

Ici tous les habitants se sont enfuis dans la brousse, car deux sergents de la police sont là qui attendent avec quinze hommes attachés deux à deux par des cordes passées autour du cou, comme des prisonniers. Nous en demandons la raison aux officiers qui nous disent que ce sont des hommes recrutés par le gouvernement, ou plutôt, devrait-on dire, capturés pour travailler à...

Un autre témoin déclare :

Je vis une importante bande d'hommes attachés par le cou et conduits par des soldats de couleur aux postes où ils seraient distribués. Des gens du pays me disent que c'est un événement fréquent et qu'on a enlevé ainsi des milliers d'hommes pour les chemins de fer et les routes ; il est bien connu et ouvertement admis que la mortalité parmi ces travailleurs dépasse 30 °/₀.

Et veut-on enfin savoir ce qu'était la vie de ces malheureux ? Voilà ce que nous dit un témoin :

J'ai vu de mes yeux, à Agra-Pequena, des femmes et des enfants mourant d'inanition et de surmenage, n'ayant que la peau et les os, fouettés chaque fois qu'ils

tombaient sous le poids de leurs lourdes charges. Je les ai vu ramasser des miettes de pain et des débris jetés devant nos tentes... S'ils étaient pris on les fouettait.

Arrêtons là ces citations qui dépassent en horreur tout ce que l'imagination la plus fertile peut concevoir. Ce n'est pas par exagération que les colonies allemandes ont été désignées par le vocable significatif de « pays du fouet ». A toute occasion, hommes, femmes, enfants étaient condamnés à recevoir vingt, cinquante, ou cent coups de « chicotte ». On désigne sous ce nom une longue lanière de peau d'hippopotame tordue sur elle-même, de façon à présenter des aspérités en spirale. Cette peau devient tellement dure qu'un coup bien appliqué sur une planche de chêne y marque chacune des arêtes. Et c'est avec cet instrument de torture que l'on fouettait les indigènes. Le bourreau saisissait le fouet à deux mains et l'appliquait de toutes ses forces. Il fallait qu'il siffle dans l'air. S'il ne « sifflait » pas, le coup ne comptait pas et le bourreau pouvait être condamné à son tour. Généralement, avant le vingtième coup la victime était morte, mais l'on continuait l'exécution « pour l'exemple et le respect des ordonnances » !

Tels sont les procédés de « colonisation » pratiqués dans toutes les colonies allemandes. La guerre aura libéré, encore, ces peuples primitifs du joug odieux des barbares.

Et aujourd'hui que l'œuvre de libération est accomplie, que toutes les chaînes de ces malheureux esclaves sont brisées, nous accepterions la responsabilité lourde de les river à nouveau ? Non, notre conscience se refuse à une telle complicité.

Mettant de côté toute question matérielle de colonisation et d'avenir de ces territoires, nous nous inspirerons des devoirs en présence desquels nous placent les solutions qui s'imposent à nos consciences. La lutte âpre et dure, soutenue héroïquement par nos troupes, devra libérer tous les peuples et rien ne nous autorise à exclure des privilèges que l'humanité aura payés par tant de valeureux efforts les peuples primitifs des régions lointaines, car tout être humain a les mêmes droits de prétendre à la liberté, et la haute mission que nous avons assumée et que nous avons si dignement et si complètement appliquée dans nos colonies devra s'étendre, dans tous ses bienfaits, chez toutes ces peuplades enfin délivrées.

Et maintenant mettons-nous avec ardeur à l'œuvre qui réclame nos efforts.

La guerre, dont la France a supporté héroïquement pendant plus de quatre ans la plus lourde part, a limité momentanément nos efforts dans nos colonies.

L'heure est venue d'accorder toute notre attention aux vastes problèmes économiques dont cha-

cun voit apparaître les difficultés. Rappelons-nous que nous avons, au loin, de vastes réserves et que, là, gît une grande part de notre force future.

Lorsqu'au début des hostilités, l'éminent ministre des Colonies de Belgique qui, depuis plus de dix ans, apporte un concours éclairé à l'organisation de la belle et vaste colonie du Congo, demanda à son souverain quelle devait être la ligne de conduite à l'égard de cette terre lointaine, le roi lui répondit :

« Nous devons, comme par le passé, y apporter tous nos efforts et toute notre activité. »

Et ainsi fut fait. Et aujourd'hui, la Belgique, qui vient de supporter les plus cruelles épreuves, va retrouver une colonie qui dans la période de ces quatre années s'est transformée. Partout le rail a ouvert à l'activité des régions nouvelles, riches de leurs mines et de cultures productrices.

Hâtons-nous de regagner le temps perdu. Portons la plus grande attention à la force latente dont nous n'avons pas encore compris toute la puissance.

Et cet enjeu que l'Allemagne voulait à tout prix conserver comme gage de sa prospérité à venir ne saurons-nous, nous-mêmes, l'apprécier à sa juste et haute valeur ?

CONCLUSION

La confiance absolue dans le triomphe de la justice et du droit, à chaque page de ce volume, nettement affirmée, a trouvé une réalisation plus prompte encore que nul n'eût osé en concevoir l'espoir.

La France victorieuse retrouvera, dans la force avérée de ses armes, une puissance nouvelle. A l'éclat que lui donnaient déjà sa science, ses arts, sa littérature, sa poésie, viendra s'ajouter le rayonnement de sa gloire, acquise par le génie de ses hommes de guerre et définitivement prouvée par ses soldats qui furent le peuple, la nation tout entière.

Et, dans cette apothéose du droit, de la justice, du bien terrassant le mal, disparaît la légende absurde de la légèreté d'un peuple qui, à l'heure tragique de la grande tourmente, déchaînée par une main criminelle, a montré qu'il savait vouloir.

L'amour du foyer, de la famille, de tout ce qui constitue la Patrie s'est affirmé jusque dans les masses profondes. L'union absolue s'est faite. Et son histoire impartiale retracera avec fierté la

disparition subite de toute lutte intestine pour reporter l'ensemble des forces agissantes dans la lutte contre le séculaire ennemi.

Les pages qui forment ce volume étaient écrites déjà lorsque sonna l'heure d'allégresse de l'armistice. Et bien que la conclusion heureuse d'une longue épreuve ait apporté dans notre vie un renouveau qui semble avoir bouleversé la face du monde, nous n'avons rien à changer à l'exposé des vues générales qui forment la doctrine à laquelle nous avons voulu apporter quelques éléments, en les étayant de faits et d'exemples, en formant les bases.

Dans la situation générale, la position de la France reste la même, si ce n'est qu'elle s'aggrave encore de la nécessité de solutions nettes et complètes.

Tout à l'heure, au cours des discussions qui réunissent les représentants de toutes les grandes nations du monde, seront prises des résolutions qui influeront grandement sur la destinée des peuples. Or nous sommes à un tournant de l'évolution économique mondiale où les conséquences de tout manque de prévoyance, de toute erreur, peuvent peser d'un poids écrasant sur la fortune, donc sur la prospérité de chacun d'eux.

Disons nettement, et en ce faisant, nous sommes sûrs d'exprimer ici l'opinion de tous ceux à qui une longue expérience et une connaissance pro-

fonde de la matière donne le droit d'émettre sa pensée, que la France ne songe pas à de nouvelles conquêtes. Ce que les aînés des combattants de la Grande Guerre lui ont apporté par leurs patriotiques efforts, par leur volonté affirmée, par leur force et souvent leur vie dépensées, lui suffit. Mais, du moins, lui faut-il être sûre de son lendemain. Il ne faut, à aucun prix, que puissent se renouveler les dramatiques événements qui ont mis l'angoisse dans nos cœurs et les larmes dans nos yeux. Il importe, il faut que jamais une convention telle que celle du 4 novembre 1911 ne puisse venir même à l'esprit de quiconque.

Pour atteindre ce but nécessaire, indispensable, il faut que chaque territoire de ce qui constitue la Plus Grande France, soit garanti par l'établissement d'un plan général de répartition et par des frontières définitives.

Or nous connaissons les procédés allemands. La guerre nous les a dévoilés. Nous savons que nous n'aurons de sécurité que si des barrières naturelles et infranchissables nous mettent à l'abri de leur agression. Il faut donc dire clairement qu'à aucun prix nous ne lui permettrons de s'enraciner en Afrique.

Nous avons montré, dans le dernier chapitre de ce livre, les raisons non seulement politiques, mais surtout humanitaires et morales, qui nous interdisent d'assumer la responsabilité de livrer

ces peuples, à nouveau, à la barbarie de leurs bourreaux. Nous n'y reviendrons pas.

Pour que nous puissions faire œuvre durable, il nous faut pouvoir travailler en paix, et pour cela n'avoir rien à redouter d'un voisinage dangereux. C'est le premier point. Mais il nous faut aussi fonder définitivement les bases d'une organisation d'ensemble, et pour ce faire, opérer une définitive et large jonction de toutes nos colonies africaines.

Il faut que notre Afrique du Nord, par un transsaharien dont la construction immédiate s'impose, s'en aille rejoindre nos possessions de l'Afrique Occidentale et de l'Afrique Équatoriale. Entre ces deux derniers et vastes territoires, une barrière existait, c'est le Cameroun Allemand. Au cours de la dernière guerre nos troupes l'ont conquis de haute lutte. Depuis ce sont nos agents qui l'administrent. Il doit nous rester.

Il ne peut être question de le rendre à leurs cruels fondateurs. Nous qui avons libéré l'Afrique des Samory et des Rabah, nous nous devons de la libérer encore du banditisme germanique.

Nous ne pensons pas que d'autres nations songent à nous en disputer la possession.

Seules les possessions anglaises avoisinent le Cameroun. Mais les intérêts vitaux de la Grande-Bretagne s'affirment ailleurs, en Afrique. Avec l'Égypte comme point de départ, et la colonie du Cap à l'extrême pointe du continent noir, l'Angle-

terre possède les deux extrémités de l'immense transafricain. Une part importante des territoires traversés lui appartient. Il est juste de lui laisser la jouissance du fruit de la dure campagne qu'elle a victorieusement menée contre les colonies allemandes de la région Est.

Ainsi se trouveraient équitablement réparties les influences des deux grandes nations qui ont affirmé leur puissance en Afrique. Peut-être même quelques échanges, basés sur des intérêts communs, pourraient-ils débarrasser l'une et l'autre de ces deux nations d'enclaves qui peuvent gêner la réalisation de projets basés sur des vues d'ensemble.

Quoiqu'il en puisse être, le minimum des revendications françaises doit comprendre tout au moins l'annexion du Cameroun et du Togo. Et ainsi, par une juste compensation, nous reviendront les territoires dont nous avons été spoliés en 1911 et dont le retour à notre colonie de l'Afrique Equatoriale rétablira les résultats des héroïques efforts de nos explorateurs.

Mais une restitution pure et simple des contrées qui nous ont été ravies ne peut nous suffire. Il nous faut les terres du Cameroun qui barrent la jonction de nos deux vastes possessions africaines et s'opposent à la construction d'une voie ferrée.

Lorsque, au lendemain du traité qui cédait à l'Allemagne des territoires de notre œuvre vive

du Congo, patiemment et vaillamment conquis, nous écrivions sous le titre « Le Congo méconnu » un volume dans lequel nous examinions toutes les conséquences de cet abandon, le *Pall Mall Gazette* s'exprimait ainsi, à l'égard des suggestions que nous présentions :

« Pour ce qui est du Tchad et des régions du Haut-Oubangui, aujourd'hui séparées du reste du territoire, par la cession faite à l'Allemagne, l'auteur suggère une solution aussi intéressante que pratique qui consisterait à prolonger vers l'Orient, au nord de la frontière de la Nigéria, et jusqu'au Chari, le chemin de fer du Dahomey. La voie proposée aurait un intérêt stratégique aussi bien qu'une grande importance commerciale et ne saurait nuire, pensons-nous, au développement de notre Nigéria, laquelle a déjà son chemin de fer se dirigeant sur Kano. »

Il est à espérer que cette opinion nettement exprimée par la presse anglaise, et reproduite par plusieurs journaux, ne s'est pas modifiée. La nécessité pour nous de joindre l'Afrique Occidentale à nos régions du Centre Africain est incontestable et il ne peut nous convenir de conserver, sur ce point, une entrave qui nous viendrait de l'Allemagne.

Enfin il nous faut garder présentes à la mémoire les tendances germaniques qui s'affirment encore par la volonté de conserver, en organisant un empire colonial puissant, les sources de pro-

duction des matières premières. En même temps l'Allemagne songe à créer une force nouvelle, par le groupement, sur une terre lointaine, de tout le trop plein de sa population. Il nous faut prévoir ce danger, et il est de notre devoir de nous opposer à la réalisation de semblables projets. C'est le moment pour nous de nous souvenir que nous sommes aujourd'hui victorieux d'une guerre qu'ils nous ont imposée.

Un document inédit, qui vient d'être publié, montre que Bismark lui-même, qui n'avait tout d'abord attaché nulle importance à l'œuvre coloniale, comprit, plus tard, par une compréhension plus juste des forces agissantes, toute l'importance qu'il fallait leur attribuer.

Et il disait : « Je suis bien tranquille, jamais les Français ne pourront faire l'effort de changer leur caractère. Dans ces conditions, toute idée de revanche est impossible de leur part. D'ailleurs, ajoutait-il avec force, ils seraient battus, archibattus, démembrés, privés de leur flotte et de leurs colonies ». Et il concluait : *J'y arriverai.*

Les événements, aidés du puissant élan national et du concours de nos alliés, en ont décidé autrement.

Il faut aujourd'hui garder le souvenir de ces aspirations et, présente à nos esprits, la conviction qu'elles se réveilleraient si nous n'avions garde de nous prémunir contre leur réalisation.

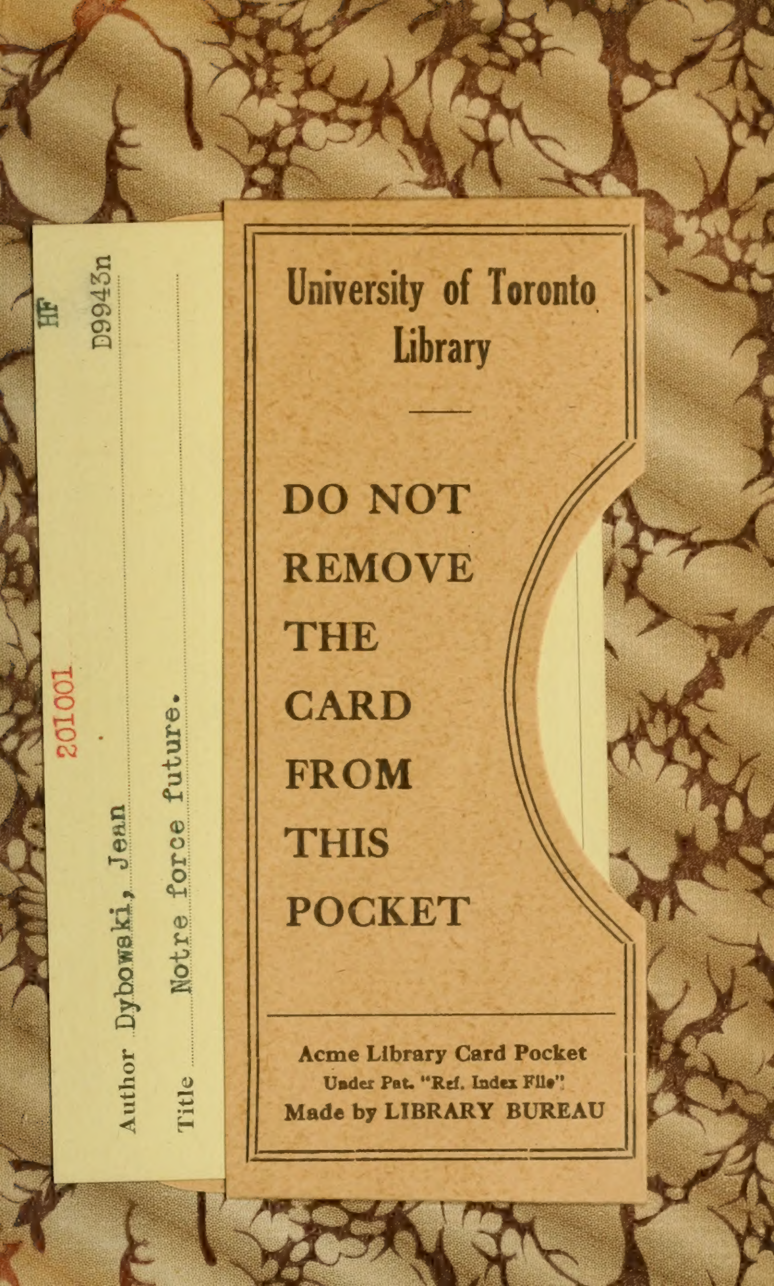
JEAN DYBOWSKI.

Janvier 1919.

TABLE DES MATIÈRES

MAYENNE, IMPRIMERIE CHARLES COLIN




University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU
HF
D9943n
201001
Author Dybowski, Jean
Title Notre force future.

